



Le développement économique de la vallée du Louron

Bilan de 40 années d'activité touristique
et perspectives d'avenir

Mémoire réalisé pour l'obtention du Master 1 Économie et Société

Présenté par M. Morinière Lucas
Sous la direction de : Gabriel Colletis

Année Universitaire 2012-2013

L'université Toulouse 1 Capitole n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat

*« Sans nostalgie d'un temps globalement révolu...
l'essentiel est de vivre le présent et de penser l'avenir... »*

Jean-Luc MORINIERE – Pyrénéiste historien

Avant-propos

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de mon master 1 Economie et société de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Cependant, plus qu'un simple travail universitaire, j'ai décidé de choisir cet objet d'étude car, en tant « qu'enfant du pays », je me sens investi par ce territoire. Après plusieurs réflexions personnelles sur le développement harmonisé de la vallée du Louron, ce devoir tombe donc à point nommé pour synthétiser mes préoccupations en espérant pouvoir apporter de nouvelles pistes de réflexions aux futurs acteurs s'impliquant dans la construction de ce lieu.

Bien évidemment, ce travail n'est pas exhaustif, il n'a pas la vocation d'être un « mode d'emploi » pour livrer, clé en main, le futur projet de développement valléen, il cherche simplement à proposer une analyse de la situation politico-économique du canton louronnais.

Ma relation de proximité avec les différents acteurs de ce lieu m'a sans doute permis d'être plus efficace et plus critique dans mes recherches, cet exercice fut cependant délicat à mener car il s'est agi pour moi de faire abstraction de mes opinions pour avoir une approche objective du sujet.

Pour autant, ce mémoire se veut être un élément de réflexion engagé reflétant mes convictions profondes à travers une analyse critique de la politique valléenne.

Le seul regret que je puisse formuler est celui de ne pas avoir pu approfondir suffisamment mon travail.

Remerciements

Je souhaiterais remercier tout d'abord tous les acteurs qui ont contribué à enrichir mon sujet d'étude, qu'il s'agisse de J-P. Duprez secrétaire général de la Communauté de commune de la Vallée du Louron, C. Bourg en charge de la gestion de Balnéa, F. Mur maire de Germ, P. Cohen travaillant sur l'avenir de Val Louron, J. Tardos et J. Allenou gestionnaires de structures d'accueil, M-C. Pons conseillère régionale en charge de l'économie sociale et solidaire, J-P. Pla conseiller municipal de Toulouse fondateur du SOL-Violette, A. Fachetti pour Ariège Expansion, J. Rocher télétravailleur, P. Delvit professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Toulouse 1 Capitole...

Par ailleurs, je remercie mon entourage proche. Mon père F. Morinière, pour sa contribution concernant l'association « Perspectives », ses sources photographiques (Œil de l'Eléphant) et ses relectures. Ma mère L. Bru, pour la rigueur de ses analyses, sa contribution à mon devoir et ses relectures attentives. Mon grand-père, J-L. Morinière, agrégé d'histoire et Pyrénéiste passionné, pour la pertinence de ses récits sur la vallée du Louron.

La vallée du Louron (Hautes Pyrénées)



Document Google Map

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION.....	6
PREMIERE PARTIE BILAN DE QUARANTE ANNEES DE DEVELOPPEMENT HARMONISE EN VALLEE DU LOURON	9
CHAPITRE 1 LES ECHECS ET LES REUSSITES MENES DEPUIS QUARANTE ANS	11
Section 1 Les échecs de la politique valléenne	11
I-) La question de la coopérative laitière	11
II-) Le traumatisme de la délégation de gestion de Peyresourde à un concessionnaire privé.....	14
Section 2 Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents	16
I-) Val Louron, un outil économique novateur pour dynamiser le développement louronnais.....	17
II-) Le développement de Peyragudes comme une grande station pyrénéenne	24
III-) Balnéa, premier centre thermo-ludique à voir le jour sur le massif pyrénéen.....	32
CHAPITRE 2 ANALYSE CRITIQUE DE QUARANTE ANNEES DE RENAISSANCE	40
Section 1 Une collectivité locale encline à favoriser un développement économique proche de ses administrés ...	40
I-) Les forces de la collectivité favorisant le développement économique	40
II-) Une stratégie payante et pérenne sur le long terme	44
Section 2 Une politique territoriale largement critiquable cependant	48
I-) Une réalité de gestion de l'administration contestable	48
II-) Un manque d'ambition chronique des élus locaux qui handicape l'esprit d'initiative	53
DEUXIEME PARTIE PERSPECTIVES D'AVENIR	59
CHAPITRE 1 LES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU LOURON (CCVL) POUR LES PROCHAINES ANNEES : VERS UN TOURISME PLUS PROPRE ?.....	60
Section 1 Une volonté de pérenniser le développement économique valléen	61
I-) Une nouvelle étape dans le développement des services aux populations : l'initiative territoriale en termes d'accès aux soins	61
II-) Analyse du projet de construction d'une télécabine Peyresourde-Loudenvielle : harmonisation du développement touristique ou anthropisation inutile ?.....	65
Section 2 Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne	71
I-) La valorisation de l'activité agro-pastorale en vallée du Louron	72
II-) Vers une CCVL gestionnaire de la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM)?.....	75
CHAPITRE 2 PISTES DE REFLEXIONS VERS UNE DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE LOURONNAISE	79
Section 1 Vers un approfondissement de la politique valléenne en faveur de l'agropastoralisme	79
I-) Promotion et valorisation de la production locale	80
II-) Une mise en avant des métiers de la montagne par la création d'un centre de formation sur la station de Val Louron.....	84
Section 2 L'implantation de la téléactivité en vallée du Louron : un nouveau défi à relever	87
I-) Analyse de la téléactivité à partir de l'initiative ariégeoise	87
II-) Une dynamique tout à fait susceptible de s'inscrire sur le territoire valléen malgré les obstacles de la ruralité	90
Section 3 Economie de l'environnement : vers une autosuffisance énergétique valléenne	94
I-) Un indéniable potentiel énergétique valléen	94
II-) Des moyens concrets pour une vallée plus autonome en énergie	97
CONCLUSION.....	102
BIBLIOGRAPHIE	104
I-) Personnes rencontrées	104
II-) Bibliographie.....	105

Introduction

En France, les années 1980 sont une époque charnière, une phase de transition entre l'Etat providence d'après-guerre et la nouvelle réalité économique survenu après le choc pétrolier de 1973.

Après cette crise, l'Etat n'est plus capable de jouer un rôle interventionniste visant à développer activement l'économie nationale. Les entreprises commencent à licencier leurs salariés, le chômage apparait et avec lui l'idée d'un Etat régulateur qui soutient une économie vacillante.

Désormais, face à des dépenses publiques de plus en plus lourdes à porter, une dette qui se creuse, une croissance qui diminue, l'Etat adopte une stratégie libérale de management de son économie. Cette politique se caractérise par un phénomène de privatisation des grandes entreprises nationales mais aussi par un processus de décentralisation pouvant être rapproché de l'idée tayloriste de division des tâches pour plus d'efficacité.

En ce sens, les collectivités territoriales sont amenées à exercer de nombreuses compétences déléguées par l'Etat, pour les intégrer dans une politique de proximité. Ainsi, à l'heure où commence à être discuté au Parlement, le futur « acte III » de la décentralisation¹, les collectivités locales sont de plus en plus enclines à impulser par elles-mêmes le développement de leur territoire.

L'objet de ce mémoire est l'étude du processus de développement, au sens large, et de la politique intercommunale du canton de la vallée du Louron, dans les Hautes Pyrénées, ces quarante dernières années.

Avant de développer un regard socio-économique sur ce territoire, évoquons quelques repères historiques.

- « Le Louron, une vallée pyrénéenne au passé harmonieux² »
 - *Une vallée pyrénéenne qui se suffit à elle-même*

Jusqu'à la révolution industrielle, la vallée du Louron, comme de nombreuses vallées pyrénéennes, se développe de manière relativement autarcique.

La vie est en effet organisée au rythme des saisons avec une activité aux champs l'été et d'artisanat durant l'hiver.

Cette quasi-autarcie valléenne s'explique par le fait que la vallée dispose de l'ensemble des ressources nécessaires à sa subsistance. Elle bénéficie tout d'abord de matériaux de construction avec les sapins de crêtes et les ardoisières qui fournissent aux habitants les moyens de construire leur habitation. La Neste du Louron et ses affluents sont jalonnés par de nombreux moulins garantissant l'alimentation en pain de chaque famille. L'élevage pastoral, essentiellement des brebis, fourni de la laine pour la réalisation de vêtements. Enfin, les terres « basses » de la vallée, proche de la Neste et facilement irrigables, sont exploitées à des fins agricoles pour nourrir la population.

¹ Le gouvernement Ayrault discute en juin 2013 d'un projet de loi de réforme des collectivités territoriales.

² Titre d'ouvrage : Le Louron une vallée pyrénéenne au passé harmonieux, Jean-Luc Morinière, 1988

Cette autosuffisance valléenne s'explique également par un fort esprit de solidarité qui caractérise les relations entre les habitants. On s'identifie d'abord à la famille, élément central de la vie de l'individu ; puis on se considère comme étant de la communauté « du village » et enfin « du Louron ». Une solidarité valléenne qui se manifeste en particulier lors des confrontations des habitants avec l'extérieur.

- *Des échanges intervalléens et transfrontaliers*

L'histoire de la vallée du Louron est façonnée par les relations de proximité qu'elle entretient avec les vallées voisines françaises et/ou aragonaises.

Ces échanges se manifestent en particulier pendant les foires où jeunes français et espagnols viennent vendre leur services pour travailler dans les champs d'Aragon ou ceux du Comminges en Gascogne. Des échanges également à l'occasion des festivités de village, lieux de rencontre et de retrouvaille où les louronnais n'hésitaient pas à faire une journée de marche en passant la frontière pour aller célébrer les fêtes de la vallée Gistain, et inversement ces espagnols qui venaient à Loudenvielle ou à Arreau.

A cette époque, l'usage des espaces du massif pyrénéen était régi par une multitude d'accords de lies et passeries, accords d'alliance (lies) et de paix (passeries) visant à établir une protection réciproque entre les vallées notamment en cas de conflit. Notons que ces accords ont perduré jusqu'à nos jours. En témoigne cette dictature du Franquisme qui a conduit de nombreux républicains aragonais à venir trouver refuge dans les vallées françaises.

Sans oublier ces relations de contrebandes entretenues entre gascons et aragonais, que ce soit la contrebande de chevaux sous l'ancien régime ou les échanges clandestins durant la seconde Guerre Mondiale, etc.

Autant de connexions sociales, culturelles, économiques et politiques qui traduisent la diversité, la richesse et de la préciosité des relations qui existaient à l'intérieur et entre les vallées pyrénéennes.

- Plusieurs grands bouleversements de l'activité valléenne

La révolution industrielle est sans doute le premier bouleversement majeur dans la vie de la vallée du Louron. A cette occasion, on assiste à l'exode rural massif des femmes qui partent travailler sur le bassin toulousain, ce qui conduira inévitablement au départ des hommes quelques années plus tard qui iront vendre leurs services dans les industries du Midi.

La guerre de 1914 est un autre grand traumatisme, puisque de nombreux louronnais périront en allant combattre au front, en témoignent les listes des noms qui figurent sur les monuments aux morts des communes de la vallée.

L'entre-deux guerre sera caractérisé par un mouvement de population massif dans la vallée avec l'arrivée dans les années 1930 de centaines de travailleurs embauchés sur les chantiers de construction du complexe hydroélectrique de la SHEM.

Enfin, la dernière « révolution » valléenne, celle qui nous intéresse particulièrement, est l'avènement de l'activité et de l'économie touristique, objet de cette étude.

- Le Louron en 2013, une vallée qui prospère

Aujourd'hui la vallée du Louron compte 1260¹ habitants répartis sur 15 villages, alors qu'elle n'en comptait que 1034 en 1999. L'espace louronnais est le canton des Hautes-Pyrénées qui a bénéficié de la plus grande augmentation du nombre d'habitant en 10 ans (soit 21,9%) !

Par ailleurs, on relèvera qu'en 2011², le canton de Bordères-Louron dénombre :

- 14 industries (dont 4 créées en 2011),
- 19 sociétés de construction (dont 3 créées en 2011),
- 84 commerces (dont 2 créés en 2011),
- 89 entreprises de services (dont 16 créés en 2011).

Enfin en 2010³, il existe 509 emplois salariés dans la vallée (ne sont pas comptabilisés les emplois saisonniers), dont 449 dans l'unique secteur des services.

L'objet de cette étude porte sur les quarante dernières années de développement économique de la vallée du Louron.

On cherchera à se demander tout d'abord quelle analyse critique peut être portée quant au bilan de la politique de développement harmonisée mis en place par la vallée depuis 1970.

Dans un second temps on peut se questionner sur les stratégies de développement future envisageables.

Le plan de ce document s'articule autour deux grandes parties.

La première partie traite du bilan de quarante années de développement harmonisée en vallée du Louron. Un premier chapitre permettra d'aborder les échecs et les réussites de cette politique. Le second chapitre sera consacré à une analyse critique de la renaissance du canton louronnais.

La seconde partie correspond aux perspectives d'avenir. Dans un premier chapitre, nous aborderons les initiatives proposées par la communauté de commune. Le dernier chapitre de cette étude vise à proposer des pistes de réflexions pour approfondir et diversifier le futur développement économique de la vallée du Louron.

¹ Chiffres INSEE 2009

² Chiffres INSEE 2011

³ Chiffres INSEE 2010

PREMIERE PARTIE

Bilan de quarante années de développement
harmonisé en vallée du Louron

Dans les années 1970, un programme d'aménagement de la vallée du Louron est mis en place pour répondre aux problèmes posés par la situation de la vallée à l'époque en concertation avec le schéma d'orientation des Pyrénées prévoyant

- La promotion d'une montagne différente
- La restauration d'une vie permanente sur le territoire
- La volonté de rompre avec les habitudes et d'innover
- Une volonté de se déparquer des prestations offertes par d'autres massif montagneux
- Une priorité donnée aux actions en faveur des Hommes et de l'emploi
- Des solutions adaptées aux problèmes locaux.

Ainsi, le programme de développement harmonisé de la vallée du Louron¹ prévoit d'atteindre six objectifs généraux. « Les objectifs généraux peuvent ainsi se traduire :

1. Renforcement, épanouissement des potentialités culturelles et techniques de la population du Louron dans ses expressions participatives, économiques, sociales et créatives par la sensibilisation, l'information, la formation (dont les élus et les animateurs Louronnais deviendront, en partie, eux-mêmes les porteurs). Cette action devrait se traduire par l'occupation de nouveaux emplois, la création de nouvelles activités commerciales, la prise en charge de responsabilités par les louronnais eux-mêmes.
2. Etablissement de moteurs du développement économique et social.
3. Maintien de la qualité du support et du site, et notamment harmonisation entre les éléments anciens, naturels et artificiels du milieu et les nouveaux éléments. Intégration heureuse des activités nouvelles dans la trame sociale et économique du Louron.
4. Maîtrise directe ou indirecte par la communauté Louronnaise
 - a. De l'espace (l'action permanente devant aboutir en 15 ans à l'essentiel de la maîtrise foncière)
 - b. De l'aménagement et du développement au travers des Institutions locales et avec le support des montages juridiques
5. Epanouissement de la qualité de la vie sociale, culturelle et économique dans ses expressions travail et loisir.
6. En raison de la création de 130 à 170 emplois dans le sens général du terme (salariés indépendants, fonctionnaires, double actifs...) directs et induits et renversement du sens de la courbe démographique, avec la prévision de 1300 à 1500 habitants, 10 à 12 ans après le point zéro (date réelle de la mise en œuvre du programme, ndlr), puis remontée au-delà de 2000 habitants. »

Enfin, notons que pour atteindre ces objectifs, le programme de développement harmonisé prévoit de développer 6 grands secteurs : la trame culturelle et sociale et ses réseaux ; le tourisme et le thermalisme ; l'agriculture, les forêts et autres ressources naturelles ; artisanat et la petite industrie ; les services et les commerces ; les logements.

Ainsi, cette première partie va donc s'articuler autour de la problématique de savoir quels sont les enjeux et les limites du développement harmonisé en vallée du Louron.

Un premier chapitre permettra d'analyser les différents outils stratégiques dont s'est dotée la vallée pour favoriser le développement harmonisé : nous analyserons ici les échecs et les réussites de

¹ « La vallée du Louron/Azet. Programme de développement harmonisé » - Direction Départementale de l'Agriculture (65) / IFDES. Décembre 1977

la politique valléenne. Le second chapitre sera axé sur l'analyse critique de quarante années de renaissance, seront abordées les forces et les faiblesses de l'intercommunalité louronnaise.

Chapitre 1 Les échecs et les réussites menés depuis quarante ans

Dans les années 1970, la vallée du Louron se retrouve en panne de développement économique. Les grands chantiers d'hydroélectricité sont terminés depuis la guerre, la coopérative laitière ne fonctionne plus très bien si bien que la vallée se retrouve confrontée à un exode rural massif et un inquiétant vieillissement de la population sur son territoire. Dans ces conditions le canton du Louron est presque amené à disparaître.

Devant ce constat, plusieurs jeunes et élus de la vallée décident donc de se mobiliser et mettent en place le schéma de développement harmonisé de la vallée du Louron.

Dans ce chapitre, nous aborderons donc en premier lieu les échecs de la politique valléenne pour ensuite traiter des grandes réussites de la vallée : le développement de Peyragudes, Val Louron et Balnéa.

Section 1 Les échecs de la politique valléenne

La politique de développement économique valléen se traduit sans aucun doute par de belles réussites. Pourtant, cette étude ne serait pas complète sans souligner également les difficultés traversées par les élus locaux pour relancer l'activité en vallée du Louron. Ces diverses tentatives sont autant d'enseignements dont ont su se saisir les développeurs de territoire pour éviter d'avoir à reproduire les mêmes erreurs par la suite.

Ainsi, dans cette étude sera mis en avant le rôle du Syndicat Intercommunal de Modernisation de l'Agriculture (SIMA) et d'amélioration de l'économie montagnarde de la vallée du Louron créé en 1956 qui a largement contribué à amorcer le redéveloppement économique de la vallée du Louron, bien qu'il soit l'instigateur de deux malheureux échecs, la création de la coopérative agricole d'une part et la délégation de la station de Peyresourde à un gestionnaire privé d'autre part.

I-) La question de la coopérative laitière

Il faut d'abord constater que la coopérative laitière s'est construite en deux temps. Mise en place par le SIMA en 1958, elle fera l'objet d'un renouvellement par H. Liroulet, le conseiller général de l'époque. Nous nous attarderons ensuite sur les causes du déclin de la coopérative laitière.

A-) La coopérative laitière : un outil difficile à manipuler depuis sa création

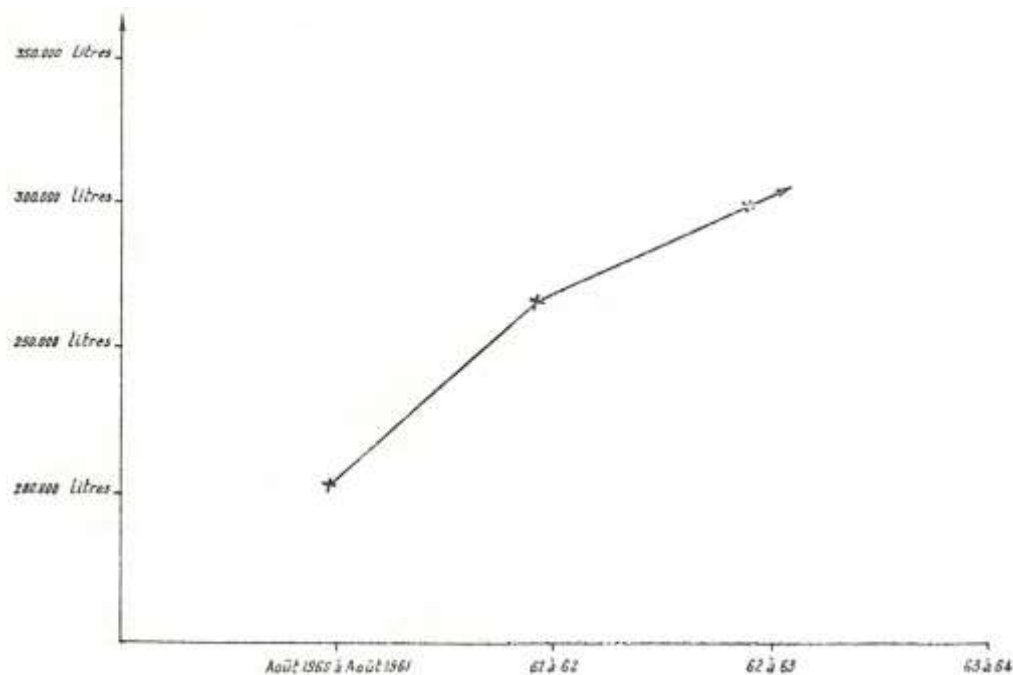
1-) Le SIMA, moteur de la création de la Coopérative Laitière et Fruitière de la Vallée du Louron

En 1956, est créé le SIMA, « ce syndicat intercommunal groupe 16 communes sur les 18 du canton de Bordères-Louron. Il a pour but la création au centre de la Vallée, d'un immeuble à usage multiples comprenant, d'une part une chambre froide aménagée et destinée à recevoir les produits des agriculteurs pour y être conservés et traités rationnellement et écoulés au moment opportun, ainsi que des ateliers de pasteurisation du lait ; d'autre part des locaux suffisamment vastes et appropriés

aux réunions éducatives de jeunesses rurales ». ¹ Ainsi, le SIMA se présente donc comme un outil permettant dans un premier temps de financer la construction et l'aménagement d'un immeuble qui sera ensuite mis à disposition d'une ou plusieurs coopératives, le SIMA assurant directement en régie le fonctionnement de l'immeuble si une des coopératives était amenée à cesser son activité.

En 1958, est alors créée la Coopérative Laitière et Fruitière de la Vallée du Louron composée d'un groupe de 44 collaborateurs titulaires de parts sociales acquises pour 10 francs symboliques.

Dès sa mise en activité en juin 1960, la coopérative, donne signe d'un développement prometteur



Document « Le SIMA de la vallée du Louron et la Coopérative Laitière et Fruitière de la vallée du Louron, 1963 »

Deux raisons expliquent le succès du démarrage de cette activité. D'une part, l'investissement humain doit être souligné : « les hommes font leurs œuvres à leur image, et ce n'est pas un vain mot de dire que c'est grâce au personnel, à tout le personnel sans exception, que la Coopérative a déjà obtenu le succès et les résultats encourageants ». D'autre part, le succès de la coopérative s'explique aussi par la qualité des produits fabriqués. La coopérative sollicite en effet, le laboratoire du Service des Fraudes pour homogénéiser la fabrication à un taux de matière grasse déterminé². En outre, un docteur-vétérinaire, inspecteur sanitaire et hygiéniste assure un contrôle sanitaire régulier. Enfin, le personnel, soumis à un règlement intérieur draconien, est contraint à une visite médicale et radiologique annuelle.

Devant ce succès, le SIMA envisage dans les années 1960 d'étendre la coopérative aux activités agricoles puisque, disposant de grandes chambres froides, la coopérative est tout à fait disposée à stocker fruits et légumes pour les revendre notamment l'hiver. En outre, est envisagée la création d'un foyer rural pour inciter les jeunes à être actif dans le domaine récréatif, sportif et culturel.

Cependant, faute d'approvisionnement suffisant, et en raison de difficultés de gestion, on assistera en réalité à partir de 1963 à une désaffection des agriculteurs pour cet outil coopératif ce qui

¹ Le SIMA de la vallée du Louron et la Coopérative Laitière et Fruitière de la vallée du Louron, 1963

² Le SIMA de la vallée du Louron et la Coopérative Laitière et Fruitière de la vallée du Louron, 1963

ne manquera pas de provoquer une forte diminution de la production (en 1963, 316 000 litres de lait étaient ramassés alors qu'en 1970, on n'en comptait plus que 70 000) et il faudra attendre 1970 pour voir la coopérative prendre un nouvel essor.

2-) Le second souffle de la coopérative laitière

En 1970, H. Liroulet, nouvellement élu conseiller général du canton de Bordères-Louron, prend l'initiative de relancer l'activité économique en vallée du Louron. Outre la création de Val Louron¹, il décide de donner un nouveau souffle à la coopérative laitière d'Adervielle en déclin depuis plusieurs années. Par une politique ambitieuse, il donne quatre orientations à la coopérative².

D'une part, l'aire de ramassage du lait est étendue à quinze communes du canton de Bordères-Louron auxquelles il faut ajouter trois communes du canton d'Arreau, quatre communes du canton de Vielle-Aure, les vallées d'Oueil et du Larboust de Haute-Garonne en 1971, et enfin la vallée de Luchon en 1976.

D'autre part, la coopérative a conclu un accord avec l'Union laitière Pyrénéenne et achète ainsi à cette coopérative plus importante, lait stérilisé, beurre et fromage ce qui lui permet de réaliser 15% de son chiffre d'affaire et permet de répondre à la demande dans les périodes creuses de production.

Par ailleurs, les communes du canton ont globalement augmenté leur production puisque certains exploitants livrent jusqu'à 100 litres de lait par jour.

Enfin, la coopérative a su diversifier sa production ce qui la rend moins sensible aux fluctuations saisonnières. Se faisant, la coopérative peut vendre lait, crème fraîche, beurre, petits suisses et fromages aux détaillants de la région, aux hôteliers et collectivités, ainsi qu'aux particuliers.

Ainsi, le bilan de ce renouveau de la coopérative est plutôt positif au cours des premières années puisque six personnes sont employées à l'année en plus de trois saisonniers l'été, en outre, la production passe de 78 000 litres en 1970 à 571 000 litres en 1976, pour un chiffre d'affaire qui passe quant à lui de 108 000 Francs en 1970 à 623 000 Francs en 1976. Ce renouveau du succès doit être rattaché à l'émergence dans la vallée de l'activité touristique à cette époque qui dynamise la production de la coopérative.

B-) Le déclin de la coopérative laitière : les causes diverses d'un échec annoncé

1-) La naissance de conflits d'intérêts

Si le tourisme a largement contribué à relancer la coopérative agricole dans les années 1970, c'est paradoxalement ce même tourisme qui a favorisé le déclin de cet outil pour plusieurs raisons. D'une part, l'instauration de quotas laitiers sur la production a freiné la production en contraignant les clients potentiels à aller chercher leurs produits ailleurs. D'autre part, animés par une logique de rentabilité, certains salariés de la coopérative adoptent des comportements criminels en versant de l'eau dans le lait, contribuant ainsi à tuer la production. Enfin, avec l'émergence du tourisme, les intérêts individuels de certains producteurs commencent à primer sur l'intérêt général de la coopérative si bien que ces producteurs préfèrent vendre leur production directement aux particuliers

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 2 « Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents »

² Val Louron : Rapport d'étude 1^{ère} année – CEST, mars 1978

de passage puisque cela leur permet de dégager plus de profit que s'ils ne vendaient leur production à la coopérative.

Par ailleurs, une autre cause du déclin de la coopérative laitière semble être une évolution des types de productions. En effet, de plus en plus d'éleveurs se détachent de la production laitière au profit de la production de viande qui est bien plus lucrative. Beaucoup d'éleveurs choisissent en effet d'acheter du bétail qui ne sera pas consacré à la production laitière pour la coopérative mais qui seront au contraire engraisés et revendus par la suite.

2-) Un manque de réaction politique ayant contribué au déclin de la coopérative

Face au déclin de l'activité de la coopérative, il semble que les responsables politiques n'aient pas suffisamment réagi.

D'une part ; ils ne sont pas intervenus pour réguler les conflits d'intérêts entre les producteurs, ils n'ont pas fait preuve d'autorité face aux comportements irresponsables de certains salariés et enfin, ils n'avaient pas rédigé un cahier des charges assez stricte pour permettre de réguler la production.

D'autre part, ils n'ont sans doute pas été assez attentifs à l'entretien de leur outil puisque les locaux de la coopérative n'avaient pas fait l'objet de rénovations majeures depuis leur construction dans les années 1960.

Ainsi, la coopérative fermera définitivement ses portes en 1988.

En conclusion de cette première partie, on peut constater que la coopérative d'Adervielle, bel outil mis au service des habitants de la vallée pour favoriser le développement économique louronnais trouve malheureusement sans doute une part de son déclin dans l'apparition de l'activité touristique dans les années 1970. En parallèle, une critique doit être portée quant au défaut de vigilance dont ont pu faire preuve les pouvoirs public lors de l'affaiblissement de cet outil coopératif.

Pour autant, des enseignements doivent être tirés de cet échec et une réflexion doit être menée vers la relance d'un outil similaire pour favoriser le développement de l'activité agro-pastorale dans la vallée¹.

II-) Le traumatisme de la délégation de gestion de Peyresourde à un concessionnaire privé

A-) Une vieille volonté de créer une station de ski sur le domaine de Peyresourde

Le ski démarre dans les Pyrénées vers les années 1930 (avec le début de stations comme Barège, La Mongie, Cauterets, etc.). Se développe alors l'idée de créer une station de ski à l'est des Hautes Pyrénées, sur le site de Peyresourde. En 1932, le Club Alpin Français y installe un refuge, mais il faut attendre le 28 juin 1954 pour que soit créé le Syndicat Intercommunal d'Organisation de la Station de Sports d'Hiver de Peyresourde-Balestas (SIOSSHPE) destiné à équiper le site². Ce syndicat

¹ Voir Part 2, Chap 2, Sec 1 « La création d'une coopérative agricole fédérant les producteurs locaux »

² Station de sports d'hiver de « Val Louron », SIVOM de la vallée du Louron

regroupe douze communes du canton de Bordères-Louron auxquelles il faut ajouter la commune d'Arreau.

Faute de moyens financiers, techniques et juridiques, le syndicat ne fait rien pendant plus de dix ans si bien qu'il décide en 1966 de brader le site à un promoteur privé, M. Copel. En ce sens, les terrains lui sont cédés pour un centime le mètre carré, la convention qui lie les deux partenaires donne pratiquement carte blanche au promoteur privé, le bail est fixé pour trente ans¹ et les terrains lui sont loués pour un montant de 1000 Fr par an.

Un cahier des charges est signé entre le promoteur et le SIOSSHPE dans lequel le promoteur s'engage à réaliser les travaux de voirie et réseaux divers ainsi que les équipements d'accueil et les infrastructures commerciales en contrepartie de quoi, le SIOSSHPE usant de sa qualité de collectivité publique, pouvait permettre au promoteur privé de réaliser les investissements nécessaires à un coût très avantageux.

B-) La récupération catastrophique du domaine par la collectivité

1-) Des rapports de plus en plus difficile entre le promoteur et le SIOSSHPE

A partir de 1970, on va assister à une dégradation rapide des rapports entre le promoteur privé et la collectivité publique.

Etat des lieux du domaine de Peyresourde, année 1980



Document Val Louron : Rapport d'étude 1ère année – CEST, mars 1978

¹ Val Louron : Rapport d'étude 1ère année – CEST, mars 1978

En 1970, lorsque M. Liroulet est élu conseiller général du canton de Bordères-Louron, aucun travaux n'a été entrepris si bien qu'en 1971, après une étude des dossiers et une réunion à Luchon des maires du canton, du préfet et du promoteur, les différentes communes concernées décident d'aider le promoteur à créer une véritable station.

Cependant, dès 1972, le SIOSSHPE va refuser le bilan prévisionnel de 1,7 milliard de francs présenté par le promoteur. En outre, à la fin de la même année, le syndicat apprend par la presse que le promoteur a conclu un accord avec la station des Agudes pour une extension des remontées mécaniques de Peyresourde sur son territoire et une exploitation commune avec celle-ci. Cet accord est contraire à la convention passée avec le syndicat, aussi, après l'échec des négociations, celui-ci décide-t-il de saisir les tribunaux pour récupérer la gestion de Peyresourde.

2-) Le dénouement favorable de plusieurs années de recours juridiques

Dans les années 1970, le SIVOM de la vallée du Louron forme cinq recours juridiques contre M. Copel devant le tribunal administratif de Pau. Le syndicat intercommunal perd alors ses cinq procès et décide de former un recours juridique devant le Conseil d'Etat.

Finalement, contre toute attente, le Conseil d'Etat rend un avis en faveur de l'intercommunalité louronnaise qui récupère ainsi la gestion de Peyresourde. M. Pélieu, nouvellement élu conseiller général du canton, fera rouvrir la station six ans plus tard.

En conclusion de cette première section, il faut donc remarquer que les premières tentatives de la vallée du Louron pour dynamiser son développement économique se sont souvent soldées par des échecs. Outre les difficultés financières dans lesquelles se trouvaient les collectivités publiques pour pérenniser la mise en place des activités économiques, il faut également noter que pour une large part, l'échec de la création de la coopérative laitière comme celui de la délégation de la station de Peyresourde à un concessionnaire privé, sont imputables à des attitudes purement égoïstes de certains acteurs économiques qui ont refusé de jouer le jeu d'un développement harmonieux de la vallée du Louron au profit de leurs intérêts particuliers.

Cependant, forte de ces enseignements, la vallée se prévaut aujourd'hui d'un fort encadrement des secteurs stratégiques ce qui lui permet sans aucun doute une gestion plus sécurisée de son potentiel économique. Il convient donc de s'intéresser à présent aux succès de la politique valléenne dans la création et la mise en valeur de la station de Val Louron, de Peyragudes et du complexe thermo-ludique de Balnéa.

Section 2 Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents

Aujourd'hui, Peyragudes, Val Louron et Balnéa sont au cœur du développement valléen. Ils constituent les secteurs stratégiques ayant favorisé la renaissance économique d'une vallée du Louron en grandes difficultés dans les années 1970. C'est par ces différents pôles d'activité que les élus ont pu implanter durablement les acteurs sur le territoire en y implantant des services et en pérennisant l'emploi dans la vallée.

Pour autant, ce développement aujourd'hui harmonisé de la vallée, est le résultat de stratégies totalement différentes qui se répondent les unes aux autres. En effet, Val Louron a par exemple été créé pour répondre au nécessaire redéploiement économique de la vallée du Louron, la station de Peyragudes est quant à elle le fruit de l'expérience acquise par les acteurs ayant participé au

développement de Val Louron. Le complexe thermo-ludique de Balnéa enfin, n'est que le résultat d'une politique touristique préalablement implantée dans la vallée par la proximité avec les deux domaines skiables.

Cette étude va donc s'attacher à analyser les différentes stratégies de développement qui expliquent le succès de la politique valléenne de ces trente dernières années à travers le prisme de ses « pôles stratégiques de développement » : la station de Val Louron, celle de Peyragudes, et le complexe thermo-ludique de Balnéa.

I-) Val Louron, un outil économique novateur pour dynamiser le développement louronnais

La station familiale de Val Louron



Document Œil de l'Éléphant

Créée sous l'impulsion du conseiller général du canton de Bordères-Louron H. Liroulet, la station de Val Louron constitue véritablement le premier outil mis en place vers un renouveau économique dans la vallée du Louron.

En effet, ce projet apparaît, dans les années 1970, comme une alternative indispensable au développement difficile de la station de Peyresourde. Traumatisés par l'échec qu'ils sont en train de vivre de l'autre côté de la vallée¹, les élus locaux veulent impérativement rester maître du développement naissant de la station de Val Louron. Pour ce faire, ils adoptent une stratégie novatrice qui sera analysée au cours de ce développement.

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 1 « Les échecs de la politique valléenne »

A-) La création de la station, une nécessité pour impulser le développement économique valléen

1-) Un cadre démographique et économique qui rend nécessaire la diversification de l'activité économique dans la vallée

a-) Le cadre démographique

Dans les années 1970, le canton de Bordères-Louron détient les « tristes records »¹ du département.

Il est d'abord le moins peuplé puisqu'il passe de 1029 habitants en 1968 à 908 dix ans plus tard, avec trois communes seulement de plus de 100 habitants et une commune de 11 habitants.

Il a ensuite enregistré la plus forte chute de la population puisqu'il se dépeuple en moins d'un siècle de plus de 70% du nombre d'habitants (voir schéma ci-dessous). La vallée du Louron est d'abord passée d'un déficit migratoire conjoncturel avec un exode rural massif (les causes économiques de cet exode seront expliquées dans le développement suivant), à un déficit migratoire structurel beaucoup plus inquiétant expliqué par un taux de mortalité important (avec un taux annuel de 21‰) et un faible taux de natalité (taux annuel de 7,3‰, expliqué notamment par le très grand nombre de célibataires dans la vallée).

Enfin, il faut noter qu'à cette époque, le canton détient également le record de la population la plus vieille du département. Cette troisième caractéristique constitue le handicap majeur d'une politique de redéveloppement économique comme le montre l'analyse économique du paragraphe suivant.

Evolution du nombre d'habitant du canton louronnais sur les périodes 1962, 1968, 1975

TABLEAU 1. EVOLUTION DE LA POPULATION PAR COMMUNE
d'après les S.C.P. de l'I.N.S.E.E.

	HABITANTS			VARIATIONS EN ‰		
	1975	1968	1962	1968/1975	ANNUEL 1967/75	1962/68
ARDEVILLE	64	68	83	- 5,9 ‰	- 0,9	- 3,3
ARDEIAN ENAORS	15	23	25	- 34,8 ‰	- 5,9	- 1,4
ARDEVILLE	36	29	31	+ 24,1	+ 3,1	- 1,1
AVAJAN	30	45	53	- 33,3	- 5,6	- 2,7
BARTELES	80	102	96	- 21,6	- 3,4	+ 1,5
BORDERES-LOURON	132	145	145	- 9 ‰	- 1,3	=
CARAUX BEBAT	15	19	22	- 21,1	- 3,3	- 2,4
CARAUX FRECHET	42	41	48	+ 2,4	+ 0,3	- 2,6
ESTARVILLE	40	41	38	- 2,4	- 0,4	- 2,6
GENOS	116	123	128	- 5,7	- 0,8	- 0,7
GHIN	11	11	11	-	-	+ 1,2
LOUDEVILLE	142	182	181	- 22	- 3,5	+ 0,1
LOUDEVILLE	47	47	45	-	-	+ 0,7
NOY	18	30	34	- 10	- 7,1	- 2,1
POUCHERQUES	29	30	19	+ 45	+ 5,5	+ 0,9
REI	11	15	17	- 26,7	- 4,3	- 2,1
VIEILLE LOURON	47	55	61	- 14,5	- 2,2	- 1,7
TOTAL CANTON	908	1 029	1077	- 11,8	- 1,8	- 0,8
DEPT	161	171	185	- 6,3	- 0,9	- 1 ‰

Document INSEE

¹ Val Louron : Rapport d'étude 1^{ère} année – CEST, mars 1978

b-) Le cadre économique

- Une population active qui tend à diminuer

En 1968, le canton louronnais compte 21% de moins de 20 ans et 22% de plus de 65 ans, certains villages n'ayant même plus de jeunes, cela constitue un impact non négligeable au niveau du dynamisme économique, des mentalités, etc.

D'autre part, la spécificité d'une telle vallée, comparativement aux vallées alpines de l'époque par exemple, est la persistance d'une forte population active agricole puisque 58% des actifs sont dans l'agriculture¹. Cependant, ce chiffre est à nuancer puisque entre 1954 et 1968, cette part de la population active est passée de 480 à 244 habitants. Pour autant, cette baisse considérable de la population active agricole n'a pas du tout été compensée par une augmentation des autres secteurs.

- Une exploitation des ressources qui nécessite moins d'investissement humain qu'autrefois

En 1970, trois sources d'activité économique sont à remarquer dans la vallée du Louron : l'agriculture, l'exploitation forestière et l'activité hydro-électrique.

· L'agriculture

En ce qui concerne l'agriculture, il faut une fois de plus souligner l'âge des agriculteurs puisqu'en 1970, 55% de la population active agricole a plus de 55 ans tandis que seulement 14% de cette même population a moins de 35 ans, en outre, aucun des individus de moins de 35 ans n'est chef d'exploitation. Cependant, à partir de 1970, on constate que le nombre d'agriculteurs sur la vallée cesse de diminuer, les jeunes manifestant même leur attachement au territoire.

D'autre part, pour la majorité des actifs de ce secteur, l'activité agricole est peu rentable si bien que de nombreux agriculteurs ont un travail à temps partiel qu'ils complètent avec une autre source de rémunération (travail dans les usines extérieures à la vallée par exemple). Ce peu de rentabilité s'explique aussi par le déclin de la coopérative laitière à partir de 1963, coopérative qui prendra un nouvel essor à partir de 1970².

Enfin, cette diminution de la main d'œuvre agricole a pour conséquence un abandon progressif des terrains utiles et l'extension des friches.

Une baisse de la main d'œuvre favorisant l'extension des friches



Document Labouches Frères/Œil de l'éléphant

¹ Val Louron : Rapport d'étude 1^{ère} année – CEST, mars 1978

² Voir Part 1, Chap 1, Sec 1 « Les échecs de la politique valléenne »



Document Labouches Frères/Œil de l'éléphant

Cependant, cette analyse doit être nuancée puisque d'une part, les agriculteurs font face à ces problématiques en se regroupant spontanément (création de la CUMA à Loudenvielle) ou par la coopérative laitière d'Adervielle, et que d'autre part, l'évolution de moyens techniques et des soutiens financiers (notamment avec la création européenne de la Politique Agricole Commune en 1962) permet aux agriculteurs, de garder le même nombre de tête de bétails bien qu'ils soient moins nombreux pour gérer les cheptels.

· La forêt et l'hydro-électricité

Ces deux ressources seront développées bien plus en détail dans la suite de ce développement¹.

Cependant, il faut là aussi souligner la diminution notable du nombre d'exploitant dans ces deux domaines. L'exemple de l'hydro-électricité est certainement le plus flagrant puisque, la construction des centrales de Tramezaïgues, de La Soula et de Caillaouas à la fin du XIX^{ème} siècle, ont généré une masse d'emplois très importante dans la vallée (en moyenne 400 à 500 emplois) créant ainsi un apport de nouvelles populations résidentes. En 1970, les installations ayant été terminées depuis la guerre, l'exploitation de ces centrales ne nécessite plus que 24 personnes, toutes étrangères à la région et logeant dans des habitations isolées du reste de la vallée.

Outre, le déficit vertigineux et ultra-rapide du nombre d'emplois sur ces structures, l'implantation de ces centrales est créatrice d'inégalités entre les communes puisque de Loudenvielle et de Bordères-Louron perçoivent une taxe professionnelle sur ces structures.

2-) Un cadre naturel adaptée à la création d'une station de sport d'hiver

Positionné sur un unique versant nord-est, le site du Pla de la Biès ou sera implanté Val Louron bénéficie d'un ensoleillement continu tout au long de la saison. D'autre part, si le site bénéficie de pentes douces qui sauront être appréciées des publics débutants, il bénéficie par ailleurs de pentes plus engagées destinées aux skieurs plus confirmés, voir même à l'organisation de compétitions sur le domaine. Egalement, le pied de piste, offre un large espace pour créer commerces et établissements d'accueil sans difficultés.

¹ Voir Part 2, Chap 2, Sec 3 « Economie de l'environnement : entre autosuffisance énergétique et politique touristique environnementale »

En outre, avec une altitude située entre 1450 et 2100 mètres, la station peut bénéficier d'un enneigement naturel assez correct qui limite la nécessité d'emploi de canons à neige.

Le domaine skiable est relativement facile d'accès puisque il est possible de rejoindre Val Louron depuis Loudenvielle en une vingtaine de minutes en voiture. Il faut noter que la route d'accès fut spécialement construite pour accéder à la station, le col d'Azet faisant la liaison entre Loudenvielle et St Lary n'étant d'ailleurs ouvert à la circulation qu'en 1991. L'avantage de la disposition de Val Louron est également que la station se situe à proximité du village d'Azet, ce qui permettra d'intégrer la commune au SIVOM en juin 1976.

Enfin, le choix de ce site dans la vallée fait consensus puisque depuis longtemps déjà, le lieu était largement apprécié des skieurs en randonnée.

Donc, l'enjeu du développement du tourisme en vallée du Louron apparaît ici comme une nécessité pour faire basculer les tendances allant vers l'exode rural et le déclin des activités économiques implantées sur le territoire valléen. Cette politique est d'autant plus nécessaire que les acteurs économiques des vallées pyrénéennes subissent assez violemment la crise économique de 1973, de nombreux travailleurs employés dans les industries du plateau de Lannemezan ou autour du barrage de Cap de Long, se retrouvant sans emploi. Il convient à présent d'étudier la stratégie adoptée par les acteurs économiques de la vallée du Louron pour créer la station de ski de Val Louron.

B-) Une configuration novatrice pour éviter le tourisme de masse

1-) Une configuration novatrice qui nourrit l'ambitieux projet des acteurs locaux pour la mise en place d'une structure familiale

a-) Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM), outil privilégié pour la mise en place d'un développement harmonisé de la vallée du Louron

Dans les années 1970, H. Liroulet, nouvellement élu s'illustre par la ferme volonté de faire revivre le canton de Bordères-Louron¹. L'enjeu valléen est grand, il s'agit de relancer l'activité économique dans un territoire qui se meurt à tel point qu'il est même question en 1971 de supprimer le canton, purement et simplement.

Avec quelques jeunes de la vallée, H. Liroulet crée, après deux ans de batailles le SIVOM qui réunit en 1974, 18 communes qui disposent chacune du même nombre de voies². L'idée de la création de ce syndicat est de mettre en synergie les moyens financiers de la vallée pour permettre la mise en place d'un projet innovant vers un développement harmonisé de la vallée.

Après réflexion, la priorité est donc donnée au développement touristique, le tourisme devant constituer la locomotive de la politique économique valléenne, l'industrie, l'artisanat et l'agriculture étant entraînés derrière comme autant de wagons. En outre, l'expansion de l'activité économique valléenne doit pouvoir dans un premier temps créer des emplois sur le territoire pour ensuite les pérenniser en apportant les services nécessaires aux acteurs économiques pour s'implanter. C'est ainsi

¹ Pays du Louron (Hautes-Pyrénées), Quand le Tourisme fait renaître un canton

² Voir Part 1, Chap 2, Sec 1 « Une collectivité locale encline à favoriser un développement économique proche de ses administrés »

par exemple que seront créés après de lourdes oppositions, une école maternelle, un fournil à Loudenvielle, une crèche, etc.

b-) Val Louron, un projet novateur au service d'une communauté

Conseillé par le Service d'Etude et d'Aménagement Touristique de la Montagne, H. Liroulet soutenu par M. Lapene (qui avait déjà apporté son concours dans la réalisation du Lac de Génos-Loudenvielle), se rend à Montricher-les-Karellis, station de ski de Savoie, où il fait la rencontre de P. Lainé directeur de l'association « Renouveau ». Cette fructueuse rencontre permet à la station de prendre durablement le tournant du tourisme social et familial.

L'astucieux montage juridique de la station de Karellis réside dans le fait que la collectivité savoyarde finance le développement de la station à moindre coût en faisant reposer les charges d'investissement et de fonctionnement sur des maîtres d'ouvrage extérieurs, moyennant l'octroi de certains avantages. La vallée du Louron s'inspirera très largement de ce modèle à la différence près que, traumatisés par la catastrophe de la délégation de gestion de la station de Peyresourde à un concessionnaire privé, les élus conservent le contrôle du foncier.

Une Zone d'Aménagement Concertée est mise en place sur les 58 000 mètres carrés de terrains acquis par le SIVOM aux communes d'Adervielle, Génos et Loudenvielle, pour organiser l'urbanisation du pied de pistes. Se faisant, le SIVOM reste propriétaire du terrain, un droit à bâtir étant cédé par le biais de baux trentenaires passés entre les collectivités et les différents exploitants¹. Plus largement, soulignons que furent élaborés un Plan d'Occupation des Sols sur tout le territoire de la vallée, ainsi qu'une étude paysagère et un règlement unique d'architecture et d'urbanisme. Ces décisions ont permis de préserver les terres agricoles tout en définissant le périmètre de développement des agglomérations.

D'autre part, poussés par la volonté de faire travailler en priorité les personnes implantées sur le territoire, les porteurs du projet entrent en formation pour développer des capacités de gestion d'un espace touristique. C'est ainsi que par exemple F. Mur (actuel maire de Germ) qui travaillait à la coopérative laitière, se formera à l'économat au sein du village vacance Léo Lagrange, J. Tardos, partira à Paris faire une formation de tourisme pour devenir directeur, sur Val Louron, du village vacance de Renouveau, etc.

Fort du succès des Karellis, le directeur de Renouveau, P. Lainé, rassemble alors trois exploitants : Renouveau, ORTF et Léo Lagrange, sur lesquels le SIVOM fait peser les charges nécessaires à la création de la station. Moyennant certains avantages², la collectivité met en place un cahier des charges très strict prescrivant aux exploitants plusieurs conditions destinées à financer les dépenses nécessaires au développement de la station de sport d'hiver

- Dans un premier temps, chaque village vacance sur le site devait payer un pourcentage de 9% du montant total des investissements réalisés par la collectivité pour financer la réalisation des équipements communs de la station (salle de cinéma, école de ski, salle hors sac, etc.).
- D'autre part, un pourcentage de 4% du même montant est prélevé par la collectivité pour financer le fonctionnement de la maison du tourisme et sa centrale de réservation.

¹ Pays du Louron (Hautes-Pyrénées), Quand le Tourisme fait renaître un canton

² Les exploitants se voient accorder une utilisation gratuite des remontées mécaniques, des terrains de tennis, ainsi qu'une exonération de contribution aux services de déneigement et de ramassage des ordures.

- Enfin, chaque année, la collectivité perçoit un « loyer » prélevé sur chaque exploitant, il est fixé en 1979 à 1200 francs par lits¹, avec un taux d'actualisation fixé à 10% par an. Ce prélèvement permet au SIVOM de rembourser les annuités d'emprunts nécessaires au financement des remontées mécaniques et des autres équipements.

Au total, 1 200 lits seront construits et permettront rapidement de financer le développement de la station de Val Louron tout en allégeant l'engagement financier de la collectivité naissante.

Cependant, si ce montage juridique semble être a priori une admirable réussite, il faudra néanmoins souligner les difficultés de gestion qu'a pu rencontrer la station par la suite.

2-) Des difficultés qui apparaissent cependant

La station de Val Louron connaît son apogée dans les années 1980, années de faste touristique pour cette structures devenue un lieu incontournable de la vallée. Cependant, les difficultés commencent à apparaître lorsque (REVOIR HISTORIQUE AVEC JEAN), VVF décide de rompre l'accord passé avec le SIVOM. La collectivité se retrouve alors contrainte de gérer directement les lits touristiques ce qui pénalise le développement harmonisé de la vallée. La gestion de Val Louron sera dès lors une succession de rebondissements où les exploitants partent les uns après les autres tandis que la vallée peine à les remplacer.

Ce problème est aujourd'hui plus que d'actualité puisque pour l'hiver 2013-2014, certains villages vacances ne seront plus sur le site, et lors du renouvellement des concessions de Renouveau en 2014, il est fort à parier que l'association refusera de continuer à supporter seule les charges incombant au fonctionnement de la station.

Cependant, pour quelques élus vigilants, la situation n'est pas perdue à condition d'une part de réaliser les dépenses de rénovations nécessaires à la remise en état des structures d'accueil, et d'autre part de mettre en œuvre une politique de communication efficace autour de ces structures pour promouvoir le tourisme social et familial. D'ailleurs, tout porte à croire que cette forme de tourisme va tendre à se redévelopper dans la mesure où une large partie de la population n'a plus les moyens de se financer des séjours au ski dans les stations « haut de gamme » que sont Peyragudes, Saint Lary, etc.

C-) Un environnement disposé à élargir ses domaines d'activité

De par sa configuration, la station de Val Louron est plus disposée que sa voisine, le domaine skiable de Peyragudes, à accueillir d'autres activités que celles immédiatement liées au tourisme. En témoignent les exemples qui vont suivre.

a-) Val Louron au départ des sentiers

Val Louron est d'abord un site privilégié par les randonneurs dans la vallée. En effet, le télésiège des Myrtilles, qui fonctionne été comme hiver, constitue un bon point de départ pour de nombreuses randonnées (sur le massif de l'Estos, du Lustou, le pic Sarouille, etc.). Pour autant, ce potentiel est

¹ On remarquera ici que le choix du « lit » comme base pour fixer le montant du loyer est inhérent à la volonté des élus s'étant inspiré de la station de Karellis à la différence que celle-ci avait choisie comme base pour ses loyers, le nombre de mètres carrés habitables.

relativement mal exploité. Plusieurs réflexions doivent donc être menées sur ce point pour favoriser un développement harmonisé de cette activité.

b-) Aventure Parc, une belle initiative qui s'est essoufflée

En 1999, la Société d'Economie Mixte de Gestion de Val Louron est retenue pour être délégataire de service public de l'Aventure Parc. La délégation de service public prévoit que la SEM Val Louron exploite pour 8 ans Aventure Parc à raison de 150 journées par an minimum à des tarifs annexé sur l'indice INSEE de services, et en versant une redevance annuelle de 190 000 Fr au SIVOM en sa qualité de gestionnaire du site¹.

Aventure Parc est une structure de « sport d'aventure » composée de 76 postes de jeux (il s'agit en réalité de plateformes est structure aériennes placées entre les sapins entre 2 et 10m de hauteur) plus une tour de saut, déployés sur environ trois hectares dans la forêt du Lapadé sur le site de la station de Val Louron².

Cependant, après quelques années, l'initiative périclité malgré tout le potentiel que pouvait offrir le lieu. Après analyse, il convient de penser qu'Aventure Parc proposait une offre trop complexe au vue de la clientèle susceptible d'être intéressée. En effet, il s'agissait avant tout d'une activité assez sportive nécessitant une certaine condition physique, ce qui peut expliquer qu'elle n'ait pas touché un public aussi large qu'elle n'aurait pu espérer.

c-) Un potentiel agro-pastoral exploitable

Se situant à proximité des estives de Nabias et pas très loin de la maison Pyrénéenne du Pastoralisme, le site de la station de Val Louron constitue une bonne opportunité pour mettre en place des politiques autour de l'agro-pastoralisme. Cette question sera abordée plus en détail dans la suite de ce développement³.

II-) Le développement de Peyragudes comme une grande station pyrénéenne

Le domaine skiable de Peyragudes



Document Œil de l'Éléphant

¹ Station de sports d'hiver et de Montagne de « Peyragudes » - « Val Louron » - « Vallée du Louron », SIVOM de la vallée du Louron, 13 septembre 1999

² Station de sports d'hiver et de Montagne de « Peyragudes » - « Val Louron » - « Vallée du Louron », Délégation de service public « aventure Parc », SIVOM de la vallée du Louron

³ Voir Part 2, Chap 2, Sec 1, « La création d'une coopérative agricole fédérant les producteurs locaux »

A-) Etat des lieux du potentiel de Peyresourde des Agudes en septembre 1988 : vers une unification des deux domaines évidemment nécessaire

1-) Peyresourde

La station de Peyresourde rouvre en 1986, après plusieurs années d'inactivité¹. A sa réouverture, on constate plusieurs éléments²

- La faible quantité d'hébergements sur la station contraint la clientèle à être hébergée soit en vallée, soit sur le domaine des Agudes.
- Le forfait commun Peyresourde – Les Agudes est mis en place tardivement et ne s'accompagne pas des mesures de promotion nécessaires. En effet, l'absence de structure adaptées (des salles hors sac par exemple), ne permet pas d'accéder à une large clientèle sur la station, la clientèle la plus présente étant essentiellement composée des « habitués » de la station ou des individus habitant à proximité³.
- Les installations sont limitées en puissance : la station n'est équipée que de téléskis tous d'un débit inférieur à 700 skieurs par heure ce qui peut conduire à des files d'attentes relativement importantes.

En 1988, la station de Peyresourde apparaît donc comme un petit domaine skiable, agréable pour un court séjour, d'autant qu'il se situe dans un cadre magnifique, avec une bonne qualité de neige, un dénivelé intéressant, adapté aux skieurs moyens et avertis mais assez difficile pour les débutants. Cependant, seront reprochés au domaine, son manque de capacité d'hébergement, la vétusté des remontées mécaniques, des parkings très insuffisants malgré un accès facile à la station, ainsi que la faiblesse des services proposés.

D'autre part, une des problématiques majeures qui apparaît en 1988 est le fait que l'image de Peyresourde est totalement indépendante du reste de la vallée. L'enjeu est donc de renforcer le lien entre une vallée encore préservée et une station de sport d'hiver porteuse d'un tourisme émergent, en évitant absolument les conséquences dévastatrices de l'implantation d'un tourisme de masse développé dans la vallée d'Aure voisine. Il est à noter que dès la réouverture de la station, l'idée d'un téléporté⁴ Peyresourde – Loudenvielle, est évoquée par les décideurs locaux.

Une étude de la DATAR de janvier 1986 « pour la gestion économique des stations de sport d'hiver » montre que le nombre de lits par emplois pour les « stations-villages » est de l'ordre de 25 lits pour un emploi. Aussi, pour favoriser la revitalisation démographique sur la vallée, les décideurs locaux décident-ils de créer 4 000 lits sur la station et dans la vallée pour ainsi développer environ 160 emplois⁵ répartis entre : 20% d'emplois permanents, 20% d'emplois dits « double-saisonniers » (hiver-été), 30% d'emplois « saisonniers » (entre Noël et Pâques) et 30% d'emplois « extras » (pour les

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 1, « Les échecs de la politique valléenne »

² P.P.D.T : Constat de l'existant/Diagnostic/Rapport de synthèse, rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes, 19 septembre 1988

³ Une enquête réalisée en 1986 révèle que 35% des clients sont des « habitués », 18% habitent à proximité, 10% viennent à Peyresourde par « bouche-à-oreille », et seulement 11% sont réellement touchés par les campagnes de promotion de la station.

⁴ Voir Part 2, Chap 1, Sec 2 « Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne »

⁵ P.P.D.T : Constat de l'existant/Diagnostic/Rapport de synthèse, rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes, 19 septembre 1988

vacances scolaires). Bien évidemment, ces chiffres sont à nuancer selon la qualité de la saison (enneigée ou non l'hiver, ensoleillée ou non l'été).

2-) Les Agudes

En 1988, le secteur des Agudes se caractérise par une faible capacité d'accueil, même si le potentiel est grand. A l'origine, une convention d'aménagement passée en avril 1973 entre la commune des Agudes et la Société d'Aménagement et de Développement de la Station des Agudes, prévoyait la création d'une station de 5 000 lits. En 1988, seuls 1 125 lits ont été créés. Les communes de la vallée du Labrouste présentent également quelques milliers de lits sans que cela ne soit réellement significatif. Enfin, les 27 000 lits de la vallée de Luchon ne peuvent pas réellement être pris en compte dans la mesure où ils sont surtout réservés à la station de Superbagnères.

Capacité d'hébergement autour de la station des Agudes

NOMBRE DE LITS	Hôtel	Meublé	Résidence secondaire	Collect.	TOTAL
Les Agudes	25	320	680	100	1 125
Cote 1 400	-	-	-	200	200
Gouaux-de-Larboust	35	-	-	85	120
TOTAL COMMUNE	60	320	680	385	1 445
	4 %	22 %	47 %	27 %	100 %
Garin	25	190	320	220	755
Autres communes de la vallée de Larboust	158	459	640	85	1 342
TOTAL VALLEE DE LARBOUST, SAUF GOUAUX	183	649	960	305	2 097
	9 %	31 %	46 %	24 %	100 %
VALLEE D'OUVEIL	65	239	465	40	809
	8 %	30 %	57 %	5 %	100 %
VALLEE DE LUCHON	4 600	10 600	6 400	1 500 (+ Camping : 3 900)	27 000 (1)

Document P.P.D.T : Constat de l'existant/Diagnostic/Rapport de synthèse, rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes

En ce qui concerne la clientèle susceptible d'être intéressée par le domaine skiable des Agudes, on constate que 70% des skieurs sont originaire du Sud-Ouest, en particulier de Toulouse (16% de la clientèle est issue de Toulouse) ou Bordeaux. D'autre part, comme pour Peyresourde, le domaine des Agudes se caractérise par la fidélité de sa clientèle.

La station attire les skieurs pour sa bonne accessibilité, le coût modéré du séjour, l'attitude et la beauté du site, son très bon enneigement, et la qualité de ses services. Il faut cependant reprocher à la station l'insuffisance du nombre de ses remontées mécaniques, l'insuffisance des animations sur le domaine, le coût trop élevé de son épicerie, un hébergement parfois de qualité médiocre, etc.

3-) Une relation Peyresourde – Les Agudes qui existe mais qui est mal exploitée

a-) Un potentiel mal exploité

Lorsqu'il commence à réaliser les investissements sur Peyresourde et Les Agudes, M. Copel, le promoteur à qui avait été confiée la gestion des domaines skiables, veut immédiatement réaliser la liaison entre les deux stations. Ainsi, en 1988, lorsque les collectivités se penchent de nouveau sur le développement de la station, une liaison Peyresourde – Les Agudes existe déjà.

La bascule avec Les Agudes apparaît alors comme peu commode et relativement dangereuse (pistes en dévers, glacées, étroites, mal balisées, etc.), la liaison est donc difficile pour les débutants. D'autre part, la vétusté des installations sur Les Agudes et l'unique télésiège permettant le retour vers la station ont créé un goulot d'étranglement qui rend difficile la circulation des skieurs sur la station.

Coté Peyresourde, il faut noter que la clientèle des Agudes qui vient sur le domaine l'après-midi crée également des problèmes d'encombrement sur la station.

b-) De réelles opportunités

De manière générale, dans les années 1990, la tendance est à une croissance de 8% chaque année du taux de départ au ski. Cela s'explique d'une part, par l'accès aux sports d'hiver de populations plus modestes qui bénéficient des forts taux de remplissage des établissements d'accueil pour accéder à des prix plus intéressants. Par ailleurs, on constate un élargissement de la clientèle avec plus de jeunes et de pré-retraités qui viennent passer un séjour au ski. Les plus jeunes saisissent cette opportunité grâce aux classes de neiges, classe de découvertes d'hiver qui se démocratisent dans les années 1990 du fait des tarifs plus abordables proposés par les stations, du fait aussi de l'apparition de structures d'accueil adaptées à pour les groupes. Pour les pré-retraités, c'est plutôt la diversification des services proposés qui séduit et les incite à venir passer leur séjour au ski.

Le succès des stations de ski s'explique aussi par une anthropisation de la montagne¹ telle que les clients puissent bénéficier de tous les services en pied de piste (logement, commerces et magasins de sports, encadrement des enfants, animation, activités périphérique au ski, etc.).

En outre, considérant le domaine Peyresourde/Agudes à proprement parler, cet espace de 750 ha, constitue l'un des plus grands domaines skiables du massif pyrénéen à l'époque (Saint-Lary : 700 ha, Puyvalador : 600 ha, etc.). Les deux stations de ski réunies présentent un dénivelé intéressant et un positionnement stratégique qui, si les investissements de développement nécessaires sont réalisés, leur permettra une concurrence efficace avec les plus grands domaines alentour.

Il convient à présent d'étudier le dispositif juridique mis en place pour développer la station de Peyragudes.

B-) Un prudent montage juridique pour éviter les erreurs du passé²

Le tableau ci-dessous, synthétise les caractéristiques des stations pyrénéennes dans les années 1990. Il est possible de constater que pour la plupart, ces stations font l'objet d'un contrôle de la part des collectivités avec une gestion soit en régie, soit directement par le biais de syndicats intercommunaux.

¹ Voir Part 1, Chap 2, Sec 2 « Une politique territoriale largement critiquable cependant »

² Voir Part 1, Chap 1, Sec 1 « Les échecs de la politique valléenne »

Caractéristiques des stations pyrénéennes

STATION	Dpt	Créat	Om	Rés	Alt.max	Alt.min	Geston	Lits Stat	Lits Val	R.M.	T.po	T.st	04bit	Emp	Emp	Mon
ASCOU PAILHERES	09	1936	150	300	2000	1500	Ass. 1981	200		6		6	4000	3	9	3
AX BONASCHE	07	1935	500	500	2400	1400	Régie Mpaie	2000		17	5	12	15000	15	27	44
GUZET NEIGE	09	1961	300	300	2050	1100	Conces. privée	1500		20	1	19	10491	12	30	14
MIJANES	09	1967	90	100	2030	1500	Régie Sivona	600		3		3		3	5	23
MONTIS D'OLMES	09	1967	250	200	2000	1400	Sté. privée	1800		13		13	8600	8	25	17
CAMURAC	11				1800	1340		450		7		7	4800			5
BOURG D'OUVEIL	31	1961	2	***	1500	1300	Conces. privée	150		3		3			4	1
BOUTX LE MOURTIS	31	1965	90	90	1820	1350	Régie Mpaie	1300		11	2	9	8000			20
LES AGUDES	31	1967	180	420	2400	1450	Conces. privée	1100		8	1	7	5620	10	10	17
SUPERBAGNERES	31	1938	420	200	2264	1420	Synd. Interco	1900		15	5	10	12000	14	28	55
ARETTE	64	1960	310	200	2300	1500	Régie Optale	2250		15	5	10	10000	8	46	22
ARTOUSTE	64	1967	150	80	2100	1400	Régie Optale	3135		8	3	5	5690	9	22	
GOURETTE	64	1931	337	100	2400	1400	Régie Optale	7000		22	6	16	16000	15	29	60
IRATY	64	1970	15	***	1550	1200	Intercommuna	300		17				10		2
ARAGNOUET-PIAU	65	1970	200	100	2450	1450	Régie Mpaie	3000		17	8	9	15265	23	52	20
ARRÈNS-MARSOUS	65				1600	1440		1094		2		2	550			
BAREGES	65	1948	300	300	2340	1250	Régie Mpaie	4200		24	7	17	14030	20	45	45
CAMPAN-PAYOLLE	65	1972	300		1450	1100	Régie mpaie	515		1		1		1	2	4
CAUTERETS	65	1962	160	50	2350	1350	Régie auton.		8200	18	6	12	13205	21	59	45
GAVARNIE	65	1971	100	300	2090	1400	Régie Mpaie	700		9	1	8	5540	4	19	4
HAUTACAN	65	1972	160	320	1800	1500	Conces. C.C.I			9		9	6500			5
LA MONGIE	65	1933	100	300	2500	1800	Régie auton.	8827		27	8	19	34000	29	86	180
LUZ ARDIDEN	65	1974	300	100	2200	1700	SIVOM	5000		14	5	11	11000	22	45	16
ST-LARY SOULAN	65	1957	700	400	2450	1600	Régie Mpaie	5000	13000	30	10	20	20705	31	66	72
VAL LOURON	65	1975	254	124	2150	1450	Régie Sivona	1820		12	2	10	9000	13	24	14
EYNE 2600	66	1973	20	100	2300	1750	Régie Mpaie	1200		5		5	1900	2	8	4
FONT ROMEU	66	1935	320	200	2200	1750	Régie	18700		24	5	19	17000	33	123	65
FORMIGUERES	66	1973	27	6	2100	1500	Régie Mpaie	1500		6		6	4200	3	11	15
LA LLAGONNE	66				1700											
LES ANGLÈS	66	1962	480	670			Régie Mpaie	10000		19	3	14		21	42	20
LES BOUILLOUSES	66	1980	100		2300	1700	Privée	745						2	7	
MATENALE	66	1973	12	***	1900	1500	Régie Mpaie	1300						8	4	8
PORTE PUYMORENS	66	1958	600	600	2500	1300	Régie Mpaie	700		11	4	7	5400	10	30	13
PUIGNAL	66	1976	130	200	2600	1800	Régie Mpaie			7	2	5	5280	4	24	6
PUYVALADOR	66	1982	600	600	2400	1700	Privée	1000		7	1	6	5000	11	9	7
PYRENEES 2000	66	1970	26		2000	1700	Régie	5000		6	1	5	3500	3	13	22
LA PIERRE CAMBRE	66	1967	225	700	2400	1600	Régie Mpaie	500		8	1	7	1300	5	11	11

Document P.P.D.T : Constat de l'existant/Diagnostic/Rapport de synthèse, rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes

1-) Un développement concerté entre les collectivités et le partenaire privé

Très vite, il apparaît la volonté de réunir les deux domaines skiables pour lancer durablement le développement de la station de Peyragudes. En ce sens, « Le Syndicat Intercommunal d'Organisation de la Station de Sport d'Hiver de Peyresourde Balestas (SIOSSHPB) et le Syndicat Mixte des Agudes (SMA) ont exprimé leur volonté de coopérer en vue d'assurer la réalisation du complexe Peyresourde – Les Agudes. Cette démarche supposait :

- Une coordination des aménagements des domaines skiables et des constructions des remontées mécaniques,
- Une concertation sur l'implantation des zones d'hébergement,
- La recherche d'une gestion et d'une exploitation commune »¹.

En 1988, SIOB et le SMA décident donc de s'associer en créant la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de Peyragudes² dans laquelle, ils passent un contrat de partenariat avec la « Société

¹ Protocole d'accord en vue de la réalisation du complexe de la station touristique de Peyresourde - Les Agudes, rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes, 23 septembre 1988

² C'est à cette occasion qu'apparaît pour la première fois nom de Peyragudes, contraction de Peyresourde et des Agudes.

Financière Midi-Pyrénées » (SFMP), seul partenaire privé de l'opération. La SFMP est une émanation de la SOGEA¹, elle-même filiale de la Compagnie Générale des Eaux²

Actionnaire à 49% de la SEMAP, il est prévu que la SFMP intervienne comme sous-concessionnaire des domaines skiables, assurant ainsi l'aménagement, la construction des remontées mécaniques, l'exploitation et la gestion à ses risques et périls, à l'exception de la promotion de la station. Concrètement, la SFMP doit donc, dans un premier temps : « prendre en charge les installations des remontées mécaniques en l'état où elles se trouvent ; procéder au rachat à dire d'expert des matériels roulant et des stocks ; prendre en charge dans la sous-concession les dettes d'emprunts du Syndicat de Peyresourde restant à courir, correspondant notamment à l'installation récente des télésièges 3 et 4 places, et dont le montant figure dans l'étude de faisabilité ; faire son affaire personnelle de tous emprunts qu'elle viendrait à contracter en vue de l'aménagement et du développement du domaine skiable, sans pouvoir solliciter la garantie de la SEM ou d'un de ses partenaires publics ». D'autre part, au niveau de la SEMAP, la SFMP doit assurer la maîtrise d'œuvre déléguée pour l'aménagement secondaire des terrains de ZAC et en assurer la commercialisation, elle doit en outre participer à la promotion de la station.

De son côté, le partenaire public, actionnaire à 51%, assure à la SEMAP la maîtrise du foncier pour favoriser le développement de la station. Il s'engage également à transférer à la SEMAP, pour une durée de trente ans, les droits à la construction et à l'exploitation du domaine skiable.

Ainsi, cette alliance stratégique avec la SFMP se révèle être un franc succès, le partenaire privé respectant parfaitement le cahier des charges qui lui est imposée, il pose les fondations durables de la nouvelle station de Peyragudes. Examinons à présent l'évolution de la structure juridique de la station.

2-) La récupération de la gestion directe de Peyragudes par la SEMAP

Avec le renouvellement de la direction au siège de la Compagnie Générale des eaux, la SFMP décide de se retirer de l'exploitation de la station

C-) Peyragudes aujourd'hui, un domaine skiable qui prospère

L'ensemble de ce développement s'appuiera sur l'analyse du compte rendu du Conseil d'Administration de la station du 16 avril 2013³.

1-) La station la plus fréquentée de la chaîne N'Py

a-) Analyse du chiffre d'affaire du domaine

Sur l'exercice 2012-2013, la station de Peyragudes réalise 9 952 034€ de chiffre d'affaire (CA) dont 7 647 394 proviennent uniquement de la vente de forfaits de ski. Comparativement aux exercices précédents, la saison 2012-2013, avec 113 journées d'exploitation (contre 114 pour les deux exercices précédents), a permis de réaliser un CA supérieur dans la mesure où les saisons 2010-2011 et 2011-2012 ont respectivement permis de dégager 9 007 570€ et 9 308 726€ de CA.

¹ Station de sports d'hiver de « Val Louron », Information sur les acteurs du Tourisme, SIVOM de la vallée du Louron

² SOGEA : Rapport annuel 2007, http://publi.vinci.com/vinci_construction/france/sog97cptfr.pdf

³ Compte rendu du Conseil d'Administration de la station de Peyragudes, 16 avril 2013

b-) Analyse comparative de la fréquentation

- Analyse historique de la fréquentation du domaine

Il est intéressant de constater que, si la fréquentation du domaine est sensiblement la même sur les exercices 2010-2011 et 2011-2012 (respectivement 405 709 et 405 915 forfaits vendus), la vente de forfaits a chuté sur la saison 2012-2013 avec 398 055 forfaits vendus. Cette baisse de la fréquentation s'explique notamment par les difficiles conditions climatiques du mois de janvier qui expliquent un écart de fréquentation de 16 347 entrées, ainsi que par la fermeture de la station avant les vacances de pâques (3 715 entrées avaient été réalisées en 2012, 0 cette année).

Donc, la baisse de fréquentation sur la saison 2012-2013 ne permet pas d'expliquer la hausse du CA de la station sur ce même exercice.

- Peyragudes, moteur du développement de la chaîne N'Py

Globalement, notons tout d'abord, que la chaîne N'PY (qui regroupe les stations de Cauterets, La Pierre-Saint Martin, Gourette, Luz-Ardiden, Peyragudes, Piau, le domaine du Tourmalet et le Pic du Midi) a vu baisser sa fréquentation de 4% comparativement à la saison précédente (2 123 119 entrées en 2012 et 2 032 323 entrées en 2013). Ceci s'explique notamment par l'hiver particulièrement difficile de la station de Cauterets qui, avec le record mondial de 6 mètres de neige accumulé, a vu ses fréquentations baisser de 21% entre 2012 et 2013, pour les mêmes raisons la fréquentation du Pic du Midi a également chuté de 23% passant de 35 211 visiteurs en 2012 à 27 269 en 2013.

D'autre part, avec 398 055 entrées sur l'exercice 2012-2013, la station de Peyragudes est donc, avec le domaine du Tourmalet (535 830 entrées en 2013) et Gourette (307 315 entrées), un des moteurs du développement de la chaîne N'Py.

c-) Mars 2013, Peyragudes accueille les 100^{èmes} championnats de France de ski Alpin

Les championnats de France de Peyragudes, 2013



Document Œil de l'Éléphant

Le succès de la station de Peyragudes vient aussi de sa capacité à innover et à se distinguer des autres stations de ski du domaine pyrénéen.

L'organisation en mars 2013, du championnat de France de ski Alpin qui a permis d'accueillir de nombreux champions olympiques, champions de France et champions du monde, dans différentes disciplines, constitue un bon exemple de cette volonté d'innovation. L'événement mérite d'autant plus d'être souligné que cela faisait trente ans¹ que les Pyrénées n'avaient pas accueillis de compétition de ski alpin d'une telle renommée.

Outre l'image positive apportée à la station, l'organisation de cet événement (comme l'accueil du tour de France durant l'été 2012²) a d'une part dynamisé les activités touristiques annexes (ex : hébergement de plusieurs centaines de personnes dans une période hors vacances scolaires), mais la médiatisation massive autour de ce rendez-vous sportif a également permis de valoriser tant la station que la vallée du Louron d'une manière générale.

2-) Des clients satisfaits malgré des prix élevés

a-) Des prix de plus en plus élevés d'année en année : vers l'émergence d'un tourisme de classes ?

Avec 49 pistes, Peyragudes apparaît comme la 3^{ème} plus grande station de Pyrénées françaises (derrière le domaine du Tourmalet : 70 pistes, et celui de Saint-Lary Soulan : 55 pistes).

Pour la saison 2012-2013, elle affiche un forfait journée adulte à 36€ (alors qu'il était fixé à 32€ en 2009-2010). Si ce chiffre doit être nuancé par les tarifs affichés par certaines stations des Alpes (Chamonix : 132 pistes, forfait journée : 54€ ; Les 3 Vallées, plus grand domaine skiable du monde : 336 pistes, forfait journée : 53€), il faut quand même souligner que par une politique de tarification élevée, les grandes stations pyrénéennes favorisent de plus en plus un tourisme de classes où seules les classes les plus aisées peuvent accéder à des services de plus en plus cher. On s'éloigne ainsi de plus en plus du ski populaire, de l'activité de sport d'hiver bon marché qui faisait recette il y a quelques années.

Cependant, dans le contexte de crise économique actuel, il s'agit de se demander jusqu'à quel point, les stations peuvent augmenter leur tarifs sans risquer de perdre leurs parts de marché.

b-) Des clients globalement satisfaits

Les études de satisfaction relatives à la station de Peyragudes, et menées en 2012-2013 sur 2 263 clients, révèlent que 27% des personnes interrogées ont prononcé un avis favorable, 67% restent neutres et 6% ont émis un avis défavorable.

La note de satisfaction moyenne de la station, qui prend en compte la satisfaction des clients aux remontés mécaniques, à la caisse et aux services complémentaires, est en 2012-2013 de 7,69/10, il s'agit de la meilleure note obtenue depuis la mise en place de ce système d'évaluation.

¹ Peyragudes accueille les 100^{èmes} Championnats de France de ski alpin, <http://midi-pyrenees.france3.fr/2013/03/12/peyragudes-accueille-la-100eme-championnat-de-france-de-ski-alpin-215041.html>

² Voir Part 1, Chap 2, Sec 2 « Une politique territoriale largement critiquable cependant »

III-) Balnéa, premier centre thermo-ludique à voir le jour sur le massif pyrénéen

Le complexe thermo-ludique de Balnéa



Document Œil de l'éléphant

A-) Balnéa, un projet ambitieux au service du canton

1-) Le Syndicat Thermal et Touristique de la Haute Vallée du Louron, (STTHVL) : une structure juridique adaptée pour un développement concerté de l'activité

En 1971, est créé le syndicat Thermal et Touristique de la Haute Vallée du Louron (STTHVL) qui associe les communes de Génos et Loudenvielle. Initialement, ce syndicat, bâti autour des sources sulfureuses de Saoussas, a pour objet le financement d'un centre culturel, un terrain de camping-caravaning équipé pour l'hiver, des courts de tennis, une piscine de loisir, etc., et surtout d'aménager le lac de Génos-Loudenvielle, l'un des points fort du futur développement touristique de la vallée.

En 2000, lorsque le projet de Balnéa est mis en route, le STTHVL apparait donc comme idéal pour favoriser le développement de ce nouveau complexe touristique. Une Société Anonyme d'Economie Mixte (les actionnaires sont majoritairement publics mais la gestion est privée) est donc créée dans laquelle le syndicat, qui est majoritaire, s'associe avec des partenaires privés tels que le crédit agricole. Le STTHVL permet à la SAEM de Balnéa de percevoir 48% de subventions ce qui ne serait pas possible s'il s'agissait d'un établissement privé. C'est donc la STTHVL, propriétaire des locaux de Balnéa, qui finance l'investissement nécessaire à la création du complexe (à ce jour, les investissements apportés sont de l'ordre de 9 958 000€), les annuités d'emprunts étant remboursées par le « loyer » (448 000 euros versés chaque année au syndicat) perçu par le STTHVL sur l'exploitation de Balnéa.

Par cette stratégie, le STTHVL ne supporte pratiquement aucune charge de financement, et le succès de Balnéa est tel que la SAEM arrive même à dégager des bénéfices (en 2012, Balnéa dégage 46 000€ de bénéfices). Il est intéressant de constater que les bénéfices perçus par Balnéa ne sont pas partagés entre les actionnaires mais sont au contraire mis en réserve légale pour favoriser le fonctionnement journalier du complexe thermo-ludique.

Bien évidemment, le succès de Balnéa est aujourd'hui tel que de nombreux groupes extérieurs proposent de racheter le complexe, c'est cependant sans compter la farouche volonté des élus de

garder cet outil juridique au service de la vallée. Attachons nous à présent à analyser les raisons du succès de Balnéa.

2-) La création de nouveaux espaces pour répondre à plusieurs préoccupations

Le complexe thermo ludique de Balnéa naît de la rencontre la volonté de M. Pélieu de créer un outil touristique novateur dans la vallée, avec M. Pépi. M. Pépi qui travaillait à thermes expert, est spécialiste du thermalisme, réputé pour son travail sur La Chaîne Thermale du Soleil, il sera sollicité par les élus locaux pour créer le projet de Balnéa.

a-) Une volonté de développer et de pérenniser des emplois sur la vallée

- Une source d'emplois directs et indirects pour la vallée

D'une part, Balnéa constitue une formidable source d'emplois sur la vallée puisque à l'origine, le complexe ne comptait que 5 emplois, il en compte une quarantaine aujourd'hui. Outre une augmentation du nombre d'emplois, Balnéa a aussi contribué à les pérenniser, cette analyse sera portée dans le développement suivant.

D'autre part, Balnéa favorise également le développement ou le maintien des emplois indirects. En effet, le restaurant achète par exemple, son fromage et sa viande à des producteurs locaux, Balnéa travail avec des hébergements, des accompagnateurs en montagne, des artistes, etc. Par ailleurs, Balnéa traite avec une la blanchisserie Carrère, à Cadillac en vallée d'Aure, pour laver les quelques 200 000 serviettes et peignoirs de l'établissement.

- Une volonté de former et de faire travailler les jeunes

La volonté de l'établissement de s'inscrire dans le local se remarque aussi à travers l'initiative de Balnéa de faire travailler les jeunes de la vallée. Il faut en effet souligner les négociations entamées par Balnéa avec le bassin olympique de Lannemezan pour que celui-ci puisse former des jeunes au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique et ce, afin de pouvoir les employer pour des travaux saisonniers sur l'espace Ludéo par exemple. Notons que l'espace Ludéo est une piscine d'été, gérée par Balnéa, fonctionnant exclusivement entre juillet et août et destinée plutôt à accueillir un public jeune.

b-) Une diversification des offres pour répondre aux attentes de la clientèle

- Plusieurs types de clientèles (familles, « individuels », séminaires)

On distinguera ici trois grands types de clientèles aux attentes assez différentes

- Les familles. Elles constituent la clientèle principale de l'établissement en termes de fréquentation. Les familles recherchent des espaces diversifiés qu'il est possible de découvrir tous ensemble, elles auront donc tendance à privilégier les bassins plutôt que le restaurant ou les soins au corps.
- Les « individuels ». Il faut ici entendre la clientèle sans enfants qui fréquente l'établissement. Cette clientèle est relativement séduite par les services de massages proposés par Balnéa. En outre, elle apprécie le lieu pour son aspect revitalisant, loin du chahut des enfants, elle a donc tendance à réclamer de pouvoir évoluer dans des bassins séparés de ceux des enfants. Enfin, soulignons que si cette clientèle peut être amenée à déjeuner le midi au restaurant, c'est plus pour la commodité d'avoir un espace restauration à proximité que pour la qualité de la cuisine qui est dispensée (en ce sens, le

restaurant abandonnera très vite sa franchise « Planetalis », label biologique qui n'apportera rien à Balnéa).

- Les « séminaires ». Ce type de clientèle, aujourd'hui très en vogue dans la vallée du Louron (de nombreux établissements d'accueil adaptent maintenant leurs offres à cette nouvelle clientèle), a tendance à réclamer un packaging lorsqu'elle se rend à Balnéa. Par exemple, pour la journée de la femme, vendredi 8 mars 2013, 100 femmes de l'entreprise Airbus sont invitées à passer une journée à Balnéa. L'établissement leur propose d'alterner période de soin, période de baignade et restauration pour que l'offre soit complète.

- Une offre adaptée à chaque catégorie

Suite à l'initiative de M. Pélieu, appuyé techniquement par M. Pépi, « l'espace romain » de Balnéa ouvre ses portes le 15 juillet 2000. Il s'agit d'un espace avec un large bassin et quelques espaces annexes (un bain froid, deux bains chauds, un bain musical et un hammam), destinés à recevoir tout type de clientèle, enfant comme adulte.

En 2002, la première extension consiste à créer deux cabines de soin à l'étage afin de diversifier la gamme de services, notamment pour la clientèle adulte.

En 2004, avec la création de « l'espace Amérindien », Balnéa se retrouve avec deux espaces de baignades distincts. L'établissement décide donc de réserver l'espace romain à la clientèle adulte, pour satisfaire sa volonté de se ressourcer en étant séparé de l'espace pour enfants.

L'espace Amérindien



Document Œil de l'éléphant

En 2006, l'établissement agrandit l'accueil et crée le restaurant. Comme il a déjà été dit, le restaurant est ouvert le midi, il est surtout un complément pour les clients qui vont se baigner et/ou faire des soins à Balnéa et qui veulent ensuite se restaurer. Cependant, la création du restaurant ajoute une grande flexibilité à Balnéa qui peut désormais réserver cette espace à l'accueil de séminaires.

En 2011, est créé « l'espace japonais », véritable plus de l'établissement, il permet en 2012, d'enregistrer 25 000 entrées supplémentaires. Ce succès s'explique notamment de par le fait que ces bassins extérieurs se situent face aux montagnes, ce qui garantit un spectacle magnifique, en particulier en hiver.

L'espace japonais



Document Œil de l'éléphant

Enfin ajoutons qu'une réflexion est menée autour de la création d'un espace réservée à l'accueil des familles. En ce sens un nouvel espace de « bains russes » devrait voir le jour d'ici deux ans.

B-) Balnéa en 2013, un succès économique incomparable sur tous les plans

1-) Bilan humain et énergétique du complexe thermo-ludique sur l'année 2012¹

a-) Un bilan social impressionnant

En 2012, la masse salariale représente 41% du Chiffre d'Affaire (CA) de Balnéa contre 43,5% en 2011.

L'effectif de Balnéa varie selon les saisons entre 36 et 57 personnes. Cependant, la structure garantie toute l'année

- 37 personnes en effectif temps plein,
- 2 apprentis,
- 11 personnes en temps partiel équivalent à 6 temps plein sur l'année.

Il faut aussi souligner que 75% du personnel est féminin est occupé les fonctions de soin, accueil, entretien, etc., tandis que les 25% de personnel masculin se retrouve en matière de gestion technique, surveillance des bassins, cuisine, etc. Notons également que 26 salariés permanents sont en CDI, sur lesquels il faut enlever 4 personnes à temps partiels (deux étant souhaités par les salariés, deux autres étant voulus par l'employeur).

Enfin, le second semestre 2012 a permis de pérenniser certains postes saisonniers en les transformant en CDI. C'est notamment le cas pour des salariés travaillant dans le restaurant, le service ou l'entretien. Certains temps partiels ont par ailleurs été transformés en temps complet pour fixer le

¹ Balnéa : Bilan social, énergétique, comptable et financier de l'exercice 2011/2012

personnel (soins, entretien). Cette politique a voulu en priorité renforcer les différents services du complexe de Balnéa afin d'éviter un turnover considéré comme néfaste à l'activité.

Pour 2013, des postes devraient encore être pérennisés au niveau des bassins et des soins en raison du nombre important de saisonniers dans ce service. En outre, Balnéa souhaite mettre en place la formation du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique toujours dans la perspective de pérenniser les postes.

Ainsi, par cette politique sociale, Balnéa illustre bien la volonté des gestionnaires de pérenniser l'emploi sur le territoire valléen. Examinons à présent le bilan énergétique du complexe thermo-ludique.

b-) Un bilan énergétique intéressant

Jusqu'en 2010, les sources énergétiques du bâtiment sont le propane et l'électricité. En effet, sur le semestre de juin à décembre 2010, on peut constater une consommation moyenne de 566,47 MWh pour un coût de 33 092€, une consommation de propane de 1 510,4 MWh pour un coût de 80 365 €, soit une consommation énergétique totale de 2076,87 MWh pour un coût total de 113 457€.

Lors de la création du « jardin japonais » en 2011, une chaudière à bois est installée, cette innovation permet des gains énergétiques et donc financier considérables. En effet, en 2012, les consommations de bois, électricité et propane sont, pour la même période, respectivement de 597,5 MWh, 992,7 MWh et 479,14 MWh pour un coût total de 125 207€. Autrement dit, pour une consommation énergétique moindre qu'en 2010, l'établissement utilise l'énergie pour une surface plus grande (il faut désormais inclure l'espace japonais, espace extérieur qu'il faut chauffer même en hiver), il faut cependant une hausse du coût de consommation qui n'apparaît pas excessive au regard de la surface supplémentaire alimentée en énergie.

2-) 2013, l'année de tous les records

a-) Analyse de la fréquentation de l'établissement¹

Pour comprendre l'évolution de la fréquentation sur le complexe thermo-ludique de Balnéa, il convient d'analyser plusieurs périodes.

Tout d'abord, on constate que Balnéa est moins soumis aux variations saisonnières de clientèle que les autres établissements d'accueil. Certes, on constate des pics de fréquentation aux mois de février-mars et de juillet-août, période de vacances scolaires propices à un tourisme familial générateur de beaucoup d'entrées, pour autant, l'établissement qui est rarement fermé durant l'année, voit ses bassins se remplir d'environ 4 000 personnes tous les mois. On notera néanmoins que le mois de novembre est celui où l'on enregistre le moins de fréquentations avec en moyenne 3 000 entrées chaque année (le mois de novembre 2002, avec (seulement) 1 061 entrées, étant sûrement le pire mois de l'histoire du centre thermo ludique).

D'autre part, sur l'ensemble de la période 2001-2012², il faut souligner une progression très nette du nombre de visiteurs puisque l'établissement passe d'une fréquentation de 67 560 personnes en 2001 à 190 360 en 2012, soit une augmentation de près de 281% en 11 ans. Cette évolution s'explique notamment par la création de nouveaux espaces aquatiques sur le complexe. Cet aspect est

¹ Complexe Balnéa – Fréquentation – Comparatif années

² Les années 2000 et 2013 ne sont pas incluses car pas significatives du fait qu'elles n'ont pas été écoulées entièrement (Balnéa ouvre ses portes en juillet 2000)

d'autant plus flagrant sur l'année 2012, première année de fonctionnement de Balnéa avec son nouvel espace japonais : la fréquentation pour cette période passant de 158 715 personnes en 2011 à 190 360 en 2012. Cette tendance semble se confirmer en 2013 puisque le mois de février pulvérise le record de fréquentation de l'établissement avec 41 873 entrées enregistrées au cours de cette période, le record précédent ayant été réalisé au mois d'août de l'année 2012 avec 27 861 entrées.

b-) Analyse du chiffre d'affaire de Balnéa par rapport aux autres structures¹

Pour finir, il est intéressant de se pencher sur l'analyse du chiffre d'affaire (CA) de Balnéa en comparaison avec les établissements similaires sur Midi-Pyrénées.

Comme pour le nombre de fréquentations, la croissance du CA de Balnéa sur la période 2001-2011 est vertigineuse : en 2001, l'établissement réalise un CA de 442 824€, ce CA est en 2011 de 2 269 421€ ce qui constitue une évolution de 412,5% en l'espace de 10 ans. D'ailleurs, ne serait-ce que sur la période 2010-2011, le CA de l'établissement passe de 1 615 597 à 2 269 421€, soit une évolution de 40,5%.

La comparaison avec les autres établissements de la Région est également intéressante. On remarquera par exemple que si le complexe Grands Thermes/Aquensis à Bagnères-de-Bigorre, a vu son CA augmenté de 1 702,1% sur la période 2001-2011, son CA reste nettement inférieur à celui de Balnéa puisqu'en 2011, le complexe d'Aquensis réalise 1 586 640€ de CA contre 2 269 421€ pour Balnéa. Aquensis constituant le second établissement thermo-ludique en terme de chiffre d'affaire sur la Région, on constate donc ici que le complexe de Balnéa, de part une vaste campagne de communication, un emplacement idéal et facile d'accès, une large offre de services de qualités, la proximité avec les stations de ski et les établissements d'accueil, etc., se place largement en tête de tous les établissements de Midi-Pyrénées spécialisés dans ce domaine d'activité.

En outre, le CA de Balnéa en 2011 est d'autant plus significatif qu'il constitue 32% du CA total de tous les complexes thermo ludiques cumulés sur les Hautes Pyrénées (soient 10 établissements pour un CA total de 9 618 590€ en 2011), et 23,6% du CA cumulé de tous les complexes sur l'ensemble de la Région Midi-Pyrénées.

Enfin, pour 2012, le record est encore battu puisque Balnéa génère un CA de 2 870 250€.

¹ Evolution des chiffres d'affaires (en euros HT) – Prestations bien-être à la journée en Midi-Pyrénées, Observatoire ADT/CDT/CRT, juin 2012

Evolution des chiffres d'affaires (en euros HT) – Prestations Bien-être à la journée en Midi-Pyrénées

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	Evolution 2011/2001
Average	119 342	175 620	220 578	196 895	293 637	382 078	376 021	354 896	878 481	1 499 269	1 338 652	-10,7%	1021,7%
Autre les Bains (1)	33 829	83 847	83 046	30 630	44 760	126 958	127 223	75 959	50 993	77 471	55 303	-28,6%	63,5%
Accès-Thermes Grand Terroir													
Bains du Condomne (2)	74 232	79 882	112 456	138 603	201 977	184 820	135 505	160 043	722 502	1 341 176	1 228 668	-8,4%	1555,2%
Usual les Bains (3)	11 281	11 891	25 076	27 662	46 900	70 300	93 293	118 894	104 985	80 622	54 681	-32,2%	384,7%
Auvergnat	0	0	0	0	6 384	8 766	9 705	7 964	3 363	8 196	32 328	294,4%	
Caristac	0	0	0	0	6 384	8 766	9 705	7 964	3 363	8 196	32 328	143,7%	
Haute Garonne	292 379	328 786	404 372	424 328	603 096	600 337	610 302	549 152	573 253	608 656	864 276	42,0%	191,6%
Luchon	292 379	328 786	404 372	424 328	603 096	600 337	610 302	549 152	573 253	608 656	864 276	42,0%	191,6%
Gers	82 293	81 249	133 027	258 974	243 161	341 259	450 246	550 200	495 886	504 895	495 773	-1,8%	502,4%
Barbazan	0	0	0	17 000	12 136	14 105	6 697	85 995	96 664	105 252	104 835	-0,4%	
Casteln-Ventuzan	80 586	81 249	117 026	144 130	120 516	178 183	226 733	245 558	211 136	248 581	222 861	-10,3%	974,3%
Lectoure (4)	1 707		16 001	97 844	112 509	148 893	716 816	188 086	188 086	151 062	168 027	11,3%	
Hautes Pyrénées	1 457 774	1 710 036	1 936 137	1 120 241	3 520 569	4 423 180	5 004 134	4 839 497	4 622 678	5 473 515	6 887 561		
Argella-Cazou													
"Le Jardin des Bains" (5)	7 842	8 252	9 909	8 481				23 686	22 773	24 769	170 000	2067,8%	
Bagnères-de-Bigorre - Grands-Thermes / Aquennes	88 043	104 424	453 712	930 000	1 317 000	1 535 716	1 781 939	1 395 663	1 127 102	1 222 746	1 586 640	29,8%	1702,1%
Thermes de la Reine					2 021	7 522							
Bagnères-Bazuzus "Ciel" (6)	1 56 893	199 379	187 528	171 768	177 031	211 480	199 936	23 225	190 042	242 870	254 013	4,6%	59,9%
Breilautens	231	448	3 330	0	0	0	0	0	0	0	282		22,3%
Capvern "Edenval" (7)	762	883	805	3 416	5 393	5 142	4 650	7 980	7 920	105 580	230 837	118,6%	30193,6%
Caudebec "Les Bains du Rocher" (8)	176 688	194 792	247 267	265 586	296 101	491 924	462 518	356 809	372 751	764 595	1 173 886	53,5%	564,4%
Loudonville "Balnéa"	442 824	524 124	624 945	808 288	988 772	1 184 003	1 395 747	1 445 883	1 501 325	1 615 597	2 269 421	40,5%	412,5%
Luz-Saint-Sauveur "Luzba"	276 761	350 071	232 435	225 081	204 012	316 069	525 335	564 036	374 911	384 324	510 000	37,9%	91,5%
Saint-Lary "Le Roc" (9)	305 730	327 663	176 208	657 621	450 234	671 322	634 009	1 022 505	1 075 854	1 113 034	672 480	-39,6%	120,0%
Midi-Pyrénées	1 951 788	2 295 691	2 694 114	4 000 438	4 668 847	5 252 620	6 450 408	6 301 909	6 573 661	8 094 531	9 618 590	18,8%	392,8%
Part Massif Pyrénées	1 869 495	2 214 442	2 561 887	3 741 464	4 417 302	5 402 595	5 990 457	5 743 745	6 074 412	7 501 440	9 091 899	19,9%	386,3%
% Part Massif	95,8%	96,5%	95,1%	91,5%	94,6%	93,9%	92,9%	91,1%	92,4%	93,7%	94,5%		

2 810 250 €
190 300 €

2012

- (1) 2009 : Hiver - Fermeture pour travaux
- (2) 2009 : Ouverture des Bains du Condomne
- (3) Faible de la fréquentation consécutive à l'ouverture des Bains du Condomne
- (4) 2010 et 2011 : données non communiquées par l'exploitant - estimatif sur la base de la fréquentation et de la moyenne des prix moyens pratiqués par la station (HT) / changement du mode d'exploitation (dormant)
- (5) 2005 à 2007 : Changement de mode de calcul (comptabilisé avec les séjours de remise en forme) / 2010 : Estimatif sur la base du chiffre d'affaires 2009
- (6) 2008-2009 : Fermeture en raison des travaux d'entretien et de la création du centre thermologique
- (7) 2010 : Ouverture du Centre Edenval le 1er Juillet
- (8) 2010 : Ouverture du Centre Thermologique "Les Bains du Rocher" en juin
- (9) 2010 : Changement d'exploitant en cours de saison

En conclusion de ce premier chapitre nous noterons donc que les élus de la vallée ont donc su, avec pertinence, tirer les conséquences des différents échecs stratégiques pour développer de nouvelles dynamiques qui ont garanti le succès de la politique de développement harmonisé de ces quarante dernières années.

En ce sens, le traumatisme de la transmission de gestion de Peyresourde à un gestionnaire privé peut aujourd'hui être considéré comme « l'opportunité » dont a pu se saisir la vallée pour développer de nouveaux domaines d'activités en évitant de perdre le contrôle des outils stratégiques de son développement.

Conséquence de cet enseignement, le canton louronnais est aujourd'hui le moteur du dynamisme économique valléen grâce à trois grandes structures stratégiques : Peyragudes, Val Luron et Balnéa. Basées sur des démarches de développement totalement différentes, ces trois structures sont aujourd'hui complémentaires et dynamise l'activité touristique louronnaise.

Après avoir fait une analyse des outils de développement économique, le second chapitre traitera du bilan critique de quarante années de renaissance.

Chapitre 2 Analyse critique de quarante années de renaissance

Ce second chapitre va permettre d'aborder les forces et les faiblesses de la collectivité louronnaise.

On soulignera tout d'abord la capacité de la collectivité locale à favoriser un développement économique proche de ses administrés. En développant une stratégie de proximité avec les acteurs qui l'entourent, l'intercommunalité louronnaise parvient en effet à développer une politique économique cohérente.

Cependant, ce développement permettra d'aborder dans un second temps les limites de la stratégie des élus en ce sens que la réalité de gestion de l'administration peut apparaître contestable, mais aussi que le manque d'ambition des élus peut handicaper l'esprit d'initiative.

Section 1 Une collectivité locale encline à favoriser un développement économique proche de ses administrés

On analysera ici les forces de la collectivité favorisant le développement économique, avant de traiter de la stratégie développée pour favoriser le développement harmonisé de la vallée du Louron.

I-) Les forces de la collectivité favorisant le développement économique

A-) Une proximité d'acteurs divers rendu efficace par la culture de mobilité des individus sur le territoire

1-) La traditionnelle mobilité des acteurs sur le territoire

Traditionnellement, la vallée du Louron est marquée par une forte mobilité des acteurs sur son territoire. Le phénomène de mobilité des acteurs est largement évoqué dans l'introduction de ce mémoire, il s'agira ici de faire plutôt une synthèse succincte des différents processus de mobilité.

Sous l'ancien régime, le massif pyrénéen fonctionne de manière relativement autarcique, pour autant les relations transvalléennes et transfrontalières sont d'une très grande richesse, en témoignent notamment les accords de lies et passeries évoqués dans l'introduction.

Avec la révolution industrielle, les Pyrénées s'ouvrent largement, on assiste à un exode rural massif vers les villes si bien que la vallée du Louron se retrouve amputée de la moitié de sa population en moins d'un siècle.

Enfin, à partir des années 1960, en pleine période des Trente Glorieuses, on assiste à l'émergence d'un tourisme de masse sur le massif pyrénéen, nouvel épisode de mobilité avec la (ré)-apparition du travail saisonnier.

Ainsi, les phénomènes de mobilité géographique des individus sur le massif pyrénéen semblent montrer la grande capacité des acteurs à s'adapter aux différentes variations économiques du territoire. Cette caractéristique apparaît propice au développement d'une proximité spatiale puisque les individus sont susceptibles de se redéployer pour gérer les outils économiques les plus divers tant dans le domaine du tourisme que dans celui de l'industrie, de l'agriculture ou du pastoralisme.

2-) Une proximité organisationnelle dominante au détriment des autres dimensions de la proximité

Les relations de proximité entre les acteurs d'un territoire permettent généralement de générer des externalités, c'est-à-dire un phénomène supporté par l'ensemble des acteurs de manière favorable (ex : pollution) ou défavorable (ex : proximité d'infrastructure développées).

Sur une zone rurale de montagne comme l'est celle de la vallée du Luron, l'excellent cadre de vie et la proximité immédiate avec le manteau neigeux constituent une externalité positive pour le tourisme ; la présence d'estives très étendues permet également de générer des externalités positives au bénéfice de l'activité agro-pastorale ; enfin, la grande capacité de mobilité des individus sur le territoire a pu favoriser l'implantation d'industries à proximité des territoires valléens.

Forts de ces différentes externalités, les acteurs économiques du territoire vont adopter des stratégies de proximité différentes selon leur domaine d'activité.

a-) Le fruit d'un fort interventionnisme des pouvoirs publics : une activité touristique saisonnière génératrice de proximité organisationnelle entre les acteurs

La proximité organisationnelle se définit comme étant une situation de coopération temporaire entre deux acteurs aux actifs complémentaires. Cette dimension de la proximité est adaptée au développement d'une activité touristique saisonnière dans la mesure où les entreprises vont être amenées à coopérer les unes avec les autres pour une période déterminée. Autrement dit, chaque acteur qui propose une activité de service sur ce territoire risque d'être amené à coopérer avec des acteurs différents selon la saison.

- La dimension organisationnelle du tourisme lui-même

Par exemple, un gestionnaire de centre de vacances qui organise des classes de découvertes et des colonies de vacances, tendra à rechercher une offre de services liée aux sports d'hiver (forfaits de ski, location de matériel, déneigement de la route, etc.) en période hivernale et coopérera avec d'autres fournisseurs de services l'été (accès à un parc aquatique, activités de plein air, etc.).

- Une proximité organisationnelle qui se répercute sur l'agro-pastoralisme

L'agro-pastoralisme intègre également une dimension organisationnelle qui peut prendre deux aspects. D'une part, les acteurs de ce domaine d'activité sont régulièrement amenés à travailler ensemble pour réaliser des économies d'échelle (transport du bétail par exemple) ou pour avoir une gestion pertinente des estives de montagne. D'autre part, le tourisme est également générateur de proximité organisationnelle puisque la production agro-pastorale s'adresse avant tout aux touristes en vacances dans la région.

Cependant, par opposition, l'activité touristique saisonnière ne favorise pas forcément une proximité institutionnelle entre les acteurs. Cette autre dimension de la proximité se caractérise par l'institution d'une relation de confiance entre deux acteurs qui partagent les mêmes normes et susceptible de générer une relation privilégiée de long terme entre ces deux entités. Le caractère saisonnier du tourisme de montagne rend naturellement l'institution d'une relation de confiance de longue durée relativement difficile. Il faut cependant noter que certaines sociétés telles que la SEM de Balnéa ont pu développer des relations privilégiées et pérennes avec des sociétés de nettoyage, des blanchisseries, etc.

b-) La simple proximité spatiale du secteur industriel

La proximité spatiale se définit comme la présence de plusieurs acteurs sur un espace géographique déterminé sans pour autant que ces acteurs n'aient de lien les uns avec les autres. La proximité spatiale peut apparaître adaptée dans les territoires ruraux où foisonnent les PME et TPE à faible flexibilité coût mais aussi les industries spécialisées. En effet, dans la mesure où ces entreprises cherchent à être compétitives, elles vont tenter à minimiser leur coût de production en recherchant des configurations économiques favorisant les externalités positives. Pour les sociétés industrielles, outre, la capacité de mobilité des individus sur le territoire, ces sociétés bénéficient également de la proximité de matières premières qui les poussent à venir s'implanter directement sur le territoire.

La proximité spatiale d'industries à proximité de la vallée du Louron mérite d'être soulignée dans la mesure où, en particulier avant l'avènement du tourisme, l'usine Alcan¹ de Beyrède ainsi que les usines du plateau de Lannemezan sont des sociétés qui, encore aujourd'hui, emploient beaucoup de main d'œuvre originaires des vallées avoisinantes.

Cependant, si la force de la proximité spatiale est précisément la diversification des secteurs d'activité qui protège le territoire en cas de crise sectorielle, elle ne favorise pas la mise en place de connexions entre les acteurs économiques.

B-) Une stratégie politique de proximité

1-) Une forte volonté politique de contrôler les secteurs stratégiques

a-) Des élus locaux implantés depuis longtemps conscients des problématiques territoriales

Si la faible mobilité des élus locaux est critiquable sur de nombreux points², cela constitue cependant un avantage indéniable concernant l'analyse et le développement territorial.

En effet, avec plusieurs (dizaines) années d'expériences, les pouvoirs publics territoriaux ont pu développer une proximité naturelle avec leurs administrés. Ils ont par ailleurs une connaissance fine des problématiques qui peuvent se poser sur le territoire valléen et sont donc aptes à utiliser les leviers nécessaires pour favoriser le développement du territoire.

Par ailleurs, étant pour la plupart originaires ou implantés dans la vallée depuis des dizaines d'années, ces responsables politiques conservent une certaine responsabilité vis-à-vis des habitants. Conscients des difficultés qu'a pu traverser la vallée pour relancer l'activité économique par le tourisme il y a trente ans, les maires des 15 communes du canton de Bordères-Louron ont eu l'intelligence de mener le développement touristique tout en gardant le contrôle des outils nécessaires à ce développement.

b-) La judicieuse utilisation des Société d'Economie Mixtes pour contrôler l'économie louronnaise

D'après la définition donnée par le site marche-public.fr, « une SEM (société d'économie mixte) est une société anonyme dont une partie du capital est détenue par l'État ou par des collectivités territoriales directement ou non et par des partenaires économiques et financiers privés »³. Il faut ici

¹ www.beyrede-jumet.fr/economie.htm

² Voir Part 1, Chap 2, Sec 2 « Une politique territoriale largement critiquable cependant »

³ www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Seml.htm

comprendre que, depuis l'ordonnance du 6 juin 2005, une SEM est une société soumise au régime juridique des sociétés de droit privé (soumise au droit de la concurrence) mais dont le capital est détenu majoritairement par l'Etat ou des collectivités locales. Cet outil est souvent utilisée par les pouvoirs publics locaux dans la mesure où ce faisant, les collectivités territoriales peuvent garder la main mise sur les secteurs stratégiques de l'économie.

Dans la vallée du Louron, suite au traumatisme de la transmission de la station de ski de Peyresourde à un gestionnaire privé¹, c'est précisément cette stratégie de SEM qui a été adoptée. Ainsi, dans les années 1990, l'Etablissement Public Intercommunal de la Vallée du Louron participe à cinq SEM dont le président de l'EPCI, Michel Péliu, est directeur

- La Société d'Economie Mixte Aménagement de la station de Peyragudes : pour la gestion et l'exploitation du domaine skiable de Peyragudes
- La Société Anonyme d'Economie Mixte de Gestion de Ludotherm exploitant le centre thermo-ludique de Balnéa, la piscine de loisir Ludéo et le restaurant Planetalis.
- La SEM Promodev en charge de la gestion d'hébergements sur la vallée
- La Société d'Economie Mixte Immobilière de Peyragudes, maître d'ouvrage de la résidence « Le Sérias »
- N'PY, nouvelle SEM créée en 2004 et qui regroupe aujourd'hui sept grands domaines skiables (Peyragudes, Piau, Barège-La Mongie, Luz-Ardiden, Cauterets, Gourette, La Pierre Saint-Martin)

Ces structures permettent donc à la vallée de conserver le contrôle des outils stratégiques de développement que sont notamment les stations de ski de Peyragudes et Val Louron et l'espace de Balnéa.

Enfin, il est intéressant de faire une comparaison succincte avec la stratégie de développement économique du canton de Vielle-Aure dans la vallée d'Aure voisine. En effet, l'exemple de la station de ski de Saint-Lary, l'illustre parfaitement, la collectivité locale a ici fait le choix de déléguer la gestion du domaine skiable à Altiservice, une Société Anonyme de gestion de remontées mécaniques². Si cette politique libérale permet d'alléger la collectivité des coûts de fonctionnement de ce service, pour autant, les élus locaux n'ont aucun contrôle quant à la gestion de l'outil de développement économique le plus stratégique de la vallée d'Aure.

2-) Un intercommunalité qui s'adapte aux évolutions économiques du territoire sur lequel elle est implantée

α-) Du SIVOM à la communauté de commune de la vallée du Louron (CCVL) : la volonté de conserver une intercommunalité démocratique

La vallée du Louron s'illustre pour avoir été l'un des premiers cantons de France à créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple dans les années 1970. Les nombreuses mutations de l'intercommunalité, aujourd'hui regroupée autour de la CCVL, témoignent de la volonté des élus de s'adapter aux évolutions stratégiques valléennes.

Pour autant, l'un des points forts de cette intercommunalité est son aspect extrêmement démocratique puisque, quel que soit le nombre d'habitants ou les revenus de chaque commune membre, chaque municipalité possède deux délégués communautaires.

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 1 « Les échecs de la politique valléenne »

² www.altiservice.com

b-) L'intercommunalité Louronnaise : un outil de gestion stratégique mais un manque de personnes compétentes et de moyens chronique

La structure intercommunale est aujourd'hui au cœur de la stratégie politique de développement des territoires. En effet, les différentes réformes des collectivités territoriales, et en particulier la révision constitutionnelle du 16 décembre 2010, renforcent à chaque fois un peu plus le rôle de l'intercommunalité.

Désormais, les intercommunalités se voient transférer de plus en plus de compétences de la part des communes membres à tel point que les communautés urbaines ou les métropoles se substituent même à certaines compétences autrefois exercées par les Régions ou les Départements. Un autre exemple frappant est celui de la mise en place du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, stratégie par laquelle les préfets entendent regrouper les communes ne faisant pas encore partie d'intercommunalité pour former des entités de plus de 5000 habitants (exception faite des zones de montagnes) d'un seul tenant et sans enclaves.

Outre des compétences élargies, la CCVAL dispose d'outils juridiques très efficaces et performants pour mener à bien ses projets mais aussi pour soutenir le développement économique des entreprises privées.

Enfin, les intercommunalités peuvent se prévaloir d'avantages très intéressants en matière de financement pour les pousser à mener des politiques d'investissement sur leur territoire.

Cependant, si la CCVAL peut constituer un outil stratégique pour développer des projets, il n'en demeure pas moins un manque chronique de moyens humains et financiers pour développer une politique économique ambitieuse. Un manque de moyens humains d'une part puisque la collectivité regroupe à peine plus de 1000 administrés dont peu sont aptes à mener des politiques de développement du territoire, un manque de moyens financiers ensuite, la CCVAL n'étant composée que de très petites communes, il est difficile pour elle de mener des projets économiques de grande ampleur.

En ce sens, les responsables politiques de la vallée du Louron sont en train de mener une réflexion sur un éventuel élargissement de la communauté de communes afin de bénéficier de plus de moyens mais en prenant le risque de ne plus être totalement indépendante quant aux décisions à prendre concernant le développement de la vallée du Louron.

Après avoir étudié les forces et les stratégies de la CCVAL pour favoriser son développement économique, il s'agit à présent de s'intéresser aux résultats de la politique menée depuis les trente dernières années.

II-) Une stratégie payante et pérenne sur le long terme

Si les conséquences du développement économique de la vallée du Louron sont spectaculaires au niveau du tourisme, il ne faut pas non plus négliger le rôle de l'agro-pastoralisme et des industries à proximité dans ce développement.

A-) Le pari efficace de l'offre de services comme vecteur du développement économique

Tout l'enjeu de la problématique de développement des territoires semble être posé dans cette sous-partie. En effet, il s'agit de se demander s'il faut d'abord créer de l'offre de services pour espérer voir les populations venir s'installer sur le territoire, ou au contraire, s'il s'agit plutôt d'attendre d'avoir de la demande pour constituer une offre. Les deux stratégies doivent être menées de front en gardant en ligne de mire que le rôle principal d'une collectivité est de proposer un niveau de service de qualité à ses administrés.

1-) Le développement d'outils au service du tourisme

Dans un premier temps, la collectivité louronnaise a choisi d'apporter une offre de services touristiques pour attirer les vacanciers et dynamiser son économie. Pour ce faire, elle crée Val Louron¹, construit le lac de Génos-Loudenvielle, récupère la station de Peyresourde et crée Peyragudes et enfin, elle procède en 2001 à la construction de Balnéa.

Avec l'avènement de l'activité touristique, se développe en parallèle toute une série de services nécessaires à son expansion. De nombreux établissements d'accueil sont construits, on voit apparaître des restaurants, des gîtes, des hôtels, etc. Se développent également les sociétés de transports, les services de location de matériel, les activités annexes (guides de haute montagne, sports en eaux vives, parapente, etc.), etc.

2-) Le tourisme au service du développement des acteurs

Il faut d'autre part considérer les retombées indirecte du tourisme sur les administrés. En effet, la mise en place d'une activité économique pérenne a aussi permis de favoriser l'implantation et le maintien des individus sur le territoire de la vallée du Louron.

Dans cette perspective ont donc été mis en place de nombreux services aux personnes tels que la création d'une épicerie de village, d'une boulangerie et son service de distribution par camion, d'une crèche, d'un médecin, l'agrandissement de l'école avec l'organisation du ramassage scolaire, la création d'une centrale d'épuration, etc.

Parallèlement, le tourisme dynamise également les professions libérales, on voit s'installer des charpentiers, maçons, électriciens et autres plombiers qui profitent de l'importante demande en constructions pour se développer.

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 2 « Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents »

B-) La sauvegarde des activités agro-pastorales et industrielles en périphérie de l'activité touristique

1-) Une activité pastorale mise en valeur par le tourisme

a-) La maison Pyrénéenne du Pastoralisme d'Azet¹ : la rencontre entre tourisme et pastoralisme

La maison Pyrénéenne du Pastoralisme, nichée dans le petit village d'Azet perché entre la vallée d'Aure et du Louron est l'illustration de l'évolution du pastoralisme pyrénéen. Ainsi, cet établissement poursuit deux missions fondamentales.

D'une part, il s'agit ici de mettre en valeur, aux yeux des visiteurs, le patrimoine agro-pastoral en présentant les acteurs et les mécanismes permettant l'exercice de cette activité mais aussi les produits du terroir qui en sont le fruit. En ce sens, la maison du Pastoralisme a pour vocation de faire découvrir, à travers un espace muséographique, les enjeux et les contraintes du pastoralisme dans les vallées pyrénéennes.

D'autre part, ce lieu se présente également comme un relais local à de nombreux projets relatifs au pastoralisme tels que le projet « PATRIM » (pour un réseau pyrénéen de musées, écomusées et centre d'interprétation du patrimoine) porté par l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, le projet « bien-être animal en zone d'estives » porté en partenariat avec l'Agence Régionale Pour l'Environnement² de Midi-Pyrénées, etc.

Ainsi, la Maison du Pyrénéenne du Pastoralisme se pose aujourd'hui comme un acteur incontournable de valorisation et de développement de l'activité agro-pastorale dans les vallées pyrénéennes.

b-) Le tourisme moteur du développement économique agro-pastoral

Paradoxalement, si les sceptiques disent que le tourisme a sûrement contribué à tuer l'activité agro-pastorale, il faut cependant souligner le fait que pour beaucoup de producteurs locaux, la vente directe aux vacanciers de passage constitue souvent la première source de revenus.

En effet, s'il est vrai que le nombre d'éleveurs a considérablement diminué depuis plus d'un siècle, pour autant, le nombre de têtes de bétail est quant à lui resté à peu près constant, la qualité des cheptels s'étant même améliorée. Sans aucun doute, ce maintien du nombre de tête de bétail malgré la diminution du nombre d'éleveurs s'explique par l'amélioration des moyens techniques et les nombreuses aides accordées aux éleveurs dans le cadre de la Politique Agricole Commune notamment, mais il faut aussi souligner le rôle du tourisme qui a permis de redynamiser l'activité agro-pastorale en lui donnant un nouveau souffle et une certaine pérennité sur le territoire valléen.

¹ www.pastoralisme.fr

² www.arpe-mjp.com

2-) Les industries de Sarrancolin et du plateau de Lannemezan une dimension plus large du développement économique valléen

a-) Des industries « stables » du fait de leur grande spécification : l'exemple de l'usine ALCAN de Beyrède-Jumet¹

Forte d'un effectif de 120 employés, l'usine Alcan de Beyrède est le deuxième plus important fournisseur d'Europe en corindon brun utilisé comme abrasif pour les meules, les toiles et papier, le traitement des surfaces, etc.

Cet établissement, implanté sur la commune de Beyrède-Jumet depuis les années 1950 a été un acteur incontournable en terme d'offre d'emploi, en particulier jusque dans les années 1970, époque où le tourisme n'est pas encore développé et où les vallées d'Aure et du Louron se situent en grande précarité. Aujourd'hui encore, l'usine Alcan continue d'être source d'emploi pour de nombreux travailleurs valléens.

D'autre part, il faut remarquer le caractère hautement spécifique de cet établissement. En effet, la technicité des appareils de production dont il est doté témoigne d'une très haute valeur d'usage, et donc d'un coût de redéploiement élevé. Autrement dit, depuis plus de 60 ans, l'usine trouve une certaine stabilité de l'emploi dans la mesure où, délocaliser cet établissement représenterait un coût faramineux puisqu'il s'agirait de reformer des ouvriers hautement qualifiés, de réimplanter des machines de haute technicité en les remettant aux normes, etc.

b-) Le risque non négligeable de l'absence d'encadrement par les collectivités locales

Depuis 2007, la société Alcan, 3^{ème} leader mondial de production de produits en aluminium, a été rachetée par Rio Tinto, groupe minier multinational anglo-australien surtout implanté en Australie et en Amérique du Nord : la petite usine de Beyrède appartient donc aujourd'hui à cette multinationale géante de plus de 58 milliards de dollars annuels de chiffre d'affaire.

Le risque d'une telle situation est inhérent à celui d'une déconnexion de la sphère productive et financière. En effet, cela se constate presque tous les jours en France, les grands patrons à la tête de firmes globales ne raisonnent plus en terme de production mais en terme de rentabilité pour satisfaire leurs actionnaires. La conséquence d'un tel état d'esprit est qu'ils n'hésitent pas à faire fermer les industries considérées comme pas assez rentables par le biais de licenciement boursier et ce, dans l'unique objectif d'accroître la rentabilité de leur entreprise au détriment de la réalité productive de terrain.

Ainsi, en l'absence de participation des collectivités locales au capital de la société, l'usine de Beyrède se retrouve soumise au bon vouloir de ce géant industriel, il faut donc espérer qu'elle continue d'être assez rentable au cours des prochaines années pour ne pas se voir fermée.

¹ beyrede-jumet.fr/WordPress/?page_id=48

Section 2 Une politique territoriale largement critiquable cependant

I-) Une réalité de gestion de l'administration contestable

Si la promotion de l'environnement est censée constituer le cœur des projets de développement valléen, les enjeux économiques et financiers soulevée par l'activité touristique relèguent souvent au second plan la question environnementale.

D'autre part, une analyse doit aussi être portée sur le cumul des mandats des élus en poste, un parallèle pouvant être fait avec le débat actuel sur le cumul des mandats. Cependant, cette critique doit être nuancée par le faible engagement politique des individus dans la vallée comme force d'opposition.

A-) La promotion de l'environnement comme outil du développement touristique : une résolution toujours respectée ?

1-) Le succès du rejet de projet de ligne à Très Haute Tension : une victoire qui mérite d'être soulignée

Dans les années 1980, le gouvernement français est favorable à la création d'un réseau d'électricité transnational pour favoriser l'exportation de son marché nucléaire florissant. En ce sens, en 1982, EDF développe un projet de ligne Très Haute Tension.

Dès 1985, EDF et son homologue espagnol Red Electrica signent un contrat selon lequel, la France, par le biais de la centrale nucléaire de Golfech, doit livrer à l'Espagne un surplus d'électricité grâce à une ligne THT de deux fois 400 000 volts¹. Le projet est donc celui de créer une ligne de 91 pylônes de 60 mètres de haut pesant chacun 140 tonnes². Après plusieurs réflexions, il apparaît que le tracé le plus simple et le plus pertinent pour EDF est celui visant à traverser la vallée du Louron.

Très vite, l'affaire prend une dimension politique, le rejet du projet de ligne THT fait consensus et les élus locaux souhaitent faire classer la vallée pour empêcher la réalisation de la ligne. Au printemps 1990, Matignon refuse d'accorder l'autorisation pour classer la vallée du Louron, en arguant du fait qu'il est d'intérêt public de construire la ligne THT³. Pour autant, la lutte continue et en 1994, la vallée du Louron saisit le Tribunal Administratif de Pau (TA) pour contester la légitimité du permis de construire de la THT. Le 15 décembre 1994, le TA se prononce en faveur de la vallée du Louron, le projet est suspendu mais EDF fait appel. Le 11 janvier 1996, contre toute attente, la Cour d'Appel de Bordeaux donne raison à EDF et rétablit la validité du permis de construire ; fort de sa victoire EDF annonce que « le chantier débutera dès que les conditions climatologiques le permettront »⁴. Par cette décision, la Cour d'Appel de Bordeaux signe l'arrêt de mort de la politique économique de la vallée basée presque exclusivement sur le développement de l'activité touristique par la promotion de l'environnement.

¹ Historique projet d'implantation d'une ligne THT, http://depris.cephes.free.fr/cahors_debat/historique.htm

² « Juppé fait baisser la tension », <http://www.lavie.fr/archives/1996/02/08/pyrenees-le-val-louron-respire-juppe-fait-baisser-la-tension,1968603.php>

³ « Le courant coupe la vallée », La dépêche du Midi (Hautes-Pyrénées), 23 avril 1990

⁴ « La cour d'appel rebranche EDF ! », La dépêche du Midi (Spécial Vallée du Louron), 12 janvier 1996

Finalement, appuyé par de nombreuses personnalités politiques telles que Corine Lepage¹, ministre de l'environnement, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, mais aussi Marc Sensi, président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, etc., le conseiller général du canton du Louron M. Péliou arrive à obtenir du premier ministre A. Juppé l'annonce officielle au sénat, de l'abandon du projet de ligne THT en vallée du Louron. La vallée est désormais classée Site Protégé, « c'est l'épilogue heureux et inespéré d'un combat de 14 ans »².

2-) Un tourisme de masse en totale contradiction avec la mise en valeur de l'environnement

a-) Une anthropisation exacerbée néfaste pour l'environnement

« En géographie et en écologie, l'anthropisation est la transformation d'espaces, de paysages ou de milieux naturels par l'action de l'homme ».³ En ce sens, la montagne apparaît comme un espace totalement anthropisé puisque de tout temps, les Hommes ont cherché à aménager leur environnement pour vivre.

Cependant, l'anthropisation de la nature pyrénéenne prend une nouvelle dimension avec l'apparition du tourisme dans les années 1960. Une attention particulière doit être portée aux stations de ski, dont le développement constitue la forme la plus aboutie d'anthropisation. En effet, il s'agit de construire des villes de loisir pour un tourisme hivernal. Une telle politique suppose d'implanter dans des zones difficiles d'accès des équipements de « confort » tels que l'eau courante, l'électricité, l'hébergement, l'assainissement, réseau routier, parking, etc. A cela s'ajoute la création des équipements de « loisirs » tels les équipements directement liés à la pratique du ski (remontées mécaniques, équipements de sécurité, équipements d'entretiens des pistes, etc.), les offres de services touristiques (location de matériels, hôtels, restaurants, etc.), etc. Enfin, les développeurs de l'activité touristique doivent se doter d'équipements de « pérennisation » pour implanter durablement l'activité touristique. Il faut bien évidemment entendre par là l'implantation des canons à neige, la création de réservoirs d'eau et d'un réseau de canalisation pour les alimenter, etc.

Ainsi, ce phénomène d'anthropisation massive vient se poser en contradiction avec la « ligne directrice » de la politique valléenne visant à la promotion de l'environnement, en témoigne l'exemple du développement de la station de Peyragudes cité ci-après.

b-) La station de Peyragudes, illustration du phénomène d'anthropisation du territoire valléen

- **Une anthropisation de la montagne en quelques chiffres**

Nous noterons ici que la station est dotée d'une capacité d'accueil de 4 200 lits ce qui suppose, la mise en place de nombreux services complémentaires tels que des moyens de transport, l'installation de réseaux, un service de gestion des déchets, etc.

En outre, le domaine skiable est aménagé de manière à garantir le maximum de confort d'utilisation aux skieurs : 60km de pistes ont donc été aménagés (nivellement, création d'un snow park, d'un boardercross, de deux restaurants d'altitudes, de hangars à dameuses, etc.), installation de

¹ « Une charte pour régler la facture environnement », La dépêche du Midi (Grand Sud), 27 janvier 1996

² « Peyragudes. 1988-2008 : 20 ans d'ascension », <http://www.ladepeche.fr/article/2009/02/15/559562-peyragudes-1988-2008-20-ans-d-ascension.html>

³ Définition de l'anthropisation, http://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/anthropisation.php4

réseaux de canons à neige, etc.), et 9 télésièges, 5 téléskis, 2 tapis et 1 télécable assurent la remontée des pistes.

Par ailleurs, les 51 pistes de la station sont couvertes à 35% par 230 canons à neige qui ont nécessité la construction d'un réseau d'alimentation souterrain gigantesque.

- **Le lourd tribut de l'accueil du tour de France à Peyragudes : la création de la route du Pla Loudic**

Il est intéressant de s'attarder sur la création de cette infrastructure destinée à favoriser l'accès à Peyragudes pour les touristes venant de la vallée du Louron. La route du Pla Loudic constitue en effet l'illustration parfaite des contradictions existantes dans le discours politique entre promotion de l'environnement et développement de l'activité touristique.

En effet, si les élus utilisent l'argument de la sécurité (l'autre accès à la station se fait par une route fortement exposée aux avalanches) pour justifier la création de la route, les conditions de précipitation dans lesquelles celle-ci a été réalisée laissent supposer l'existence d'ambitions sous-jacentes différentes. Cette crainte se révèle fondée puisque à peine un an après la création de la route, la station de Peyragudes accueille pour la première fois le tour de France, une des conditions indispensables pour accueillir le tour étant précisément de bénéficier d'un double accès à la ville étape et ce, pour des raisons de sécurité. Cette anecdote montre bien qu'au-delà des intérêts de sécurité mis en avant par les élus pour justifier de la création de cet ouvrage, subsistait la volonté de faire un coup médiatique autour de la station de Peyragudes pour servir les intérêts touristiques de la politique économique valléenne.

Outre un impact écologique considérable, il faut également souligner que la réalisation de ce projet s'est faite au détriment des règles juridiques nécessaires puisque la route fut construite alors même que tous les documents administratifs n'avaient pas été fournis par la collectivité (manquaient l'étude d'impact et l'étude sur les eaux de ruissellement¹).

Une fois de plus, l'exemple de la route du Pla Loudic met en avant l'ambivalence pouvant exister entre d'une part le discours officiel de promotion et de mise en valeur de l'environnement, et de l'autre une volonté officieuse de servir le lobby touristique au détriment même des formalités administratives.

B-) Analyse de la problématique du cumul des mandats en vallée du Louron

Depuis presque trente ans, Michel Pélieu cumule les mandats électifs et les mandats de gestion². Loin de simplement chercher à critiquer ce phénomène, ce développement vise à donner des éléments de réflexion quant aux risques d'une telle politique sur le terrain.

1-) Débat national sur le non cumul des mandats et réalité de terrain

Si le rapport Jospin, « Pour un renouveau démocratique », s'intéresse en particulier à la question du cumul des mandats parlementaires, il faut aussi rappeler la capacité des élus locaux à cumuler des mandats exécutifs et des mandats de gestion. On peut en effet se demander si cette

¹ Compte rendu du CA de l'association ARPAL du 6 juin 2011, <http://arpa.louron.free.fr/IMG/pdf/CRCA06062011.pdf>

² « Démocratie ou népotisme dans le Louron ? », <http://arpa.louron.free.fr/spip.php?article251>

politique est vraiment souhaitable ou si, au contraire, il ne s'agit pas d'un outil contre-productif pour mener une politique de développement.

a-) Des mandats électifs et mandats de gestion qui se renouvellent peu

- Un cumul des mandats électifs

M. Pélieu est d'abord président, de la Communauté de Communes de la Vallée du Louron. En 2011, il devient président du Conseil Général des Hautes Pyrénées, il confie alors son mandat de maire de Loudenvielle à N. Lacaze, directeur de la station de Peyragudes.

- Un cumul des mandats de gestion

Outre deux mandats électifs, M. Pélieu cumule de nombreux mandats de gestion. Il est en effet

- président de SDE 65 (Syndicat Départemental d'Electrification),
- président du Syndicat Thermal et Touristique de la Haute Vallée du Louron,
- président de la régie des eaux et assainissement,
- président de la Société Anonyme d'Economie Mixte de Gestion de Ludotherm,
- président de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Station de Peyragudes,
- président de la Société d'Economie Mixte Promodev,
- président de la Société d'Economie Mixte Immobilière de Peyragudes,
- président de la Société Anonyme d'Economie Mixte N'Py.

b-) Le cumul des mandats, un outil contre-productif pour mener une politique de développement

- Critiques sur le cumul des mandats

La principale critique qui peut être faite sur le cumul des mandats est le fait que, cela éloigne l' élu du citoyen. Or, le rôle de l' élu est précisément de représenter les citoyens qui ont voté pour lui. Ainsi, en choisissant de cumuler plusieurs mandats, l' élu se détache de sa fonction première, il ne peut plus être sur le terrain pour jouer son rôle de proximité avec la population.

Le cumul des mandats apparait aussi comme profondément anti-démocratique. En effet, la démocratie se conçoit dans le fait qu'une pluralité de représentants œuvre pour satisfaire l'intérêt général. Or, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce développement, le cumul des mandats rend difficile la diversification des réflexions nécessaires à la construction d'un territoire. Se faisant, la politique menée va toujours dans la même direction et toute initiative divergente est difficile à mettre en place.

- Critique sur le renouvellement des mandats

La critique principale au renouvellement infini des mandats est que cela fausse le jeu politique. Cette opportunité conduit les élus à mener une politique électorale en vue du prochain mandat, plutôt qu'une politique sur le fond où l' élu prendrait de vrais risques pour aller au bout de ses engagements.

2-) Une réalité qui doit être nuancée par le faible engagement des acteurs sur le terrain

a-) Des forces d'opposition certes, mais peu de projets alternatifs

Dans le cas précis de la vallée du Louron, les critiques apportées au cumul des mandats doivent cependant être nuancées. Certes, il existe plusieurs associations qui œuvrent pour apporter un regard différent sur la construction de la vallée, pour autant, il n'existe pas de vrai projet politique alternatif qui soit proposé en opposition à la politique de M. Pélieu.

En effet, l'association ARPAL par exemple, se constitue en « comité de vigilance » pour contester les dérives du « népotisme dans le Louron », cependant elle ne constitue pas pour autant de véritables alternatives en proposant des candidats porteurs d'un projet politique innovant.

On peut alors s'interroger sur les causes de l'absence de ces projets alternatifs.

b-) Un manque d'ambition des acteurs eux-mêmes qui sclérose l'esprit d'initiative

Ce manque d'ambition des acteurs s'explique de différentes façons.

D'un côté, une large partie de la population louronnaise apparaît comme favorable à la politique menée par M. Pélieu depuis les vingt dernières années. M. Pélieu ayant largement participé au développement économique de la vallée, beaucoup se considèrent redevables de sa politique, considèrent qu'ils ont réussi à s'implanter et à s'installer durablement dans la vallée grâce à lui, ils ne remettront donc pas en cause sa politique et se fieront à sa politique.

D'un autre côté, il convient de s'intéresser aux jeunes ayant grandi dans la vallée et supposés être les futurs acteurs du développement louronnais. Il semblerait que le manque d'intérêt pour « la chose politique » de cette catégorie de la population puisse être imputable à la « tradition autarcique valléenne ». En effet, pour beaucoup de parents de la vallée, il apparaît impératif que leurs enfants qui partent étudier dans les villes, reviennent travailler le plus vite possible dans la vallée. Se faisant, en arguant souvent d'un argument de sécurité financière, ils ont tendance à priver leurs enfants de l'ouverture culturelle, de l'ouverture au monde et à la société qui les entoure, les empêchant ainsi de réaliser les expériences nécessaires à leur épanouissement civique indispensable pour avoir un regard critique sur l'exercice de la politique.

D'autre part, une autre catégorie de la population est celle des saisonniers qui, même s'ils sont des acteurs économiques incontournables pour le développement valléen, ne se sentent pas forcément impliqués par l'exercice politique puisqu'ils sont souvent contraints à une grande mobilité.

Par ailleurs, une catégorie émergente est celle des habitants qui possèdent une résidence secondaire dans la vallée. Le problème est ici aussi celui d'une trop grande mobilité qui ne pousse pas les individus à s'investir dans le jeu politique. On peut aussi remarquer que pour la plupart, les résidents secondaires sont de retraités ou des individus en fin de carrière qui achètent un pied-à-terre dans la vallée pour leur vieux jours, ils ne cherchent donc pas forcément à faire de la politique.

Enfin, il ne faut pas aussi sous-estimer la réalité de l'exercice politique dans une petite vallée d'un millier d'habitants où les élus connaissent directement ou indirectement la plupart des électeurs et sont capable d'influencer la population en leur faveur. Il faut aussi souligner que la difficulté à mettre en place des initiatives dissidentes à la politique valléenne peut apparaître comme un frein à l'esprit critique et donc à l'émancipation politique des individus.

II-) Un manque d'ambition chronique des élus locaux qui handicape l'esprit d'initiative

Une des personnes interrogées dans le cadre de ce mémoire m'a confiée que selon elle, « c'est au moment où la collectivité va bien qu'elle peut se permettre de prendre des risques, c'est au contraire lorsqu'elle est au plus mal qu'elle devra prendre des décisions à la hâte qui risquent d'être de mauvais choix car réalisés dans de mauvaises circonstances ». Cette seconde partie, qui se pose en approfondissement de la première, va permettre de montrer que la politique menée dans la vallée depuis une vingtaine d'années ne favorise pas l'émergence de points de vue diversifiés nécessaires pourtant aussi à la construction du territoire.

A-) Peu de mise en valeur du territoire dans sa globalité

D'une certaine manière, la communication nécessaire à la mise en valeur du territoire valléen est réalisée de manière extrêmement libérale. En effet, il n'y a pas une promotion du territoire dans sa globalité mais au contraire une mise en opposition, pour ne pas dire une mise en concurrence des secteurs économiques stratégiques. Cette politique, contre-productive pour la collectivité, est d'autant plus regrettable que les différents secteurs stratégiques couvrent une clientèle différente et offrent donc des intérêts pour toutes les catégories de population.

1-) Une mise en opposition contre-productive

Rappelons qu'il existe trois grands supports stratégiques de l'économie touristique dans la vallée du Louron : la station de Val Louron, le complexe thermo-ludique de Balnéa et la station de Peyragudes. Chacune de ces entités développe sa propre stratégie de communication, alors qu'il serait sans doute préférable de valoriser la vallée dans son ensemble.

La station de Peyragudes apparaît clairement comme l'image de marque de la vallée du Louron, cette station fait d'ailleurs l'objet d'une publicité particulière grâce au label N'Py. En appartenant à ce label, Peyragudes rivalise avec les plus grandes stations des Pyrénées. Il y a ici une mise en valeur de l'espace, d'un service touristique de haut niveau pour des vacanciers en général relativement fortunés. Il est à noter que le coût moyen pour une famille de 4 personnes pour une semaine dans ce genre de structure avoisine en général les 2000€ (en prenant en compte, l'hébergement, le forfait de ski, la location du matériel, les cours de ski, les extras, etc.).

Paradoxalement, la station de Val Louron fait débat. Pour des raisons de rentabilité, certains estiment que, pour faire fonctionner Val Louron, la station doit chercher à être compétitive avec les grandes stations des Pyrénées. Cela supposerait adopter une logique libérale de baisse des coûts de production avec la mise en place de structures adaptées à un tourisme de masse pour dégager le maximum de profit. Pour autant, la station de Val Louron, de part sa disposition ne peut pas et ne doit pas chercher à rivaliser avec les grandes stations. Val Louron se situe trop bas dans la vallée pour assurer un enneigement de bas de piste permanent et de qualité, en outre, elle ne dispose pas de suffisamment de foncier pour pouvoir s'agrandir, tant en terme de superficie des pistes skiables qu'en terme d'agrandissement de l'hébergement. Il s'agit au contraire de favoriser la mise en valeur d'une station familiale de moindre envergure, adaptée aux skieurs débutants, et à des prix biens plus abordables que ceux des grandes stations.

Enfin Balnéa, récente structure qui n'a de cesse de s'agrandir touche encore un autre type de clientèle. Cet établissement présente une large flexibilité d'offre en s'adressant tant à des personnes

individuelles, qu'à des familles, ou encore à des comités d'entreprise, etc. En outre, Balnéa est la seule structure touristique d'envergure de la vallée à pouvoir ouvrir été comme hiver.

Ainsi, il est de plus en plus fréquent de constater que le nom Vallée du Louron n'est pas vraiment connu. Par contre, Peyragudes et Balnéa sont des repères qui permettent de localiser la vallée. A souligner aussi la confusion très fréquente entre Vallée du Louron et Val Louron un mauvais raccourci étant fait entre la station de ski et la vallée.

2-) Une réalité qui ne constitue pas une fin en soi

Que ce soit avec Val Louron, Peyragudes ou Balnéa, les élus locaux ont toujours su faire preuve d'une grande innovation, et c'est sûrement cette politique qui a permis de faire venir la clientèle touristique. En effet, Peyragudes s'est démarquée des autres stations pyrénéennes en étant la première à se doter d'un télésiège débrayable, pour en équiper ensuite l'ensemble de son domaine. Balnéa est par ailleurs le premier complexe thermo-ludique à voir le jour dans les Pyrénées et inspirera ensuite les constructions d'Aquensis¹ à Bagnères-de-Bigorre ou de Sensoria Rio à Saint-Lary². Val Louron est enfin la première station de ski à développer un tourisme familiale à l'image de la station des Karellis³ en Savoie.

Cependant, pour pérenniser la clientèle, il convient à présent de faire unité de la diversité de ces structures touristiques en mettant en valeur non plus chaque structure individuellement et de manière inégale, mais au contraire en favorisant la promotion de la vallée du Louron au sens large afin d'une part de réaliser des économies d'échelle (campagne de promotion moins onéreuse) et d'autre part de valoriser le potentiel de la vallée du Louron dans sa globalité.

B-) L'absence quasi-totale de politique culturelle comme « ciment » du développement économique

Bien souvent, la dimension culturelle est négligée lorsque l'on parle de développement économique, c'est pourtant une erreur.

La diversité culturelle est d'abord un facteur d'émancipation politique en ce sens que l'individu qui se cultive, agit en citoyen, il participe à la création de la société qui l'entoure, il est acteur du développement de son territoire. En ce sens, la culture peut apparaître comme un des fondements de la démocratie dans la mesure où le citoyen cultivé favorise l'intérêt général.

D'un point de vue économique, on peut aussi considérer que la culture n'est pas sans lien avec le dynamisme économique d'un territoire. En effet, l'accès à la culture permet de créer du lien entre les individus, permet d'instaurer des relations de confiance en favorisant une proximité institutionnelle entre les membres⁴.

Donc, la diversité culturelle apparaît comme indispensable au développement de la société dans son ensemble. Ainsi, on se demandera ici en quoi l'absence de diversité culturelle dans la vallée du Louron fait défaut au développement économique de ce territoire.

¹ <http://www.aquensis.fr/>

² <http://www.saintlary.com/ete/page/remise-en-forme-sensoria>

³ <http://www.karellis.com/>

⁴ Voir Part 1, Chap 2, Sec 1 « Une collectivité locale encline à favoriser un développement économique proche de ses administrés »

1-) L'authenticité du patrimoine valléen, une mise en valeur un peu réductrice de la culture en vallée du Louron

A partir des années 90, s'est développée l'idée d'une promotion du terroir à travers son patrimoine culturel, historique et architectural. Cette initiative répond à une tendance générale de « patrimonialisation culturelle » provenant des populations et des institutions à l'échelle nationale. Une mise en valeur d'un potentiel déjà existant sur le territoire louronnais qui s'inscrit plus dans une logique de promotion touristique que dans une véritable « politique culturelle ».

Les exemples sont pléthoriques pour illustrer le soutien inconditionné des politiques publiques en ce sens. On peut par exemple citer, la foire aux traditions pyrénéennes¹ organisée tous les mois d'août à Loudenvielle, le musée de l'Arixo² à Loudenvielle qui met en valeur les coutumes traditionnelles louronnaises, mais aussi le film des « 4 saisons du berger » de Jean-Paul Jaud ou la série de reportages de TF1³ sur la vallée du Louron en 2012, etc. Enfin, il faut souligner la création depuis 2008, du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire des vallées d'Aure et du Louron⁴, label visant à promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales qu'offrent les vallées d'Aure et du Louron.

Si le patrimoine au sens large mérite bien sûr d'être restauré et mis en valeur, il est important de percevoir les limites de cette démarche en termes de production de sens pour la population.

En effet si cette mise en valeur patrimoniale peut participer à une (ré)appropriation partielle de l'héritage culturel local, elle ne peut être véritablement utile que si elle s'inscrit de manière complémentaire et convergente dans une dynamique culturelle globale, incarnée et ouverte sur le monde.

Pire, de nombreuses actions et manifestations donnent une image erronée, désincarnée des habitants de la vallée, en témoignant « les clichés » véhiculé par la série de reportages diffusée par TF1 en 2012 sur la vallée : non, les habitants de la vallée du Louron ne sont pas tous des bergers et des paysans, qui boivent de la garbure cuisinée dans la cheminée les soirs d'hiver autour du feu, en chantant des chansons de la vallée dans le patois local !

Ainsi, outre la promotion de la richesse du patrimoine valléen, les élus locaux devraient favoriser et soutenir l'expansion de toutes les formes de pratiques culturelles pour assurer la cohésion entre les habitants.

¹ « 22^{ème} Foire aux traditions Pyrénéennes », <http://www.tourisme-midi-pyrenees.com/22eme-foire-aux-traditions-pyreneennes-de-genos-loudenvielle/>

² « L'Arixo, ou la modernité au service de la culture », http://www.vallee-du-louron.com/fr_et/espace-museographique-arixo.php

³ « Vallée du Louron : « chez Rogé », on se régale en musique, <http://videos.tf1.fr/jt-13h/vallee-du-louron-chez-roge-on-se-regale-en-musique-7032044.html>

⁴ <http://www.patrimoine-aure-louron.fr/accueil-1.html>

2-) Une collectivité qui semble ne pas prendre suffisamment conscience des enjeux culturels liés au bouleversement du tissu social

Cette analyse s'appuie sur les textes de Franck Morinière¹, fondateur de l'association « Perspectives » qui se consacre depuis vingt ans à la promotion de la diversité culturelle sur le territoire valléen.

“On n'est pas le produit d'un sol, on est le produit de l'action que l'on y mène.

L'identité culturelle ne signifie ni race, ni ethnie, ni nationalisme, ni régionalisme... Pas la guerre mais la paix : le libre jeu des antithèses (le débat, l'opposition des points de vues, des idées) et des altérités (des différences) qui sont la richesse de l'Humanité”.

L'identité culturelle, que ce soit à l'échelle d'une commune, d'une aire géographique ou encore d'une nation est le produit d'un long travail qui se définit par l'échange entre des partenaires pensants et s'adaptant à des situations successives sans rompre avec la continuité temporelle.

Ainsi nous pourrions définir l'identité culturelle comme un être collectif en mouvement qui, tel un être humain, un sujet autonome capable de penser et d'agir par lui-même, est en constant développement.

Félix Marcel Castan

Ces 40 années de développement touristique ont été marquées par un bouleversement du visage social de la communauté Louronnaise. Fort de la création de nouveaux emplois, la population louronnaise s'est peu à peu enrichie de nouveaux venus qui représentent aujourd'hui près de 50 % de la population permanente. La promotion du site et de son environnement relativement bien préservé a permis d'attirer un nombre croissant d'aquéreur en « résidence secondaire ». Les jeunes qui autrefois ont quitté la vallée pour travailler en ville, reviennent « au pays » pour y vivre leur retraite...

Jamais dans l'histoire, la vallée du Luron n'a connu un tel bouleversement dans la formation de l'identité culturelle.

« Autrefois, on était happé par la force du champ magnétique communal.

Le sentiment d'appartenance était toute l'identité culturelle. Il était basé sur un système agro-pastoral de valeurs liées au travail de la terre, de transmission orale des connaissances, bref sur des pratiques culturelles fortes. L'identité était à la fois le ciment et le ressort profond qui donnait immédiatement le sens et la justification à toutes activités. L'identité culturelle était une donnée parce qu'elle se confondait avec l'appartenance (la naissance). Ce qui reliait les hommes était plus fort que ce qui les séparait.

Le dedans avait le dessus sur le dehors.

Rapidement une nouvelle forme d'identité s'est développée que l'on peut qualifier « d'identité éclatée », caractérisée par la diversité des origines sociales, des nouvelles pratiques culturelles et socioprofessionnelles.

¹ L'association Perspectives, 10 années de réflexion, de pratiques et d'actions culturelles en Vallée du Luron

Subissant une formidable force d'attraction extérieure, les individus se sont progressivement affranchis du champ magnétique communal d'autrefois et nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, ont dans leur tête de nombreux centres de gravité. Ils résident dans une commune, travaillent dans une autre, ont leur famille ailleurs...

Ainsi les trajectoires individuelles se multiplient et divergent, ne se croisent qu'occasionnellement et souvent s'ignorent totalement. Les activités sont de plus en plus spécialisées et communiquent peu entre elles. Les temps partagés au même moment et par tout le monde sont de plus en plus rares. Les perceptions des réalités profondes sont de plus en plus abstraites.

Pendant que les uns s'éloignent de leur commune, d'autres sont attirés, s'arriment parfois par une seule porte d'entrée : l'école, le sport et les loisirs, le travail, le conseil municipal...

La communauté valléenne est donc entrée dans l'ère de la pluri-appartenance, de l'identité nouvelle. Elle est passée d'une interconnaissance réelle à une interconnaissance potentielle. Ce qui revient à dire, ou presque, à un passage d'une identité culturelle réelle à une identité culturelle potentielle.

Le dehors a pris le dessus sur le dedans ».

La communauté valléenne est donc à cheval sur l'identité ancienne qui s'effiloche et l'identité nouvelle, qui faute d'être travaillée se construit plus en négatif qu'en positif.

Entre un monde qui n'en finit plus de mourir et un monde nouveau, qui se cherche et qui n'est porteur d'aucune réelle dynamique communautaire, sinon qu'économique.

On peut par exemple percevoir clairement qu'aujourd'hui que de nombreux habitants se définissent par un déficit d'appartenance à la communauté, et leur préoccupation est en général de la fixer peu ou prou. Ils ont besoin d'une reconnaissance symbolique qui suffit amplement à leur bonheur et que leur offrent les mainteneurs de l'identité ancienne, qu'ils viennent par là même conforter dans leur certitudes.

Cette courte analyse pose une problématique locale et universelle : « Soit l'on considère qu'il y a une tendance irréversible à la dissolution des communautés humaines, ce qui revient à considérer que les citoyens sont incapables de participer à leur devenir commun. Soit l'on prend à bras le corps cette problématique de la formation de l'identité culturelle et l'on se donne les moyens pour construire une nouvelle culture de l'échange et de la participation communautaire, à l'échelle des villages sinon celle du canton, en considérant que la contradiction « entre agir et penser ensemble » et « agir et penser par soi-même » sans reléguer son pouvoir de penser, peut devenir le moteur d'une vie sociale, heureuse et fertile . »

C'est ici qu'intervient la fonction culturelle avec cette possibilité d'inventer ou de réinventer des dynamiques d'actions capables de subvertir tous les entre-deux : passé et présent, jeunes et anciens, tradition et novation, dedans et dehors... tout en reliant ces entre-deux dans un mouvement synthétique.

C'est ici que se situe la démarche de l'association Perspectives et de son « « Festival et rencontres de Germ », qui durant neuf années (1992/2000) a interrogé ces problématiques d'identité et créé une formidable expérience d'échange intergénérationnelle entre les habitants du Louron et d'ailleurs.

Un événement pluridisciplinaire interrogeant des sujets d'histoire et d'actualité, invitant des artistes, des acteurs sociaux et culturels, des chercheurs du monde entier... à venir confronter leurs

démarches aux réalités d'un territoire de vie. Un lieu d'expression incarné, porté par la population (150 adhérents), laboratoire de création artistique, lieu de pratiques civiques...

Un évènement proposant une approche de l'histoire et des patrimoines, non sous l'angle d'une conservation artificielle mais comme des héritages à transmettre et à renouveler, des éléments vivants et utiles, des expériences et des sources d'inspiration... Comme autant de matière capable de stimuler la curiosité, la mémoire et l'imaginaire des individus et des communautés.

Une initiative complémentaire du développement économique et social qui aurait sans doute mérité davantage de soutien de la part des collectivités locales, dans une dynamique de complémentarité des fonctions.

Pour conclure cette première partie, nous avons donc vu que, plus que de simples outils, l'idée de développement harmonisé est le fruit d'un consensus, une volonté commune des acteurs du territoire de mettre en place, dans les années 1970, une politique de développement au service et en concertation des habitants. En choisissant d'utiliser le tourisme comme moyen d'action, l'intercommunalité a donc pu faire face à un exode rural massif, a permis la réimplantation des individus sur le territoire en faisant basculer la tendance chronique du vieillissement de la population dans la vallée.

Ainsi, le SIMA, le SIVOM, EPIVAL puis aujourd'hui la CCVL ont contribué depuis quarante ans à développer des outils pour dynamiser le territoire. Par les traumatismes de la coopérative et de la gestion privée de Peyresourde, les développeurs ont pu tirer des enseignements pour garder le contrôle des moyens de son développement. Désormais, Peyragudes, Balnéa et Val Louron figurent parmi les grandes réussites même s'ils reposent sur des schémas de développement différents, pourtant liés par les acteurs qui ont porté ces projets. La station de Val Louron a sûrement été le déclencheur du renouveau valléen vers le développement de l'activité touristique. Par un ingénieux montage juridique, le conseiller général H. Liroulet, accompagné de plusieurs jeunes valléens motivés, a réussi à associer plusieurs acteurs dans le développement d'un projet commun et concerté. La station de Peyragudes est quant à elle née d'un combat juridique acharné contre un gestionnaire privé, combat ayant abouti à la fusion des deux entités des Agudes et de Peyresourde pour créer Peyragudes, aujourd'hui troisième plus grand domaine skiable des Pyrénées françaises. Enfin, le complexe thermo-ludique de Balnéa, inauguré en 2001 est un bel exemple de réussite alliant tourisme et exploitation des eaux thermales de la vallée.

Mais la construction valléenne depuis 1970 s'est d'abord reposée sur les habitants qui, face au dépérissement de leur territoire, ont choisi de s'associer autour de valeurs communes pour construire un projet novateur. Attentifs aux exemples des vallées voisines, les élus ont voulu développer une politique visant à promouvoir l'environnement en établissant une relation de proximité avec les habitants et avec les acteurs économiques déjà implantés : le tourisme devait être la locomotive du développement valléen, entraînant les wagons du pastoralisme, de l'artisanat, etc. Pour autant, plusieurs limites de ce développement méritent également d'être soulignées puisque la promotion de l'environnement demeure par exemple contestable dans la mesure où ce développent les stations de sport d'hiver ultra anthropisées ; la problématique du cumul des mandats sur le canton est également critiquable ; enfin, on peut déplorer le manque d'ambition des élus quant à la volonté de favoriser l'expression citoyenne des habitants du canton.

La seconde partie de cette étude va donc chercher à examiner les initiatives futures de la collectivité pour développer le territoire, seront également apportées plusieurs pistes de réflexion pour approfondir ce développement.

DEUXIEME PARTIE

Perspectives d'avenir

Il serait illusoire de croire, qu'au regard de la stratégie de développement économique basée sur le tourisme, le succès de la Communauté de Communes de la Vallée du Louron peut être considérée comme acquis et qu'il ne convient pas de le remettre en question pour les prochaines années.

Bien au contraire, considérant notamment la crise économique que nous traversons, qui se traduit pas des plans d'austérité toujours plus draconiens, une baisse du pouvoir d'achat etc. ; considérant aussi l'impact à moyen et long terme du réchauffement climatique sur les stations pyrénéennes, il apparait aujourd'hui primordial de diversifier l'activité économique de la vallée du Louron.

Depuis les années 2000, on constate donc une véritable rupture de la politique économique de l'intercommunalité louronnaise. En effet celle-ci, si elle continue tout de même (et à raison) de pérenniser le développement touristique, commence à mener des réflexions quant à la diversification de sa stratégie économique en cherchant à mieux intégrer le potentiel agropastoral et environnemental dans sa politique. Pour autant, cette démarche mérite largement d'être approfondie.

Les deux chapitres de ce développement vont donc permettre d'étudier les perspectives d'avenir envisageables par la collectivité. Dans une première partie nous analyserons les projets de développement envisagé et/ou engagés par la collectivité en faveur d'une diversification de l'activité économique. Le second chapitre consiste quant à lui à proposer des pistes de réflexion pour approfondir la politique valléenne.

Chapitre 1 Les initiatives de la Communauté de Communes de la Vallée du Louron (CCVL) pour les prochaines années : vers un tourisme plus propre ?

Depuis quelques années, la CCVL commence à prendre conscience de la nécessité de diversifier les activités économiques sur son territoire.

Certes, il est indéniable que le succès de l'intercommunalité est total quant au développement du tourisme ces quarante dernières années. Partis de rien, les acteurs de la vallée ont su recréer de la richesse, stopper l'exode rural et réimplanter les populations sur un canton amené à disparaître à peine quelques années auparavant. Pour autant, à l'heure où l'on commence à parler sérieusement de réchauffement climatique, dans un contexte de crise visant à réduire la dépense publique et à faire peser de plus en plus le poids du service public sur les collectivités territoriales, il apparait urgent pour l'intercommunalité de promouvoir d'une part la diversification des activités économiques de son espace tout en implantant durablement le tourisme ; et d'autre part de rechercher de nouvelles sources de revenus pour épargner aux administré de supporter les investissements nécessaires aux développement des différentes politiques publiques.

En outre, ce questionnement se justifie d'autant plus qu'en 2014, la révision constitutionnelle du 16 décembre 2010, prévoyant la rationalisation de la carte intercommunale, va contraindre la CCVL à fusionner avec plusieurs intercommunalités voisines (structurées autour des cantons d'Arreau, de Vielle-Aure, etc.). Se faisant, l'intercommunalité louronnaise risque de perdre de sa rationalité puisque, malgré des moyens financiers plus conséquents, il semble évident que les élus de la nouvelle intercommunalité n'auront pas la même sensibilité et la même connaissance des enjeux quant au développement futur de la vallée du Louron.

Ainsi, ce développement va s'attacher à analyser les deux grandes stratégies que cherche à développer la CCVL. Une première partie traitera de la volonté de l'intercommunalité de pérenniser le développement économique valléen, la seconde permettra d'analyser la volonté de renforcement de la politique environnementale par la promotion de l'agropastoralisme et la participation au capital de la Société Hydro-Electrique du Midi.

Section 1 Une volonté de pérenniser le développement économique valléen

Depuis, trente ans, la collectivité a posé les bases du redéveloppement économique dans la vallée. Par des stratégies différentes¹, les élus locaux ont su créer un véritable potentiel économique structuré autour du tourisme.

Aussi, les priorités ont-elles évoluée aujourd'hui. Désormais, il s'agit moins de développer un outil touristique déjà en place, que de pérenniser l'activité sur le territoire.

Ainsi, on distinguera deux stratégies politiques distinctes pour homogénéiser le développement économique valléen. D'une part, la priorité des prochaines années sera donnée au développement des services de santé pour les populations implantées sur le territoire. D'autre part, une réflexion parallèle est menée quant à l'harmonisation de la politique touristique, nous nous attarderons ici sur le projet de télécabine reliant Peyresourde à Loudenvielle.

I-) Une nouvelle étape dans le développement des services aux populations : l'initiative territoriale en termes d'accès aux soins

Nous ferons ici, une analyse sociodémographique des populations vivant sur le territoire valléen afin de dégager les besoins en termes de services de santé des individus implantés dans la vallée, la seconde partie traitera des initiatives de la CCVL pour les développer.

A-) Analyse sociodémographique des besoins de la population louronnaise

1-) Une tendance au vieillissement de la population

La politique touristique développée par la collectivité depuis une quarantaine d'année a permis de faire face à un exode rural massif en implantant durablement les populations sur le territoire. Ainsi, les jeunes ayant participé à la construction du projet valléen dans les années 1970, se retrouvent aujourd'hui à la retraite ce qui soulève la nouvelle problématique de la gestion du vieillissement sur un territoire rural tel que la vallée du Louron.

Cette question est d'autant plus préoccupante aujourd'hui qu'on disparues les vieilles solidarités qui existaient au sein des familles d'une part et au sein des villages d'autres part. Cet aspect mérite également d'être analysé dans la mesure où les individus vivent de plus en plus vieux et qu'il faut désormais traiter de la question de la grande dépendance sur un moyen ou long terme. Soulignons que si cette question constitue déjà un épineux problème en zone urbaine, la gestion de la vieillesse en zone rurale est d'autant plus délicate que les individus en fin de vie sont souvent isolés et restent très attachés à leurs lieux de résidence. Par ailleurs, les établissements adaptés pour les recevoir sont

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 1 « Peyragudes, Val Louron, Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents »

en nombre largement insuffisant et se situent souvent à des dizaines de kilomètres du lieu d'habitation initial de la personne et/ou de la famille de celle-ci.

2-) Le repeuplement valléen, le tourisme et l'arrivée des « néo-ruraux », la nécessité de mise en place d'un service de santé de qualité

Le développement de l'économie touristique valléen soulève une autre problématique en matière de santé.

En premier lieu, le tourisme participe à la réimplantation sur le territoire de nouvelles populations. On constate en effet, depuis plusieurs années que de nouveaux ménages viennent s'installer pour vivre dans la vallée du Louron justifiant ainsi la nécessité de mise en place d'un service de santé de qualité pour favoriser leur implantation.

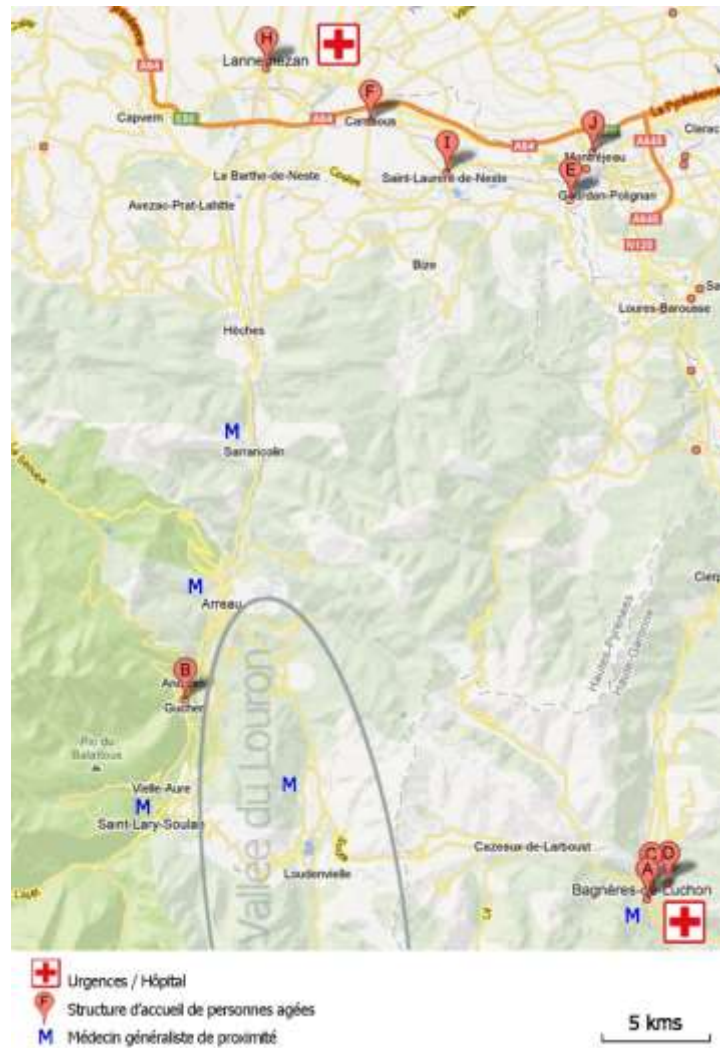
En deuxième lieu, l'activité touristique elle-même nécessite des équipements de soin de qualité, en particulier l'hiver avec les stations de ski. Notons, que s'il existe un poste de secours à Peyresourde, il n'y en a pas sur la station de Val Louron, une permanence doit donc être assurée continuellement dans la vallée pour pallier cette carence. Cependant, en raisons du nombre de touristes supplémentaires qui arrivent dans la vallée chaque année, il est à parier qu'un médecin seul ne pourra pas continuer à exécuter efficacement son activité s'il n'est pas dotés des moyens techniques et humains en conséquence.

Enfin, il faut souligner l'émergence du néo-ruralisme, entendons par là une part de la population urbaine qui cherche à revenir à la campagne loin de la pollution et des loyers exorbitants de la ville. S'ils aspirent au calme et à l'environnement sain qu'offre la vallée du Louron, les néo-ruraux n'en sont pas moins demandeurs de services pratiquement similaires à ceux qu'ils pourraient trouver en ville. Ainsi, la vallée se doit de proposer un niveau de services de qualité pour attirer cette partie de la population à venir s'installer dans la vallée. Les services de soins apparaissent donc comme indispensables au développement d'une vie de famille, etc.

B-) Constat de l'existant et initiatives de la CCVL pour développer les services de santé

1-) Rapide constat de l'existant

Un cruel manque de services de santé de proximité



Document Google Map

- Un seul médecin

La vallée du Laron ne compte qu'un seul médecin pour plus de 1000 habitants. Cela s'explique notamment par la difficulté d'exercice d'un tel métier en zone rurale. En effet, le médecin généraliste doit ici être disponible pour intervenir à tout moment et à toute heure, y compris les week-end et jours fériés. Il est souvent contraint à de nombreux déplacements pour pallier aux différentes urgences. En outre, il ne dispose pas non plus de moyens techniques nécessaires pour permettre des interventions médicales efficaces. A défaut d'un poste de radiologie par exemple, les blessés doivent aller aux urgences de Lannemezan pour consulter, il en est de même concernant les IRM, échographies, etc. Soulignons également l'âge assez avancé du médecin en exercice, les autres médecins « disponibles » étant ceux du canton d'Arreau qui sont déjà en âge de prendre leur retraite. La question du renouvellement du médecin de la vallée du Laron est donc plus que préoccupante.

Le fait que les premières urgences se situent à presque une heure de route de la vallée du Louron pose de véritables problèmes, en particulier l'hiver où les nombreux accidents de ski notamment nécessitent une intervention rapide avec des moyens lourds.

Enfin, notons que le premier hôpital comme la première maternité à proximité de la vallée du Louron se situent dans la ville de Tarbes soit à 1h30 de la vallée du Louron.

- La résidence « Le logis d'Aure »¹, seule maison de retraite pour trois cantons

Avec seulement 62 lits disponibles, cet établissement a une capacité d'accueil largement insuffisante au regard de la demande puisque certains retraités attendent souvent plusieurs mois avant de se voir acceptés.

Là encore, les autres établissements susceptibles de pouvoir accueillir des personnes âgées en résidence se situent à plus d'une heure de route, en témoigne le document ci-dessus.

2-) Deux initiatives de la collectivité pour des services de santé de proximité et de qualité

a-) Les « neiges d'antan » : la création d'établissements adaptés à l'accueil de personnes âgées ou handicapées

Les « neiges d'antan » est un hameau qui va voir le jour sur le village de Loudenvielle. Il s'agit de créer, en fond de vallée, huit logements adaptés à l'accueil de personnes âgées ou handicapées et ce, afin de leur permettre de rester sur le territoire valléen. Notons qu'une initiative similaire a été mise en place sur la commune de Bordères-Louron, cette structure s'étant dotée en outre, d'un innovant chauffage à bois qui permet de réaliser des économies financières non négligeables.

D'autre part, sur le même site, seront créés parallèlement des logements qui seront loués à des populations qui souhaitent s'installer durablement sur la vallée en leur proposant un contrat d'accession à la propriété, la location-accession à la propriété étant « un contrat qui permet à une personne d'acheter un logement après l'avoir loué pendant un temps déterminé »².

Cependant, soulignons que si cette initiative va permettre un rapprochement efficace et souhaitable des personnes âgées avec leur environnement habituel, d'autres logements similaires devront être mis en place pour répondre à une demande qui va aller en augmentant.

b-) Un complexe médical innovant et nécessaire

Autre initiative majeure de la CCVL, la création d'une maison-relais de santé pluri professionnelle. Cette démarche est absolument nécessaire pour deux raisons majeures.

D'une part, pour les raisons évoquées, dans le développement précédent, il apparaît indispensable de mettre en place sur le canton louronnais, un service de santé de qualité qui puisse répondre aux exigences touristiques des stations de sport d'hiver en particulier mais aussi et surtout qui puisse s'adapter aux évolutions démographiques que va connaître la vallée ces prochaines années.

¹ Résidence « Le logis d'Aure », <http://www.lesmaisonsderetraite.fr/maison-de-retraite/residence-le-logis-d-aure---ehpad---fces-guchen.htm>

² « La location-accession à la propriété », <http://www.linternaute.com/argent/pratique/vos-droits/logement/acheter/39/la-location-accession-a-la-propriete.html>

D'autre part, face au risque réel de disparition des médecins sur le canton dans les années à venir, la création d'un service de santé de bonne qualité doit pouvoir inciter les jeunes médecins et professionnels de santé à venir s'implanter sur le territoire.

Dans ces perspectives, la CCVL envisage donc la mise en place d'une structure adaptée à l'exercice de la télémédecine. En ce sens, la collectivité espère pouvoir développer un appareil de radio numérisée, un système de télédiagnostic, de téléconférence, etc.

Ainsi, cette première analyse illustre bien la volonté de la collectivité d'investir dans le développement des services de santé pour commencer à répondre aux nouvelles problématiques de la vallée : la gestion de la vieillesse et un accès au soin facilité. Notons par ailleurs que pour financer ses projets, la CCVL doit pouvoir compter sur l'aide des départements, chef de file en matière de financement des établissements d'accueil pour les personnes âgées¹, ainsi que sur celle de l'Etat² concernant les services de soins médicaux.

Attachons-nous à présent à analyser les projets structurant de télécabine Peyresourde-Loudenvielle, entre harmonisation touristique et anthropisation exacerbée de la nature.

II-) Analyse du projet de construction d'une télécabine Peyresourde-Loudenvielle : harmonisation du développement touristique ou anthropisation inutile ?

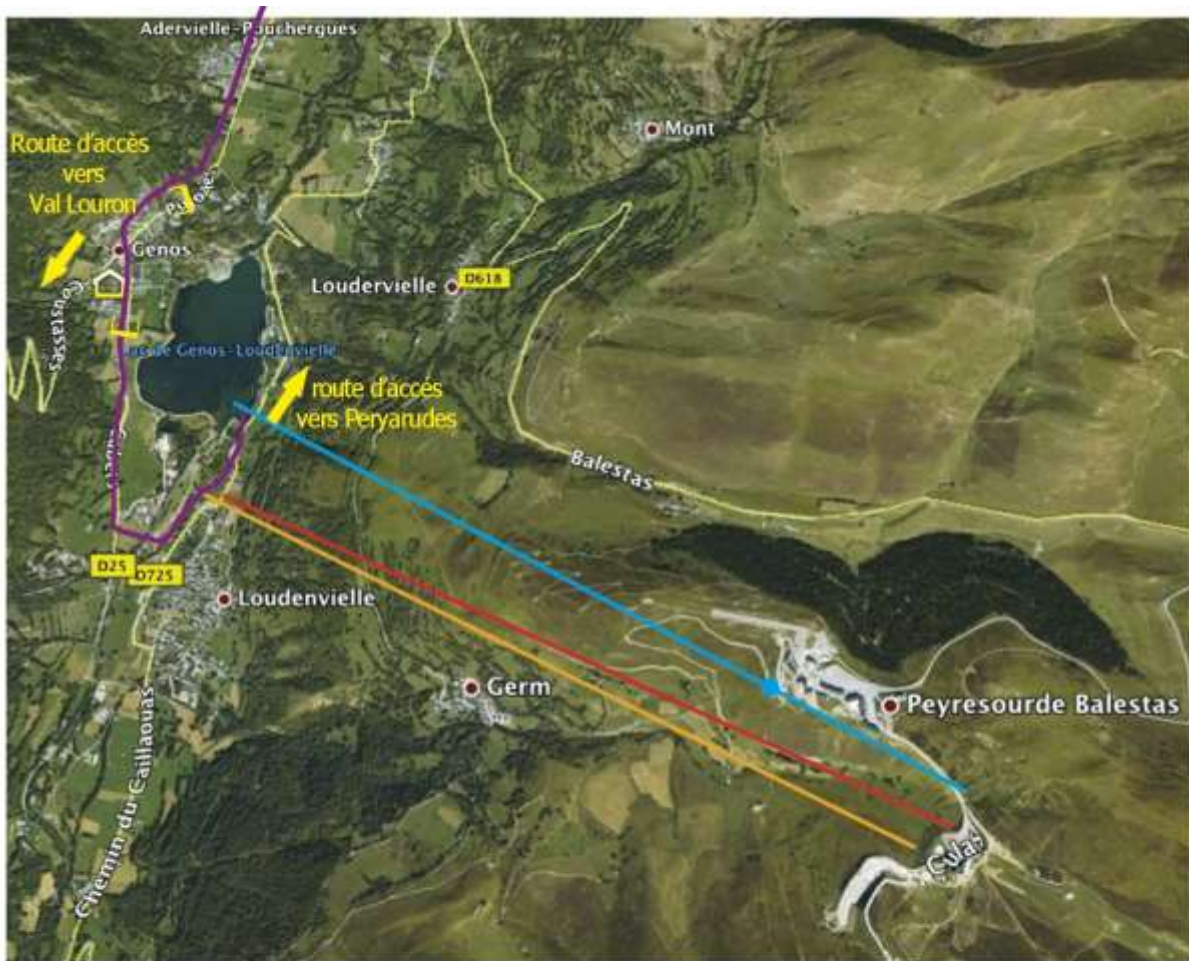
A-) Un projet porté depuis longtemps

Le projet de construction d'une télécabine reliant la station de Peyresourde à Loudenvielle est évoqué pour la première fois lors de la récupération par la collectivité et de la restructuration du domaine skiable dès les années 1980. Pour autant, le projet prend un nouvel essor dans les années 2 000, il s'agit de mettre en place une liaison pertinente entre le bas de la vallée et la station.

¹ « Quelles sont les compétences exercées par les départements ? », <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/competences-collectivites-territoriales/quelles-sont-competences-exercees-par-departements.html>

² « Santé et territoires : à la recherche de l'équilibre », <http://www.senat.fr/rap/r10-600/r10-6000.html>

Etude, enjeux et contraintes du projet de téléporté Peyragudes-Loudenvielle



- Solution 1 : départ lacustre, intermédiaire Balestas, arrivée télésiège du Sérias
- Solution 2 : départ cimetière, arrivée résidence du Sérias
- Solution 3 : départ station service, arrivée parking du poste de secours
- Route principale d'accès depuis Arreau
- Difficultés de circulation prévisibles dans la commune de Génos

Document Google Map

1-) Juin 2011 : premières études concrètes pour un projet novateur

En juin 2011 est présenté un premier projet de télécabine¹ dont la gare de départ serait aménagée au bord du lac de Génos-Loudenvielle tandis que la gare d'arrivée viendrait se construire à proximité de la remontée mécanique du Sérias sur la station de Peyragudes. L'originalité de ce projet réside dans la création d'une gare intermédiaire au village de Balestas à quelques centaines de mètres du pied de pistes. C'est pour cette raison que le choix de l'appareil à mettre en place est celui d'une télécabine de 8 à 10 places assises d'un débit d'environ 1 000 personnes par heure, et capable de fonctionner en « va et viens ».

¹ Projet de liaison interurbaine Vallée du Louron – Peyragudes, Etude de faisabilité technico-économique de la liaison entre la vallée du Louron et la station touristique de Peyragudes (présentation de la synthèse de l'étude, juin 2011), Dianeige pour la mairie de Loudenvielle

Par ailleurs, ce premier projet nécessite d'autres aménagements annexes comme la construction de parcs de stationnement complémentaires, la modification du Plan Local d'Urbanisme pour aménager la gare de départ, l'aménagement d'un accès à la gare depuis Balnéa, le village de Loudenvielle et les résidences touristiques d'Aranvielle, etc.

Le coût d'investissement du projet initial est estimé à environ 15 000 000€ qui pourraient être amortis par une fréquentation du service entre 50 000 et 80 000 passages l'hiver et 3 000 à 9 000 passages l'été. Ainsi, l'équilibre de l'exploitation semble atteignable par la construction de 250 à 500 lits supplémentaires.

2-) Un projet qui évolue : synthèse des différentes stratégies envisageables en 2012

En juin 2012, face au coût et à la complexité du projet présenté en 2011, plusieurs autres propositions sont formulées¹, il s'agit de dégager une synthèse des différentes solutions envisageables pour développer la plus pertinente. Ainsi trois propositions seront retenues

- La première est celle déjà invoquée en 2011 : une télécabine 10 places avec une gare intermédiaire à Balestas qui survolerait le village de Loudenvielle, qui poserait des contraintes techniques pour l'aérodrome de Balestas, l'ensemble pour coût estimé à 15 millions d'euros.
- Les deux autres initiatives sont sensiblement les mêmes : elles prévoient une télécabine sans intermédiaire qui partirait du village de Loudenvielle (et non plus du lac), qui ne survolerait pas la commune de Loudenvielle et qui ne poserait pas de difficultés majeures quant à la proximité avec l'altiport de Peyragudes. La seule différence de ces deux projets estimés à 12 millions d'euros, réside dans l'emplacement de la gare d'arrivée : au centre du « pied de piste » pour le projet n°2 ou à côté du parking pour le projet n°3.

3-) La stratégie retenue au 22 janvier 2013

A l'issue de l'étude stratégique de 2012, sera finalement choisit le projet n°2 prévoyant la création d'une télécabine de 3 212m de long sur 647m de dénivelé, dont les 14 pylônes supporteraient 54 cabines de 10 places à une vitesse de 6m/s soit environ un débit de 1 800 personnes per heure.

La synthèse de 2013 vient préciser un peu plus les caractéristiques du projet². Ainsi, le coût d'objectif de la solution retenue prévoit plusieurs investissements

- 12 000 000 € HT, pour la construction de la télécabine,
- 2 650 000 € HT, pour l'aménagement du bâtiment technique,
- 500 000 € HT, pour la construction de locaux opérateurs,
- 160 000 € HT, pour la création d'un bâtiment d'accueil,
- 825 000 € HT, pour l'aménagement de places de stationnement,
- 53 500 € HT, pour les aménagements complémentaires (esplanade pour les piétons, dépose minute, aire de retournement navette).

¹ Projet de liaison interurbaine Vallée du Louron – Peyragudes, élaboration du dossier UTN, Dianeige pour la mairie de Loudenvielle, juin 2012

² Projet de liaison interurbaine Vallée du Louron – Peyragudes, élaboration des dossiers servitude et UTN, réunion d'étape n°4, Dianeige pour la mairie de Loudenvielle, 22 janvier 2013

A ces investissements, il faudra ajouter les dépenses nécessaires au paiement des honoraires et dépenses diverses, aux provisions pour aléas, etc.

Ajoutons que cette étude est complétée d'un calendrier prévisionnel prévoyant les réalisations à effectuer pour compléter le dossier UTN et le dossier servitudes.

B-) Les « pours » et les « contres » de cette initiative

1-) Des arguments en faveur d'un développement touristique cohérent

a-) Argument écologique

D'une part, la télécabine apparaît comme un moyen de transport écologique dans la mesure où elle permettrait d'éviter un va et viens constant entre les résidents de Loudenvielle montant et redescendant de la station l'hiver et les résidents de Peyragudes descendant dans la vallée. En ce sens, la télécabine permettrait de réduire la construction de parcs de stationnement, l'objectif étant que le vacancier qui vient séjourner dans la vallée puisse garer son véhicule à un seul emplacement en début de semaine et qu'il puisse ensuite utiliser les moyens de transport de la vallée sans avoir à se déplacer.

En outre, la création de la télécabine permettrait aussi aux saisonniers de ne pas prendre leur véhicule pour aller à la station. On constate en effet que peu d'employés de Peyragudes, pour des raisons d'horaires essentiellement, pratiquent le covoiturage, ce qui a pour conséquence directe une augmentation non négligeable du nombre de saisonniers sur les routes et sur les parkings de la station.

Enfin, s'il existe déjà un bus qui fait une liaison régulière avec la station, ce moyen de transport reste peu utilisé tant par les vacanciers que par les saisonniers dans la mesure où le tarif assez élevé proposé et les horaires peu flexibles rendent son usage assez contraignant.

b-) Argument économique

Selon les enquêtes clients réalisées¹, Génos et Loudenvielle regroupent plusieurs critères de choix

- ces communes offrent un large choix d'activités hiver comme été (marché, musée, cinéma, locations d'équipements sportifs, etc.),
- le caractère « authentique » de ces villages, préservés du tourisme de masse, est valorisé,
- ces deux agglomération disposent en outre d'hébergements variés (gîtes, résidences, camping, etc.) et de qualité,
- le complexe thermo-ludique de Balnéa représente un atout majeur très apprécié des touristes,
- le lac de Génos-Loudenvielle est un atout indéniable qui mérite d'être mis en valeur,
- enfin, l'ensemble des infrastructures du bas de la vallée mises à disposition des vacanciers représente un bon rapport qualité prix.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment², le domaine de ski de Peyragudes est apprécié des clients pour la qualité de son enneigement, la qualité des services proposés, le tout pour un coût qui reste abordable (en comparaison avec les stations alpines notamment). En outre, la station

¹ Projet de liaison interurbaine Vallée du Louron – Peyragudes, Etude de faisabilité technico-économique de la liaison entre la vallée du Louron et la station touristique de Peyragudes (présentation de la synthèse de l'étude, juin 2011), Dianeige pour la commune de Loudenvielle, 2011

² Voir Part 1, Chap 1, Sec 2 « Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents »

constitue un point de départ stratégique pour de nombreuses randonnées en été, notons que cet aspect est assez peu mis en valeur à l'heure actuelle.

Pour autant, aujourd'hui, la complémentarité du domaine d'altitude et de la vallée fonctionne très mal. En effet, les clientèles hébergées à Peyragudes consomment peu d'activités en vallée et vice-versa.

En ce sens, la construction d'une télécabine doit permettre d'atteindre deux objectifs.

D'une part en hiver, la télécabine doit favoriser des économies d'échelles : en assurant une liaison régulière Peyragudes – Loudenvielle, il ne sera plus nécessaire de financer la construction de services touristiques complémentaires sur la station dans la mesure où ces structures existent déjà en bas de vallée.

En été, ce téléporté pourra être utilisé pour exploiter les lits disponibles à la station mais peu mis en valeur du fait de leur éloignement avec l'activité valléenne estivale.

Ainsi, la construction d'une télécabine prend ici tout son sens puisque cela permettrait de créer un moyen de transport rapide pour assurer une liaison entre les villages où se trouvent l'essentiel des services touristiques complémentaires aux activités proposées en station et la station de Peyragudes où sont concentrés la majeure partie des lits touristiques mis à disposition des vacanciers.

2-) Des contre-arguments avancés quant à l'utilité d'un tel projet¹

a-) Un moyen de transport qui ne permettra de réduire que succinctement le flot de véhicules dans la vallée

- Une structure simplement favorable aux résidents de Génos et de Loudenvielle

D'une part, s'il est indéniable que la création du téléporté permettrait de réduire le va-et-vient de véhicules entre la station et les communes de Génos et de Loudenvielle, il ne permettra en aucun cas de diminuer la circulation des saisonniers et des vacanciers venus d'ailleurs. En effet, il semble peu probable et incohérent, notamment pour les touristes extérieurs à la vallée venus à la journée, que ceux-ci choisissent de faire un détour vers Loudenvielle, de trouver une place de stationnement et de patienter pour emprunter la télécabine, plutôt que de se rendre directement à la station.

Contrairement aux communes voisines de Luchon ou de St-Lary, Loudenvielle, de par sa disposition en fond de vallée, ne se situe pas sur l'axe de circulation permettant de mener à la station. Le succès du téléporté de Luchon réside d'abord dans le fait que celui-ci se trouve dans une ville desservie par le train et qui dispose de larges emplacements de stationnement, ce qui pousse les vacanciers à se garer directement à Luchon sans avoir à utiliser leur véhicule pour se rendre à la station.

- Des voies de circulation inadaptées au vu du nouveau flot de circulation à prévoir

Notons ici que l'accès à Loudenvielle peut se faire de deux manières :

- D'une part, il est possible de rejoindre la commune en passant par la rive droite du Lac de Génos-Loudenvielle. Cette possibilité est celle utilisée pour se rendre à la station depuis Loudenvielle, pour autant, cet accès n'est pas emprunté par les véhicules venant de l'extérieur de la vallée.

¹ Pour les illustrations, se référer à la carte explicative ci-dessus

- L'autre accès, celui de la rive gauche du lac, est utilisé par les véhicules souhaitant se rendre à Loudenvielle et/ou à Balnéa depuis l'extérieur de la vallée en passant par Arreau. Ce trajet traverse le village de Génos caractérisé par des rues étroites qui posent des problèmes de circulation. C'est également le seul accès à la station de Val Louron voisine.

En cas de construction d'un téléporté, l'accès à Loudenvielle se fera donc par la rive gauche du Lac. Ce phénomène risque de poser d'énormes contraintes de circulations, notamment au niveau de la commune de Génos en raison de l'étroitesse des rues, en particulier lorsque la route est enneigée (un bus et une voiture ne peuvent alors plus se croiser).

- L'augmentation nécessaire du nombre de stationnements en fond de vallée : contradiction flagrante avec l'argument d'authenticité revendiqué par les élus locaux

Si l'un des arguments majeurs revendiqué par les élus pour appuyer ce projet de téléporté est de promouvoir l'authenticité du patrimoine valléen, la construction d'un grand parc de stationnement nécessaire au bon fonctionnement du téléporté se pose en totale contradiction avec ces revendications.

En effet, l'implantation du téléporté prévoit l'aménagement de 1218 places de stationnement supplémentaires autour de la structure¹. Cela soulève d'une part des contraintes en matière de pollution visuelle, mais aussi et surtout des contraintes techniques : comment construire une grande aire de stationnement sur un espace restreint et inondable (présence de la Neste à proximité) ?

b-) Un impact écologique et visuel non négligeable

- Une atteinte à la faune et à la flore qui mérite d'être soulignée

Certes, la création d'un téléporté électrique diminuera l'impact carbone des véhicules qui ne circuleront plus sur les routes, pour autant, la construction d'une telle structure va nécessiter un aménagement des espaces naturels, contrariant ainsi la faune et la flore implantée sur ce territoire.

Le projet de télécabine retenu prévoit la création de 14 pylônes, perturbant l'avifaune locale, nécessitant de profondes fondations, impactant sur la faune terrestre, avec la création d'un « couloir de circulation » sur plus de 3km, ayant un impact direct et irrémédiable sur la flore de ce territoire (abattage des arbres, écobuage, etc.).

- Une certaine pollution visuelle qu'il convient de prendre en compte

Si le projet retenu garantit que la partie inférieure de la télécabine ne sera visible que par les riverains des communes de Génos et de Loudenvielle, la partie supérieure du tracé sera par contre visible de l'ensemble des habitants de la vallée, occasionnant une pollution visuelle notable dans un espace naturel préservé.

c-) Plusieurs réserves quant à la pertinence financière de cette initiative

- Un coût faramineux qui pourrait être investi ailleurs

Dans la dynamique d'austérité actuelle, l'heure est à la baisse de la dépense publique. Les collectivités territoriales ne sont pas extérieures à ce phénomène puisque l'Etat a tendance à se décharger sur le niveau local pour l'exercice de certaines compétences. Aussi, les collectivités territoriales sont-elles obligées de prendre à leur charges de plus en plus de dépenses de moins en

¹ Projet de liaison interurbaine Vallée du Louron – Peyragudes, élaboration des dossiers servitude et UTN, réunion d'étape n°4, Dianeige pour la mairie de Loudenvielle, 22 janvier 2013

moins bien financées par l'Etat. Dans ce contexte, les capacités des collectivités locales pour financer des projets d'investissement voient leur marges réduites, il devient alors nécessaires de réfléchir en termes de choix stratégiques pour privilégier l'investissement qui satisfasse au mieux l'intérêt général.

C'est donc dans cette perspective que se pose le projet de télécabine. Il convient alors de se demander si cet investissement est le plus judicieux compte tenu du développement économique valléen. De nombreux détracteurs critiquent la mise en place de ce projet dans la mesure où l'investissement nécessaire à sa réalisation pourrait être investi dans d'autres domaines d'activités telles que le financement de la rénovation des lits touristiques et des investissements structurels pour redynamiser la station de Val Louron, la création d'une piste cyclable le long de la Neste reliant Loudenvielle à Arreau, la création d'une boutique pour favoriser la promotion et la commercialisation des productions agricoles et artisanales de la vallée, le financement vers une autonomie énergétique¹, etc.

- Un financement nécessitant de construire toujours plus de nouveaux lits en fond de vallée

Enfin, notons que l'initiative de téléporté, telle qu'elle est conçue, rend nécessaire la création d'environ 250 à 500 lits nouveaux pour assurer l'équilibre financier du projet². Cette démarche va donc conduire à augmenter encore un peu plus le tissu urbain de la commune de Loudenvielle et contribuer à renforcer l'émergence d'un tourisme intensif, pouvant être considéré comme contre-productif par des touristes qui, au contraire, admirent et apprécient l'environnement de la vallée du Louron pour être préservé du tourisme de masse.

Ainsi, en conclusion de ce premier développement, on remarquera que si l'initiative territoriale en termes d'accès aux soins semble faire consensus auprès des différents acteurs du territoire, la question de la création d'un téléporté Peyragudes – Loudenvielle divise l'opinion publique.

Au regard de l'analyse sociodémographique de la population valléenne, on assiste donc d'une part à un vieillissement de la population et à un phénomène de réimplantation des individus sur le territoire qui rend légitime la mise en place de services de soin de qualité et de proximité.

Par contre, la problématique d'un projet de construction d'une télécabine reliant Peyragudes à Loudenvielle mérite certes de se poser en terme de développement touristique cohérent, elle permettrait en effet de réaliser des économies d'échelle, de lutter contre la pollution atmosphériques, etc., pour autant, c'est à raison que de nombreuses critiques méritent d'être posées quant à la pertinence et l'utilité de ce projet onéreux.

Section 2 Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne

Dès le tournant stratégique des années 1970, inspirée des erreurs commises dans les vallées voisines, la position des élus de la vallée du Louron est claire : le développement harmonisé de l'activité touristique dans la vallée du Louron doit s'axer autour du respect de l'environnement, le tourisme constituant la locomotive permettant d'entraîner comme autant de wagons, les autres secteurs de l'économie.

¹ Réflexions et propositions locales d'ARPAL, <http://arpa.louron.free.fr/spip.php?article252>

² Projet de liaison interurbaine Vallée du Louron – Peyragudes, Etude de faisabilité technico-économique de la liaison entre la vallée du Louron et la station touristique de Peyragudes (présentation de la synthèse de l'étude, juin 2011), Dianeige pour la commune de Loudenvielle, 2011

En 2013, malgré certains phénomènes d'anthropisation massives assez critiquables, les élus conservent cette volonté de promouvoir l'environnement. Deux initiatives matérialisent aujourd'hui cette ambition de favoriser un développement en concertation avec le milieu environnemental : la création d'une unité de production pastorale d'une part, et l'ambition des élus de devenir actionnaires au capital de la SHEM pour profiter des fruits de l'hydro-électricité.

I-) La valorisation de l'activité agro-pastorale en vallée du Luron

A-) Constat de l'existant : plusieurs initiatives de promotion de l'activité agro-pastorale sur la vallée du Luron

1-) L'exemple de La bergerie de Monique et Dominique

Monique, les brebis et les enfants



Document Œil de l'éléphant

En 1986, Dominique Berger est embauché par l'AFP de Mont comme berger d'estive pour s'occuper d'un troupeau de 1500 brebis. Pendant plusieurs étés, il reviendra avec sa famille et décide finalement de s'installer dans la vallée. Pas facile alors de trouver un endroit pour démarrer une activité pastorale. Pourtant la friche gagne de plus en plus sur les terrains agricoles, la déprise est évidente, mais les propriétaires terriens ne sont pas partageurs!

Le bâti est inaccessible. Le développement du tourisme a engendré une telle spéculation sur les granges pastorales que les prix ne sont plus adaptés à l'activité. C'est finalement à Loudervielle que cette installation pourra se faire.

Rapidement, Monique s'adresse aux centres de vacances de la vallée pour proposer d'accueillir des petits groupes d'enfants sur son exploitation. Forte de son expérience d'animatrice et de directrice de séjours d'enfants, elle élabore des animations de grande qualité permettant aux enfants de découvrir le métier d'éleveur.

Très différente des concepts de ferme pédagogique, ou autre ferme conservatoire, la pertinence de sa proposition tient au fait qu'à aucun moment elle ne se met en représentation mais intègre simplement le petit groupe d'enfant dans la gestion quotidienne de son travail. Son troupeau et ses chiens s'habituent à cette activité et c'est ainsi des centaines d'enfants qui pourront, au fil des années, observer le travail des chiens, donner le biberon aux agneaux, assister à la tonte des brebis, mieux comprendre l'importance des prés de fauche...

Pour beaucoup l'intimité de cet échange avec Monique restera un des moments les plus marquants de leur séjour dans la montagne.

2-) La maison Pyrénéenne du Pastoralisme d'Azet¹ : la rencontre entre tourisme et pastoralisme

La maison Pyrénéenne du Pastoralisme, nichée dans le petit village d'Azet perché entre la vallée d'Aure et du Louron est l'illustration de l'évolution du pastoralisme pyrénéen. Ainsi, cet établissement poursuit deux missions fondamentales.

D'une part, il s'agit ici de mettre en valeur, aux yeux des visiteurs, le patrimoine agro-pastoral en présentant les acteurs et les mécanismes permettant l'exercice de cette activité mais aussi les produits du terroir qui en sont le fruit. En ce sens, la maison du Pastoralisme a pour vocation de faire découvrir, à travers un espace muséographique, les enjeux et les contraintes du pastoralisme dans les vallées pyrénéennes.

D'autre part, ce lieu se présente également comme un relais local à de nombreux projets relatifs au pastoralisme tels que le projet « PATRIM » (pour un réseau pyrénéen de musées, écomusées et centre d'interprétation du patrimoine) porté par l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, le projet « bien-être animal en zone d'estives » porté en partenariat avec l'Agence Régionale Pour l'Environnement² de Midi-Pyrénées, etc.

Ainsi, la Maison Pyrénéenne du Pastoralisme se pose aujourd'hui comme un acteur incontournable de valorisation et de développement de l'activité agro-pastorale dans les vallées pyrénéennes.

B-) Une intercommunalité qui supporte et valorise l'activité agro-pastorale

1-) Une volonté de promotion de l'activité déjà ancienne : l'exemple du projet de ferme du Louron³

a-) Objectifs et finalités du projet

Au mois de février 1996, le SIVOM de la vallée du Louron se réunit pour délibérer sur la mise en place du projet de « ferme du Louron ». Cette dénomination, à priori assez large, permet d'englober les différentes orientations qui pourraient être données à cette initiative (ferme pédagogique, ferme conservatoire, écomusée, parc animalier, etc.).

Ce projet se veut être une structure à vocation touristique et pédagogique qui puisse s'associer avec d'autres structures déjà existantes réparties dans les différentes communes du Louron. Incapable

¹ www.pastoralisme.fr

² www.arpe-mip.com

³ Projet « ferme du Louron », SIVOM de la vallée du Louron, mars 1996

de supporter le financement des charges supplémentaires inhérentes à la mise en place du projet, le SIVOM entend s'appuyer sur la proximité d'établissements d'accueil touristiques, d'associations, etc., pour que la structure soit rapidement autonome sur le plan financier. En outre, la présence d'animaux sur le site, qui constitue incontestablement un élément d'attractivité, nécessite l'entretien d'un parc animalier qui justifie la présence d'éleveurs à proximité de la structure.

La ferme du Louron se pose comme une initiative pour favoriser la diversification des activités touristiques ainsi que la reconnaissance, la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine local. En ce sens, ce site doit être privilégié pour développer une activité culturelle qui puisse porter sur le patrimoine artistique, architectural, ou économique de la vallée ; favoriser la mise en place d'une animation « nature » axée sur l'environnement montagnard ; promouvoir des collaborations scientifiques et pédagogiques au sein de l'établissement.

b-) Cadauèdre : site privilégié pour la mise en place de différentes animations et activités

Après délibération quant aux choix des différents sites où implanter la structure (les sites de Loudenvielle, Vielle-Louron ou Loudenvielle seront proposés), c'est finalement le site de Cadauèdre sur la commune de Loudenvielle qui sera retenu.

Malgré sa difficile accessibilité, ce site présente une situation géographique stratégique dans la mesure où il bénéficie d'un bon ensoleillement, qu'il se situe à 1 300m d'altitude carrefour entre espace anthropisé et espace sauvage de la montagne d'une grande richesse en termes de faune et de flore.

Ainsi, ce site apparaît adapté pour la mise en place de sentiers de découvertes, de jardins potagers et d'altitude, la création de points d'observation de la faune et du paysage, la mise en place d'expositions, etc. Toute une série d'animations peuvent en outre être mises en place qu'il s'agisse de rencontre avec les bergers, de la visite d'exploitations, de propositions de découvertes du milieu montagnard, ou d'animations ponctuelles (manifestations culturelles, sportives, etc.).

Notons que finalement, ce projet ne sera pas porté par la collectivité sur le site de Cadauèdre, mais qu'il trouvera à s'appliquer avec la création de la maison Pyrénéenne du pastoralisme d'Azet¹.

2-) La création d'une unité agropastorale sur les estives de Balestas

a-) Plusieurs objectifs qui justifient la mise en place d'une telle expérimentation

L'objectif prioritaire de la CCVL est ici de développer une fromagerie dotée d'un espace de vente ainsi qu'un refuge habitable, afin de permettre à un éleveur extérieur à la vallée de développer une activité économique sur la vallée en produisant du fromage et en amenant ses bêtes paquer sur les estives de Balestas.

D'autre part, cette expérimentation constitue l'opportunité pour la collectivité de réinvestir dans un domaine économique qui avait été délaissé par les responsables politiques devant l'engouement du développement touristique de ces quarante dernières années. Certes, l'intercommunalité a largement pu participer à la promotion de l'activité agro-pastorale, en témoigne

¹ Voir développement précédent

le projet de ferme du Louron et son aboutissement avec la maison Pyrénéenne du pastoralisme d'Azet, pour autant, il n'y avait pas eu pour l'heure, de valorisation de la production agricole elle-même.

Par ailleurs, l'implantation d'un éleveur sur cet espace va permettre d'entretenir l'estive grâce au pacage du bétail, notons que ce rôle a toujours été attribué aux bergers parcourant la montagne l'été.

Enfin, si cette expérimentation porte ses fruits, cette initiative pourra servir de base à la collectivité pour promouvoir l'implantation et le développement d'autres producteurs agro-pastoraux sur le territoire valléen. Se faisant, la collectivité participerait en outre à la diversification des activités économiques de la vallée.

b-) Les moyens mobilisés pour développer cette exploitation

Pour favoriser le succès de cette entreprise, la CCVL a d'abord rénové l'ancien refuge l'Auroise sur les estives de Balestas, refuge anciennement utilisé pas les bergers de passage. La rénovation de ce refuge a permis la création d'une fromagerie dotée d'un espace de vente pour permettre la production et la vente directe des produits du berger.

Par ailleurs, la communauté de commune a mobilisé des financements pour construire à proximité de la fromagerie un abri pour loger le berger pendant l'été.

En outre, dans un souci de cohérence et d'efficacité, l'estive mise à disposition de l'éleveur sera partagée avec la commune voisine de Garin (Haute-Garonne), la CCVL laissant aux bergers de cette commune la possibilité d'amener leurs bêtes pacager sur cet espace.

Ainsi, depuis le début des années 2000, il est possible de constater que la CCVL réinvestit progressivement le domaine de l'économie agropastorale. Par une politique de valorisation de l'activité, l'intercommunalité tente dans un premier temps de promouvoir l'agro-pastoralisme auprès des vacanciers de passage. En 2013, la création d'une unité agropastorale sur les estives de Balestas marque un nouveau pas de la collectivité qui s'investit désormais directement dans la production agricole de son territoire.

Cependant, si l'on peut se réjouir du récent investissement de la collectivité dans ce domaine d'activité, de nombreuses initiatives restent encore à mener¹ pour promouvoir durablement l'agropastoralisme louronnais.

II-) Vers une CCVL gestionnaire de la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM)?

A-) Un peu d'histoire...

1-) La SHEM, poumon énergétique de la révolution ferroviaire dans le Midi²

Au début du XXème siècle, l'émergence de la révolution ferroviaire est portée en France par différentes compagnies privées qui seront ensuite nationalisées avec la création de la SNCF en 1937. Dans le Midi, le développement de l'industrie ferroviaire est impulsé par la Compagnie du Midi, qui exploite les lignes de chemin de fer avec des locomotives à vapeur. Cependant, cette exploitation se

¹ Voir Part 2, Chap 2, Sec 1 « Vers un approfondissement de la politique valléenne en faveur de l'agropastoralisme »

² Historique de la SHEM, <http://www.shem.fr/FR/histoire.html>

révélant techniquement difficile et onéreuse, la compagnie du Midi décide d'électrifier son réseau à partir de 1902. Pour autant, l'absence d'usines de production électrique et de réseaux à proximité de ses infrastructures conduisent la société à développer elle-même son électricité par la création de centrales hydroélectriques sur tout le massif pyrénéen. En ce sens, le premier ouvrage entrepris par la compagnie sera celui du barrage des Bouillouses, dans les Pyrénées orientales, en 1910.

En 1919, la compagnie crée un service de construction des usines hydroélectriques, les Usines Hydro Electriques, qui s'installent à Toulouse. Pendant trente ans, les UHE construiront des ouvrages d'exploitation hydroélectrique sur le massif pyrénéen.

En 1992, un décret transfère à la SHEM l'ensemble des concessions et autorisations du patrimoine hydroélectrique que l'Etat avait accordé à la SNCF. Notons enfin qu'entre 2002 et 2006, Electrabel (groupe Suez) conclut un accord de partenariat capitalistique et commercial avec la SNCF et entre progressivement au capital de la SHEM, jusqu'à la contrôler à 99,6%.

2-) Le formidable essor de la construction des centrales hydroélectrique au cœur de la vallée du Louron¹

Les aménagements des ouvrages d'exploitation hydroélectrique commencent dans la vallée dans les années 1920. En 1931 est mise en service la centrale de Tramezaygues, suivront celle de La Soula en 1932, celles du pont de Prat et du pont d'Estagnou en 1982 et enfin la centrale du Val d'Aube en 1987.

La création du nouveau complexe hydroélectrique de la SHEM



« Le chantier de Caillaouas », Document Labouches Frères



« Le site de La Soula », Document Œil de l'éléphant

¹ Val Louron : Rapport d'étude 1^{ère} année – CEST, mars 1978

Pendant une cinquantaine d'années, les divers chantiers et constructions ont mobilisé entre 400 et 500 emplois sur la vallée. Cette période correspond à une époque de prospérité valléenne dans la mesure où les travailleurs venaient s'installer avec leurs familles dans tous les villages.

Cependant, ces ouvrages mobilisent au prix fort les habitants de la vallée puisque ces travaux occasionnent plusieurs accidents que de nombreux ouvriers paieront de leur vie.

Aujourd'hui, les différentes centrales permettent de générer une puissance électrique remarquable qu'il est nécessaire de souligner (voir tableau ci-dessous).

Puissance de la production hydroélectrique de la SHEM pour le groupement du Louron

	<i>Puissance électrique en MW</i>	<i>Production en GWh</i>
<i>Site de La Soula</i>	20,3	31,5
<i>Site de Tramezaygues</i>	26,5	52,0
<i>Site du pont de Prat</i>	0,6	1,3
<i>Site du pont d'Estagnou</i>	0,5	2,5
<i>Site du Val d'Aube</i>	1,5	5,0
<i>Puissance totale</i>	49,4	92,3

B-) Un montage juridique innovant pour récupérer une partie du patrimoine valléen

1-) Une houille blanche dont bénéficient peu les habitants de la vallée

Depuis la guerre, les ouvrages majeurs sont terminés ce qui a eu pour conséquence un arrêt brutal de la prospérité économique de la vallée du Louron. La vallée se voit alors dépossédée de sa richesse, malgré tous les efforts qu'elle aura pu fournir pour construire les usines hydroélectriques, elle ne prendra pas part aux concessions d'exploitation des centrales. Ainsi, désormais une vingtaine de personnes seulement est responsable de la gestion de l'ensemble des ouvrages, bien loin des 500 travailleurs de « la révolution hydroélectrique » des années 1930.

En outre, la fin des chantiers de construction a généré de profondes inégalités entre les communes de la vallée puisque seules les municipalités de Loudenvielle et de Bordères perçoivent une taxe professionnelle sur les usines hydroélectriques. A titre d'exemple, en 1975, la commune de Loudenvielle a reçu 386 641 F. de taxe d'habitation, et 495 573 F. pour celle de Bordères.

Enfin, avec le développement de l'activité touristique dans la vallée, la haute taxe professionnelle imposée par les communes de Loudenvielle et Bordères pour percevoir le maximum de revenus sur les industries hydroélectriques, constituera un frein pour les acteurs locaux souhaitant financer des projets sur ces deux communes. On peut ici prendre l'exemple d'une tentative de mise en place d'un fournil dans les années 1970, pour distribuer du pain à tous les habitants de la vallée. Malgré le dynamisme des acteurs locaux, cette initiative sera mise en échec par la taxe professionnelle élevée mise en place par la commune de Loudenvielle.

2-) Le renouvellement des concessions de la SHEM en 2014 : un montage juridique complexe de la CCVL pour récupérer une partie du patrimoine valléen

L'exploitation hydroélectrique est intéressante car elle permet de dégager des marges importantes pour les concessionnaires. L'entrée de la vallée dans le capital de la SHEM permettrait donc de dégager des dividendes qui pourraient être réinvestis dans le financement de projets aux services de la vallée, ils pourraient par exemple permettre de financer une partie de la construction de

la télécabine¹. En outre, une telle initiative de la vallée apparaît tout à fait légitime dans la mesure où les installations ont pu voir le jour par la mobilisation du capital humain des travailleurs de la vallée parfois employés au péril de leurs vies.

Pour participer au capital de la SEM, la CCVL réfléchit aujourd'hui à la création d'une Société d'Economie Mixte capable de rentrer au capital de la société commerciale privée de la SHEMA. En ce sens, la CCVL, qui détiendrait 85% du capital de la SEM, est en train de négocier avec EDF, GDF-Suez et le groupe suisse Alpiq pour leur proposer de participer au capital restant de la SEM.

Par cette stratégie, la CCVL espère pouvoir obtenir 20% des parts du capital de la SHEMA, ce qui lui permettrait ainsi de dégager des bénéfices intéressants.

Cependant, notons que la bataille sera rude pour parvenir à entrer dans le capital de la SHEMA puisque la SEM risque de se retrouver en concurrence avec des grosses sociétés telle que les suédois de Batenfal ou la société allemande Evon, ancienne entreprise du nucléaire qui se redéploie vers les énergies propres. Pour favoriser ses chances d'être actionnaire de la SHEMA, la CCVL a entamé des pourparlers avec une grosse entreprise du Nord de la France susceptible d'acheter l'électricité de la SHEMA pour être autonome en énergie.

En conclusion de ce premier chapitre, on notera que la politique de la CCVL s'oriente aujourd'hui autour de deux stratégies.

D'une part, par la volonté d'implanter des services de soin de qualité et le projet de construire un moyen de transport téléporté assurant une liaison régulière entre Peyragudes et Loudenvielle, les élus de la vallée marquent leur volonté d'implanter durablement le tourisme sur le territoire valléen. Devant un phénomène de vieillissement de la population et de réimplantation durable des acteurs territoriaux et de leur famille, la création de structures de soin de qualité apparaît aujourd'hui comme une nécessité. Le projet de téléporté, s'il est cependant soumis à de nombreuses critiques, vise quant à lui à rationaliser le développement de l'activité touristique pour favoriser une gestion cohérente des services proposés aux vacanciers et réaliser des économies d'échelle tout en préservant l'environnement.

Par ailleurs, la CCVL cherche aujourd'hui à anticiper le futur environnement économique valléen en favorisant la diversification des activités économiques de la vallée et en cherchant à percevoir de nouvelles sources de revenus pour que les investissements futurs ne reposent pas exclusivement sur la participation du contribuable. Depuis 10 ans, l'intercommunalité louronnaise développe donc des outils de promotion de l'activité agro-pastorale, en témoignent la création de la maison pyrénéenne du pastoralisme d'Azet, ou plus récemment, la construction d'une unité de production agropastorale sur les estives de Balestas. Par ailleurs, pour permettre la réalisation de nouveaux investissements structurant pour la vallée, la CCVL cherche aujourd'hui à intégrer le capital de la SHEMA afin de dégager des dividendes significatifs qui pourront être réinvestis dans les différentes politiques de la vallée.

Pour autant, s'il l'on peut se féliciter de ces différentes initiatives prises par la CCVL en faveur d'une diversification de l'activité économique dans la vallée du Louron, il faut néanmoins insister sur les autres pistes de réflexions qui pourraient être approfondies pour pérenniser le développement louronnais. Cette étude sera l'objet du développement du second chapitre.

¹ Voir Part 2, Chap 1, Sec 1 Une volonté de pérenniser le développement économique valléen

Chapitre 2 Pistes de réflexions vers une diversification de l'activité économique louronnaise

La diversification de l'activité économique est importante dans la mesure où elle dote la vallée du Louron de divers leviers pour renouveler ses politiques de développement en cas de crise d'un secteur. Pour autant, au sein du canton, il doit exister un phénomène d'unité dans la diversité. Cette unité s'entend par la cohésion entre les différents pôles stratégiques d'une part, mais aussi entre les administrés, la collectivité louronnaise jouant ici le rôle de catalyseur pour assurer la cohérence du développement.

Par cohésion entre les différents pôles stratégiques de développement nous entendons insister sur le fait que la vallée doit valoriser son potentiel touristique et environnemental dans son ensemble. En effet, nous nous situons aujourd'hui dans des politiques de communication à plusieurs vitesses entre la chaîne N'Py impulsant une large campagne de promotion pour la station de Peyragudes, Balnéa faisant l'objet d'une publicité centrée autour de son activité, et enfin Val Louron se voit aussi valoriser par une publicité propre. L'idée serait donc, pour réaliser des économies d'échelle et favoriser une promotion cohérente, de renforcer la publicité de la Vallée du Louron en tant que telle.

La cohésion entre les administrés suppose que les élus favorise l'expression des habitants de la vallée de s'exprimer par tous les moyens (associatifs, culturels, politiques, etc.).

Pour autant, ce développement ne cherchera pas à approfondir ces sujets, mais permettra plutôt de proposer des pistes de réflexion quant au développement futur de l'économie louronnaise. Nous aborderons donc l'approfondissement de la politique valléenne en faveur de l'agropastoralisme, l'implantation de la téléactivité en vallée du Louron et enfin des réflexions vers une autonomie énergétique louronnaise.

Section 1 Vers un approfondissement de la politique valléenne en faveur de l'agropastoralisme

Certes, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent¹, il est indéniable que la CCVL mène depuis une dizaine d'année, une politique de diversification de son activité, en particulier en faveur d'un redéveloppement de l'agropastoralisme.

Pour autant, la vallée du Louron reste à l'heure actuelle relativement en retard en comparaison du développement de l'activité agropastorale sur les autres cantons de la chaîne pyrénéenne. Ainsi, de nouvelles initiatives sont à menées pour favoriser le renforcement et l'expansion de l'activité agropastorale. En ce sens, ce développement apporte deux pistes de réflexions pour approfondir les politiques publiques : la promotion et la valorisation de la production locale par la création d'une coopérative d'une part, et la valorisation des métiers de la montagne par la mise en place d'un centre de formation en second lieu.

¹ Voir Part 2, Chap 1, Sec 2 « Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne »

I-) Promotion et valorisation de la production locale

A-) Constat de l'existant : un large potentiel de produits locaux pouvant être mis en valeur

1-) Des Société Foncières Pastorales marquant une volonté de cohésion du territoire mais qui rendent difficile l'implantation de nouveaux acteurs sur le territoire

a-) Des producteurs locaux qui parviennent à s'entendre...

Sous l'ancien régime, le commerce de laine est primordial pour le royaume, « celui qui détenait la laine détenait le monde ». Aussi, au XVIème siècle, les notaires royaux déterminent sur l'ensemble du territoire de la vallée du Louron un partage des terres selon les paroisses. Ces terres seront attribuées aux communes qui les distribueront aux fermiers qui en ont besoin.

Malgré le morcellement juridique de la révolution (le comté du Comminges qui s'étendait du Louron jusqu'à l'actuelle Ariège, sera par exemple divisé en trois départements), ces droits de pacages subsistent. Ainsi, les habitants de la commune qui ont une activité agricole sont prioritaires sur les individus extérieurs pour faire paître leurs troupeaux sur les estives autour du village.

De nos jours, les associations foncières pastorales permettent aux communes de gérer les terrains municipaux à attribuer aux éleveurs.

Par ailleurs, avec la révolution, on assiste à une division de la propriété, les terrains sont morcelés si bien qu'un lopin de terre ne suffit plus au berger pour élever son troupeau. Ainsi, les éleveurs se retrouvent obligés de passer des accords amiables avec leurs voisins afin de bénéficier de suffisamment de terres pour leurs activités pastorales.

Aujourd'hui, avec l'avènement de la propriété, les éleveurs se regroupent et mettent en commun leurs terres pour le pacage du bétail.

b-) ...mais des frontières trop marquées qui sclérosent les initiatives nouvelles

L'implantation de nouveaux agriculteurs sur le territoire valléen est aujourd'hui difficile pour plusieurs raisons.

Concernant les Société Foncières Pastorales, les terrains de pacage disponibles sont souvent insuffisants pour accueillir de nouveaux éleveurs dans les communes. En effet, si le nombre d'éleveur a diminué depuis la révolution, le nombre de bête n'a pas baissé pour autant, elles sont par contre beaucoup plus volumineuses qu'autrefois ce qui explique les limites de pacages disponibles.

Par ailleurs, de nombreux acteurs extérieurs ayant tenté de développer une activité agropastorale, ont fini par abandonner leur initiative face à l'opposition de certains éleveurs locaux qui voyaient d'un mauvais œil l'implantation sur le territoire de paysans sans terre auxquels il serait nécessaire d'attribuer du terrain.

2-) Analyse des potentialités du territoire

a-) Une majorité d'agriculteurs

Si la production de laine a pratiquement disparue, on trouve désormais deux types de produits pastoraux.

Les ovins et les bovins sont d'abord utilisés pour faire de la viande. En effet, les troupeaux sont emmenés paître tout l'été sur les estives et seront abattus avant l'hiver. La viande sera ensuite vendue majoritairement en grande surface, une petite partie revenant au niveau local pour être consommée par les habitants de la vallée.

Par ailleurs, la production fromagère tend à se développer dans la vallée du Louron. En règle générale, le fromage est produit directement à la ferme, cependant il peut s'agir aussi de lait importé de l'extérieur et affiné dans les caves louronnaises. Ces fromages, essentiellement de brebis ou de vache, sont pour la plupart vendus aux touristes de passage, sur les marchés ou dans les épiceries de proximité.

b-) Des activités complémentaires

D'autres activités sont également développées dans la vallée.

On pourra par exemple citer la production de miel d'Avajan, la fabrication de confitures à Loudenvielle, ou la production de frênette, « pétillant des centaines » à base de frêne, produit par J-L. Morinière à Vielle-Louron.

D'autre part, soulignons que l'activité forestière a pendant longtemps tenu une place importante dans l'économie valléenne. Si aujourd'hui, la diminution des usages du bois a contribué à faire chuter la production, on peut espérer un redéveloppement de cette activité avec notamment un « retour à la mode » du bois de chauffage, du bois d'œuvre, etc. En outre, dans un futur proche, le bois pourrait constituer un enjeu énergétique intéressant pour la vallée¹.

3-) Une clientèle favorable à la consommation de produits locaux

a-) Des habitants de la vallée qui connaissent les éleveurs

La présence sur le marché des agriculteurs locaux « que l'on connaît bien », est favorable à un commerce sans intermédiaire, directement du producteur au consommateur. Ce phénomène s'accroît aujourd'hui avec l'émergence d'associations de consommateurs locaux telles que l'initiative « croquez local » qui proposent chaque semaine à ses clients des produits de saison issus des producteurs locaux.

b-) Des touristes attirés par la découverte de la production locale

Par ailleurs, la production locale est valorisée par les restaurateurs qui choisissent, avec succès de favoriser la cuisine de produits de terroir, cuisine appréciée des vacanciers qui se rendent souvent dans la vallée du Louron pour en goûter l'authenticité. Mais aussi la vente directe de fromage ou de miel connaît beaucoup de succès.

¹ Voir Part 2, Chap 2, Sec 3 « Economie de l'environnement : vers une autonomie énergétique valléenne »

B-) Vers la création d'une coopérative agricole louronnaise fédérant les producteurs locaux par une production labellisée

1-) Rapide approche de l'économie sociale et solidaire

Par économie sociale et solidaire, nous entendons ici une activité économique exercée par des sociétés ou des associations sous forme de coopérative ou de mutuelle.

Contrairement aux sociétés « classiques », l'économie sociale cherche à replacer l'individu au centre du processus de production, il s'agit donc de mettre d'abord en avant le capital humain et non pas le capital financier.

Cela se traduit notamment par une égalité pure entre les personnes intégrant la société. A l'inverse des sociétés classiques, le nombre de voix de chaque individu n'est pas pondéré en fonction de la part de capital qu'il injecte dans la société, au contraire chacun dispose d'une voix peu importe l'investissement réalisé au sein de la société. Le patrimoine de la société apparaît donc comme indivisible et impartageable.

Ainsi, l'économie solidaire se pose en profonde contradiction avec l'économie de marché classique. La priorité n'est pas de dégager le maximum de rentabilité pour satisfaire les actionnaires ; politique souvent désastreuse pour les salariés dans la mesure où l'employeur joue sur une compétitivité par les coûts ou par l'innovation (la masse salariale apparaît alors comme un coût qu'il faut réduire par des licenciements, la précarisation de l'emploi, la délocalisation, etc.) . Par une stratégie de stricte égalité entre ses membres, l'économie solidaire cherche au contraire à satisfaire l'intérêt général de ses membres.

De nos jours, dans le contexte de crise économique et de récession¹ actuel, de nombreux acteurs se tournent de plus en plus vers l'économie sociale et solidaire, une économie plus respectueuse de l'humain, qui s'écarte de la logique de profit de l'économie capitaliste pour favoriser les échanges de proximité, contribuant ainsi à assainir les échanges commerciaux par le commerce de produits dont les prix sont fixés sur la production réelle et non plus par la spéculation financière des grands groupes. On assiste donc à l'émergence de structures mutuelles et coopératives dans de nombreux secteurs d'activité tels que les banques, l'agroalimentaire, le tourisme, etc. et ce à différents niveaux (commerce équitable, économie de proximité, etc.).

Parallèlement se développent aussi des initiatives militantes pour chercher à réintégrer une économie réelle. On citera par exemple l'exemple du SOL-violette à Toulouse, né de l'initiative du conseiller municipal Jean-Paul Pla, et dont l'objet est de créer une monnaie locale à durée de vie limitée (cette monnaie ne peut donc pas être épargnée, évitant ainsi les phénomènes d'inflation) pour favoriser la circulation permanente des devises et favoriser le commerce de proximité².

¹ Au mois de mai 2013, la France entre de nouveau en récession, c'est la première fois depuis 2009, http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/15/la-france-retombe-dans-le-rouge-au-premier-trimestre_3230523_3234.html

² Echanger autrement, <http://www.sol-violette.fr/>

2-) Des enseignements à tirer pour éviter les erreurs du passé

a-) Brève analyse du déclin de la coopérative laitière et agricole d'Adervielle

Les causes du déclin de la coopérative laitière et agricole ayant déjà été évoquées précédemment¹, on se contentera ici de rappeler que les échecs de cette initiative sont d'abord issus de la naissance de conflits d'intérêts (certains agriculteurs ne jouent pas le jeu et vendent leur production directement aux touristes pour en tirer un meilleur profit), d'une évolution de la production vers la viande (plus lucrative et moins contraignante à produire), mais aussi d'un manque de mobilisation des acteurs publics qui n'ont pas suffisamment bien définis les statuts de la coopérative et n'ont pas souhaité réaliser les investissements nécessaires à la sauvegarde de cet établissement.

b-) Des statuts très bien définis pour éviter les conflits d'intérêt

Ainsi, en se fondant sur l'analyse précédente, la création d'une coopérative suppose d'abord que soient rédigés des statuts très précis qui définissent strictement le rôle des producteurs au sein de l'établissement afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Bien évidemment, la mise en place d'une coopérative doit faire l'objet d'un consensus, fruit d'une démarche volontaire des producteurs souhaitant valoriser localement leur production. Un large travail de communication et d'information devra donc être réalisé en amont de la formation de cette entité pour informer les acteurs potentiels des enjeux et des contraintes de la mise en place d'un tel système, il s'agira ainsi d'éviter des comportements égoïstes qui seraient contre-productifs compte tenu de l'objet de la coopérative.

Une réflexion devra également être menée quant à l'objet de la coopérative : s'agit-il de ne promouvoir qu'un seul type de produit (fromage, viande, etc.), ou peut-il être créé une coopérative fédérant plusieurs, voir l'ensemble, des types de production de la vallée ? Avec prudence, nous pouvons penser que l'hypothèse d'une diversification des activités au sein de la coopérative peut permettre d'éviter le phénomène du mono secteur qui avait été fatal à la création de la première structure (le manque de diversification n'ayant pas permis à la coopérative laitière de se renouveler face à l'émergence d'autres types de productions). Pour autant, le risque d'une coopération transectorielle est celui de la difficulté d'établir un consensus avec des intérêts divergents compte tenu de la diversité des productions.

Enfin, un autre questionnement devra porter sur l'implantation de la structure coopérative, et sur les financements mobilisables pour la réaliser. En ce sens, il semble légitime qu'une large partie des financements soient supportés par la collectivité dans la mesure où la création de la coopérative aura pour objectif de valoriser l'économie de proximité et de favoriser la production des richesses localement.

c-) La mise en place d'un label louronnais pour valoriser les produits de la coopérative

La mise en place d'un label garantissant l'origine des produits agropastoraux louronnais pourrait permettre d'une part de valoriser la production auprès de la clientèle mais aussi de fédérer les producteurs autour de cette appellation.

En effet, la création d'un label louronnais aurait un effet fédératif en ce sens où, pour l'obtenir, les producteurs devraient se mettre d'accord sur leur implication dans le processus coopératif. Il ne

¹ Voir Part 1, Chap 1, Sec 1 « Les échecs de la politique valléenne »

s'agirait ainsi pas seulement de garantir une provenance louronnaise du produit mais plutôt d'assurer au client la production d'un produit louronnais issu d'un mode de commercialisation coopératif.

Ainsi, ce développement a pu montrer que les potentialités existent pour favoriser la mise en place d'une coopérative agro pastorale. Pour autant, l'engagement coopératif des différents acteurs (qui plus est en cas de diversifications des produits commercialisés), ne peut se concevoir que par la mise en place d'un consensus autour des enjeux et des contraintes de la mise en place de la coopérative. La création d'un label pourrait permettre en ce sens de fédérer les différents producteurs autour d'un projet commun.

Il s'agit à présent d'analyser la nécessaire mise en avant des métiers de la montagne par la création d'un centre de formation sur la station de Val Louron.

II-) Une mise en avant des métiers de la montagne par la création d'un centre de formation sur la station de Val Louron

A-) Un large panel de formations pouvant y être dispensées

1-) Un centre de formation complémentaire à l'offre proposée dans les Pyrénées

a-) Constat de l'existant : peu d'offre de formations aux métiers de la montagne sur le massif pyrénéen

Sur le massif pyrénéen existent actuellement 12 formations relatives aux métiers de la montagne et 17 plus généralistes mais pouvant s'exercer en montagne¹. Pour autant, seules cinq structures proposent ces différents types de formations

- Le lycée des métiers de la montagne d'Oloron Ste Marie (64)
- Le lycée Victor Duruy de Bagnères-de-Bigorre (65)
- L'université Toulouse La Mirail (31)
- Deux Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) à Pamiers (09) et Lannemezan (65)
- Deux Groupements d'Établissement pour la formation continue (GRETA) en Ariège et dans les Hautes-Pyrénées

Ainsi, la création d'un centre de formation apparaît ici comme une initiative stratégique pour dynamiser, le développement des emplois de montagne.

b-) Des relations d'échanges qui méritent être creusées avec les autres centres de formations

En outre, par son implantation directe sur un site de montagne, le centre de formation pourrait servir de relais aux autres formations dispensées ailleurs. On peut par exemple imaginer une

¹ Les formations « montagne » dans les Pyrénées, http://formation.sig-pyrenees.net/index.php?option=com_content&view=article&id=41&Itemid=53

coopération entre le centre de formation de Val Louron et la formation de berger-vacher transhumant sur la commune de Lannemezan, etc.

2-) Une diversité d'offre de formations susceptibles d'être développées

Il existe une réelle diversité des formations dans le milieu de la montagne, en témoigne le deux tableaux synthétique ci-dessous.

LES FORMATIONS MONTAGNE DANS LES PYRENEES

DEPT	FORMATIONS MONTAGNE	SITE	DUREE	NATURE	FORMATION	NIVEAU	EN SAVOIR PLUS
09	Gardien de refuge de montagne	Toulouse Le Mirail - Foix	1 an	formation diplômante	continue	bac + 2	université Toulouse2
09	Licence pro Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux	Toulouse Le Mirail - Foix	1 an	formation diplômante	initiale / continue	bac + 3	université Toulouse2
09	SIL pâte de haute montagne - berger ou vacher	CFPPA Ariège Comminges - Pamiers	1 an	attestation de compétences	continue	CAP	CFPPA Pamiers
09	Tir en montagne - option déclenchement d'avalanche	GRETA de l'Ariège		attestation de compétences	continue		GRETA de l'Ariège
31	Brevet d'Etat d'alpinisme - diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne	CREPS Midi-Pyrénées - Toulouse		formation diplômante	continue	Bac + 2	
31	Licence pro droit, économie, management, spécialité manager de stations de montagne	CRP Consulting - Balma	1 an	formation diplômante	initiale / continue	bac + 3	CRP Consulting
33	BPJES Activités de randonnées	CREPS Aquitaine - Bordeaux	595 heures	formation diplômante	continue		CREPS Aquitaine
64	Section sportive : randonnée en moyenne montagne (formation aux premiers secours, diplôme d'animateur et initiateur de randonnées FFME, passeports fédéraux de randonnées et d'orientation)	lycée des métiers de la montagne d'Oloron Ste Marie	option	formation non diplômante	initiale	2nd, 1ère, terminale	Lycée montagne Oloron-Ste-Marie
65	Brevet de pisteur secouriste 1er degré - option ski alpin	GRETA des Hautes Pyrénées - Tarbes	5 mois (210h de cours)	formation diplômante	continue		GRETA des Hautes-Pyrénées
65	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré - option accompagnateur en moyenne montagne	DDCSPP - service jeunesse, sports et vie associative - Tarbes	3 à 4 ans sous forme de modules en alternance avec des stages	formation diplômante	continue		DDCSPP - Tarbes
65	Berger vacher transhumant	CFPPA des Hautes-Pyrénées - Lannemezan	2 ans par alternance	formation certifiante	continue	Bac	CFPPA des Hautes-Pyrénées
65	Double actif remontées mécaniques (maîtriser les connaissances de base liées au milieu montagnard (milieu naturel et socio-économique))	GRETA des Hautes-Pyrénées		attestation de compétences	continue		GRETA des Hautes-Pyrénées

Document APEM

Par sa position géostratégique¹, la station de Val Louron est donc en mesure d'accueillir une diversité de formation sur son site.

B-) Le site de Val Louron, un emplacement idéal à tout point de vue

1-) La création d'un centre de formation, un nouveau souffle pour la station

a-) Des infrastructures d'accueil préexistantes qui pourraient fonctionner été comme hiver

Nous l'avons vu², le succès de la station de Val Louron tient d'abord à son astucieux système de financement par l'implantation sur le site d'acteurs investissant dans le développement de la station. Pour autant, les élus locaux se retrouvent aujourd'hui confrontés à une problématique de taille puisque les établissements d'accueil, en raison du faible remplissage des lits, renoncent progressivement à s'implanter sur le site, la CCVL étant de plus en plus poussée à financer par elle-

¹ Voir développement ci-après

² Voir Part 1, Chap 1, Sec 2 « Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents »

même les dépenses de fonctionnement relatives à l'entretien de ces structures. Ajoutons à cela que des dépenses structurelles massives sont à prévoir pour réaliser la rénovation des bâtiments.

Ainsi, la présence sur la station de centaines d'individus été comme hiver pourrait permettre de rentabiliser le fonctionnement de ces structures en apportant une activité économique permanente sur le site. En outre, les structures d'accueils étant déjà aménagées pour la gestion de groupes, les investissements nécessaires à l'adaptation des locaux à des fins de formation, sera relativement minime¹.

Cependant, il faut souligner que l'accueil pendant plusieurs mois de personnel en formation va nécessiter par ailleurs le financement d'un « campus » garantissant une offre de services pour favoriser l'intégration des résidents (réaménagement de l'épicerie, de la boîte de nuit, du bar, etc.).

b-) Réflexions quant au financement d'un tel projet

Bien évidemment, la question se pose quant à la recherche des financements nécessaires à la mise en place d'un tel projet. En ce sens, une réflexion doit être menée par rapport à la légitimité du projet de téléporté², estimé à un coût supérieur à 12 millions d'euros. On peut en effet se questionner s'il ne vaudrait pas mieux chercher à pérenniser durablement l'activité économique sur Val Louron, avant de vouloir rationaliser une activité touristique déjà pérenne sur Peyragudes.

2-) Un site adapté aux différentes formations proposées

a-) Une position géostratégique sur le territoire

- A propos de la formation agropastorale

Val Louron se situe à proximité des estives de Génos et d'Adervielle, il s'agit donc d'un lieu privilégié pour travailler sur une formation vers l'agropastoralisme. Par ailleurs, un corps de ferme pourrait être construit pour développer un élevage à de fins pédagogiques.

- Concernant les formations de services touristiques

L'ensemble des brevets d'Etat relatifs à la montagne sont susceptibles de s'implanter sur le domaine de Val Louron. On peut citer l'exemple des formations d'accompagnateurs ou de guides de Haute Montagne qui nécessitent l'accessibilité à des chemins de randonnée ; le brevet d'Etat de moniteur de ski dont la proximité directe avec la station de Val Louron constitue un avantage indéniable ; le brevet d'Etat de parapente, là encore la vallée du Louron et son départ au col d'Azet (à 2km de Val Louron) constitue un des sites les plus privilégiés pour l'exercice de ce sport (la vallée du Louron accueille d'ailleurs régulièrement les championnats de France de parapente en été).

Le domaine skiable de Val Louron constitue également l'opportunité de développer des formations relatives aux secours en montagne, à la gestion des pistes et des remontées mécaniques, au pilotage des dameuses, etc.

- Le tourisme comme garantie de débouchés aux métiers de la montagne

Indéniablement, le flot de touristes présents sur la vallée en hiver comme en été offre de larges opportunités aux diplômés qui souhaitent s'implanter sur le territoire valléen.

¹ Pour autant, les aménagements structurels de rénovations des bâtiments seront quand même nécessaires

² Voir Part 2, Chap 1, Sec 1 « Une volonté de pérenniser le développement économique valléen »

b-) La création d'un centre de formation en corrélation avec les différents acteurs du territoire

Enfin, il faut noter que le site de Val Louron est idéalement implanté pour favoriser une proximité avec d'autres structures locales.

En matière d'agropastoralisme d'une part, le domaine skiable est à proximité immédiate de la Maison Pyrénéenne du Pastoralisme d'Azet, le centre de formation pourra en outre développer une relation privilégiée avec la coopérative agricole. Enfin, la création de cet espace pour permettre d'entériner un travail avec les autres bergers et producteurs locaux.

Par ailleurs, en matière de tourisme, soulignons bien évidemment que la station de Val Louron constitue un atout considérable offrant de nombreux services compatibles avec ce genre de formations. Citons aussi que les stations de Saint-Lary et Peyragudes se situent moins de 45 min en voiture du site de Val Louron. Enfin, d'autres services permettront sans doute de favoriser les formations en faveur de l'activité touristiques, ce sera le cas par exemple du bureau de guides de Saint-Lary, de la proximité avec des sites adaptés à la pratique du parapente, etc.

Ainsi, en conclusion de cette première section, nous remarquerons donc que deux initiatives peuvent permettre d'approfondir le développement et la diversification de l'activité agropastorale sur le territoire valléen.

D'une part, le développement d'une coopérative agropastorale, largement encadrée par des statuts précis et soutenue par la collectivité, pourrait être l'occasion de fédérer les producteurs locaux autour d'une production agropastorale par la mise en place d'un label garantissant l'origine louronnaise et coopérative du produit.

Par ailleurs, l'implantation d'un centre de formation aux métiers de la montagne sur le site de la station de Val Louron permettrait, par un financement de la CCVL, de contribuer à pérenniser durablement l'activité économique de la station. En ce sens, un questionnement doit être mené quant à la légitimité du projet de téléporté en comparaison avec celui de la création de cet espace de formation.

Il s'agit à présent d'analyser une nouvelle piste de réflexion : l'implantation de la téléactivité en vallée du Louron.

Section 2 L'implantation de la téléactivité en vallée du Louron : un nouveau défi à relever

1-) Analyse de la téléactivité à partir de l'initiative ariégeoise

Au début des années 2000, Ariège expansion, agence départementale de développement économique, développe une réflexion autour de l'utilisation d'internet dans les zones de montagne. Quatre grands types d'expérimentations sont alors menés, l'objectif étant d'attirer les entreprises sur le territoire de montagne.

A-) Le choix payant du e-commerce

Ariège expansion souhaite développer le commerce électronique, activité adaptée à la configuration des territoires ruraux. Cette stratégie basée sur le e-commerce s'articule autour d'un triple but :

- Le e-commerce peut être un argument pour attirer des personnes sur les territoires ruraux de montagne tout en leur garantissant un service à domicile similaire à celui qu'elles pourraient trouver en ville
- Cette nouvelle forme de commerce doit également pouvoir permettre aux commerçants « traditionnels » de diversifier leur clientèle en vendant leurs produits directement sur internet
- Enfin, le e-commerce est un outil pertinent pour développer des relations commerciales entre des entreprises qui ne se situent pas sur le même territoire géographique.

Le e-commerce est aussi très adapté au monde rural puisque celui est déjà doté de nombreux bureaux de poste, ce qui rend minimes les investissements à réaliser.

En outre, le commerce électronique peut permettre de diversifier les activités de la poste et ce faisant, constituer un frein à la disparition de ce service public sur les territoires ruraux.

Enfin, la mise en place de cette politique s'est révélée être un vrai succès puisque si en 2005 seulement 15 e-commerçants généraient à peine 1 000 000€ de chiffre d'affaire, ils sont aujourd'hui 42 et génèrent plus de 12 000 000€ de chiffre d'affaire. Ce succès s'explique notamment par la large campagne de promotion du e-commerce sur le département et par la création d'un diplôme universitaire de e-commerce, d'un observatoire du e-commerce pour évaluer le travail fait ainsi que de clubs des e-commerçants.

B-) La téléactivité au service de la e-santé

Ariège expansion fait également le choix de développer une initiative autour de la e-santé, il s'agit de se demander comment les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication peuvent aider au maintien des personnes en perte d'autonomie. Pour se faire, Ariège expansion s'adresse à une entreprise toulousaine qui met en place des patches de géolocalisation (capables de localiser une personne dans un rayon de 15 mètres) et met en lien cette entreprise avec des professionnels de la santé. Pour Ariège expansion, il s'agit ici de proposer aux organismes de gestion des personnes en perte d'autonomie, un outil leur permettant de lutter contre les phénomènes de fugues, particulièrement courants dans les maisons de retraite.

C-) L'Ariège, pionnière dans le développement de la e-éducation

Il faut souligner le fait que les collèges et lycées d'Ariège, comme bon nombre d'établissements scolaires sur la chaîne pyrénéenne ont participé à l'expérimentation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT). L'ENT est un outil informatique mis au point pour assurer une liaison entre l'établissement scolaire et l'élève, cet instrument doit permettre d'informatiser toutes les relations qu'un élève peut avoir avec son établissement (notes aux examens, devoirs, emploi du temps, absence d'un professeur, etc.).

Là encore, le succès de cette expérimentation est manifeste puisqu'elle a été généralisée sur l'ensemble du territoire national, non seulement sur les collèges et les lycées mais aussi au sein des universités.

D-) Le télétravail au service de la ruralité

Avec 150 télétravailleurs identifiés sur le département, pour seulement 85 en 2007, l'Ariège est un département pionnier sur le massif pyrénéen en matière de promotion du télétravail.

En adoptant deux stratégies distinctes, Ariège expansion entend développer le télétravail à domicile ou par le biais de télécentres.

1-) « L'Ariège accueille les solos » ou la promotion du télétravail à domicile

En 2003, Ariège expansion s'intéresse à la promotion du télétravail, à travers l'initiative « l'Ariège accueille les solos ». L'idée de cette initiative est de mener une réflexion sur comment développer le travail des acteurs directement à domicile par le biais des NTIC.

Pour ce faire, Ariège expansion mène une campagne de marketing territorial et de prospection pour chercher à fédérer les acteurs sur un territoire et constituer ainsi une offre territoriale.

Le succès de cette politique réside essentiellement dans le fait que les personnes intéressées puissent concilier leurs aspirations personnelles, en termes de cadre de vie notamment, mais aussi professionnelles grâce à une haute connectivité.

Cependant, depuis le 1^{er} mars 2012, la campagne de promotion du télétravail sur le département s'est trouvée affaiblie par la définition du télétravail qui entre dans le code du travail. En effet, si avant l'entrée en vigueur de cette définition, l'ensemble des acteurs travaillant à domicile par le biais des NTIC pouvaient être considérés comme télétravailleurs, la loi de mars 2012 définit le télétravailleur comme un salarié ayant conclu un contrat de travail avec son employeur. Ainsi, cette définition exclue désormais les télétravailleurs indépendants qui constituaient pourtant la plus grande part des télétravailleurs sur les territoires ruraux.

En ce sens, ce nouvel encadrement juridique du télétravail a conduit les acteurs locaux à développer d'autres stratégies de développement.

2-) Des réticences culturelles qui rendent nécessaires le développement de télécentres

En 2007, avec le soutien de la DATAR, Ariège expansion aménage trois télécentres sur le département, l'objectif étant de mailler le territoire pour répondre à deux problématiques

- D'une part, les premières expériences de télétravail à domicile ont mis en exergue deux difficultés
 - o Les télétravailleurs à domicile ont ponctuellement besoin d'un accès à du très haut débit qu'ils n'ont pas forcément chez eux.
 - o Les télécentres doivent pouvoir permettre de rompre avec l'isolement des télétravailleurs pour non seulement rassurer l'employeur mais surtout garantir une protection juridique aux salariés qui ne bénéficient pas de délégués syndicaux ou de comités d'entreprise pour assurer leur protection. Il faut cependant souligner que cette politique n'attire pas les télétravailleurs de haute montagne pour lesquelles aller dans les télécentres à plusieurs dizaines de kilomètres de leur domicile constitue une contrainte plus qu'un avantage.
- D'autre part, la difficulté majeure à la promotion du télétravail tient dans le fait que les employeurs sont peu enclins à laisser leurs salariés travailler à domicile, cet aspect

explique notamment le retard de la France dans le domaine de la téléactivité. La création des télécentres va ici permettre à l'employeur et au salarié de faire un compromis : l'employeur garde ainsi un œil sur l'employé tandis que celui-ci continue de bénéficier d'un cadre de vie de qualité.

Là encore, le succès de cette politique s'explique par le choix stratégique d'Ariège expansion de construire directement des établissements destinés à accueillir les télétravailleurs. Ce choix se distingue de celui du département voisin du Gers qui a pris l'initiative d'aménager huit télécentres dans les bureaux des grandes mairies du territoire. Les contraintes, en termes d'horaires d'ouverture notamment, qui peuvent peser sur ce genre d'établissement, semblent expliquer le peu d'intérêt porté par les télétravailleurs sur les télécentres gersois.

Ainsi, le télétravail semble apparaître comme un des nouveaux défis du développement économique des territoires ruraux. L'Etat semble d'ailleurs favoriser les initiatives en ce sens, en témoigne l'instauration, par la loi de mars 2012 du tiers lieu qui impose à l'employeur de prendre en charge tous les frais inhérents au télétravail du salarié qui souhaite s'installer à domicile.

Enfin, il faut souligner qu'Ariège expansion est favorable à la recherche d'un périmètre plus pertinent pour la promotion du télétravail. En effet, les frontières départementales ne sont peut-être pas adaptées au développement d'une activité économique susceptible d'intéresser l'ensemble du massif pyrénéen. En ce sens, l'APEM¹ a depuis peu mis en place un programme de développement global du télétravail sur le massif pyrénéen.

En conclusion de cette première partie, il est possible de se demander si les territoires ruraux sont dotés d'une connectivité suffisante pour favoriser le développement du télétravail. Cependant, plus que de chercher à mettre en place une politique onéreuse d'expansion du très haut débit sur ces territoires, il semblerait plus pertinent que les élus locaux cherchent à adapter la technologie existante aux différentes parties du territoire. En outre, le développement du télétravail sur le département ariégeois illustre parfaitement que, pour la plupart des télétravailleurs, l'accès au très haut débit n'est nécessaire que ponctuellement et qu'il peut être garanti par les télécentres.

II-) Une dynamique tout à fait susceptible de s'inscrire sur le territoire valléen malgré les obstacles de la ruralité

Après un constat de l'existant, nous analyserons les potentialités de la téléactivité en vallée du Louron avant d'évoquer la stratégie de développement à adopter.

¹ Association Pyrénéenne d'Economie Montagnarde (voir <http://www.apem.asso.fr/>)

A-) Constat de l'existant : un phénomène qui existe déjà depuis vingt ans mais reste marginalisé

1-) Un environnement propice à l'accueil de télétravailleurs malgré certains inconvénients

Rappelons ici le cadre idyllique dans lequel peuvent évoluer les télétravailleurs. En effet, la vallée du Louron offre de larges possibilités aux acteurs qui souhaiteraient s'investir dans le télétravail. Le développement de services de proximité, la nature environnante, les stations de ski voisines, la possibilité de randonner, etc. sont autant d'atouts qui peuvent motiver les individus, notamment ceux fuyant la ville pour s'établir à la campagne, à venir s'implanter sur le territoire.

Pour autant, plusieurs difficultés sont à souligner. D'une part, contrairement au train de la vallée de Luchon voisine, la vallée du Louron ne possède pas un réseau de transport en commun efficace et susceptible de faciliter l'implantation des acteurs sur le territoire. Au contraire, l'accès est assez difficile puisque la sortie d'autoroute la plus proche se situe à 45 min en voiture, l'aéroport local est celui de Tarbes à 1h15 de route, et Toulouse se situe à 2h du Louron. Pour l'heure, la vallée ne possède pas non plus le très haut débit rendu possible par la mise en place de la fibre optique. Enfin, soulignons que le prix du foncier bâti et non bâti est très élevé dans la vallée, cet inconvénient peut avoir un effet dissuasif pour le jeune entrepreneur sans trop de moyens qui souhaiterait s'établir dans la vallée.

Cependant, il faut noter un phénomène non négligeable des néo-ruraux depuis quelques années, qui laisse à penser que le développement de la téléactivité sur le canton louronnais est assez prometteur.

2-) Un phénomène qui existe déjà depuis vingt ans

Si le concept de téléactivité est assez récent, il faut néanmoins souligner que le phénomène de télétravail existe déjà depuis plus d'une vingtaine d'années de manière informelle. Avant d'être une forme de travail à proprement parler, le télétravail est né de l'initiative de certaines entreprises qui estimaient que placer le salarié dans son environnement quotidien pouvait garantir une meilleure productivité dans la mesure où celui-ci peut aménager son emploi du temps et son espace de travail pour être plus efficace. Les limites de ce genre d'initiative résident dans le fait que les entreprises doivent attribuer une grande confiance au salarié, ce qui explique que peu d'entrepreneurs aient fait le choix de développer ce genre de mesure.

Cependant, certaines initiatives portent à croire que le télétravail peut tendre à se développer. Dans le village d'Armenteule, un télétravailleur est par exemple implanté depuis vingt ans sur le territoire, preuve en est qu'une haute connectivité n'est pas le facteur fondamental du télétravail. Ce télétravailleur est salarié dans une petite société d'architecture de Toulouse, travaillant essentiellement par téléphone et par courrier autrefois, il peut aujourd'hui bénéficier des nouveaux moyens de communications dont il dispose pour être plus efficace et travailler en quasi-exclusivité depuis chez lui. La recette du succès de cette initiative réside donc d'une part de la volonté du télétravailleur de s'implanter sur le territoire, et d'autre part de la confiance attribuée par l'entreprise dans ses salariés.

B-) Une téléactivité à développer au sens large

1-) Les potentialités de la E-santé

La E-santé peut représenter une véritable stratégie politique pour favoriser l'implantation d'un service de soin de qualité sur le territoire. Nous l'avons vu¹, la vallée du Louron, risque de se retrouver dans quelques années devant un problème majeur : le départ à la retraite du seul médecin généraliste de la vallée avec personne pour le remplacer. Pour autant, le développement d'un pôle de santé apparaît ancrer comme une démarche absolument indispensable pour espérer ancrer les populations sur le territoire.

En ce sens, la mise en place d'une télémédecine pourrait apporter plusieurs avantages sur le territoire.

D'une part, le développement d'un pôle médical de qualité permettrait d'attirer des nouveaux médecins voulant s'établir à la montagne. En étant téléassisté, le nouveau corps médical valléen pourrait être mieux soutenu dans ses actions, cet aspect constitue donc un argument intéressant pour inviter de nouveaux médecins à venir travailler dans le Louron.

Par ailleurs, la création d'une télémédecine valléenne pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle intéressantes pour la collectivité.

2-) Un E-commerce prometteur

Le développement du E-commerce est très prometteur dans la vallée s'il est couplé à la création de la coopérative².

D'une part cet outil novateur permettrait de faire rayonner la production agropastorale bien au-delà des frontières valléenne, constituant ainsi un avantage économique indéniable pour les producteurs. En outre, l'instauration d'un E-commerce coopératif permettrait de mutualiser les dépenses de publicités nécessaires pour commercialiser le produit.

D'autre part, le E-commerce permettrait de mettre en valeur le nouveau label louronnais et par extension, la vallée du Louron dans son ensemble.

Ici encore, le E-commerce doit d'abord être privilégié dans le cadre de la coopérative pour inciter les producteurs locaux à établir un consensus autour de la commercialisation de leurs produits.

3-) Le télétravail comme moyen de diversification de l'activité économique

Une fois de plus, précisons que dans le contexte de réchauffement climatique et de crise économique actuelle, l'heure est à la diversification des activités économiques pour éviter une catastrophe économique en cas de crise sectorielle (la fermeture des stations de ski pour défaut de rentabilité par exemple).

Ainsi, le télétravail apparaît ici comme une alternative très intéressante dans la mesure où celui-ci est largement transectoriel. En effet, cette technologie est redéployable dans la quasi-totalité

¹ Voir Part 2, Chap 1, Sec 1 « Une volonté de pérenniser le développement économique valléen »

² Voir Part 2, Chap 2, Sec 1 « Vers un approfondissement de la politique valléenne en faveur de l'agropastoralisme »

des domaines d'activité, aussi elle ne sera que relativement peu affaiblie en cas de difficultés dans un secteur d'activité.

En ce sens, le télétravail dans la vallée du Laron peut être favorable à l'implantation de cabinets d'architectes, d'ingénieurs du bassin d'emploi toulousain, de chercheurs, de scientifiques, d'universitaires, etc.

C-) Une stratégie pertinente et des moyens à utiliser pour développer la téléactivité

1-) La construction de structures adaptées aux besoins

a-) Des logements sociaux pour valoriser l'activité

La construction de logements sociaux adaptés à l'exercice d'une téléactivité dans les différentes communes de la vallée permettrait de générer un double avantage.

Tout d'abord, la location de logements bon marché permettrait d'attirer les jeunes auto-entrepreneurs à développer un ménage sur la commune. Rappelons en effet, que le coût élevé du foncier est une des causes majeures de la difficulté d'implantation des nouveaux acteurs dans la vallée.

De plus, l'implantation de nouveaux ménages sur la commune permettrait de générer de nouvelles richesses pour la municipalité, par le paiement d'un loyer régulier d'une part, mais aussi par la consommation développée par ce ménage (enfants à l'école, paiement de la contribution économique territoriale, etc.).

b-) Le télécentre, outil multimodal adaptable aux besoins

La construction d'un télécentre doit permettre plusieurs choses.

D'une part, pour les auto-entrepreneurs, le télécentre peut constituer un lieu de travail ponctuel lorsque le télétravailleur nécessite l'accès à un très haut débit par exemple. En ce sens, le télécentre permettra de réaliser des économies d'échelle dans la mesure où la collectivité ne sera pas obligée de financer des travaux d'accès à un très haut débit pour l'ensemble des particuliers.

D'autre part, concernant les entreprises, le télécentre doit permettre de créer un lien privilégié entre le salarié et son employeur. Le télécentre doit donc mettre à la disposition du salarié du matériel pour que celui ci puisse venir travailler autant que nécessaire, il peut aussi constituer le lieu de travail permanent du salarié pour les entreprises qui souhaiteraient avoir un lien permanent avec l'activité de leurs employés.

Enfin, le télécentre apparaît comme un lieu stratégique pour développer une activité de recherche ou d'ingénierie. Bénéficiant d'un cadre de travail idyllique et d'une haute connectivité, chercheurs, universitaires, ingénieurs, etc., peuvent choisir de s'établir ponctuellement ou durablement autour de cet outil de travail.

2-) Le choix d'une stratégie de promotion pertinente

a-) Une large campagne de promotion pour dynamiser l'activité

Face à la réticence massive et au retard français en matière de téléactivité, l'attraction sur le territoire du E-commerce, de la E-santé et du télétravail, va nécessiter une large campagne de communication et de promotion. La CCVL devra en particulier insister sur le bassin d'emploi toulousain

et valoriser la téléactivité auprès des bureaux de recherches publiques et privées, des nombreux ingénieurs de l'aéronautique, de l'aérospatial, de l'oncopole, etc.

b-) Pistes de réflexions quant au financement des structures

Pour financer la promotion de la téléactivité auprès des auto-entrepreneurs, les communes pourront choisir, en complément des logements sociaux, de construire des hébergements à vendre directement ou accessibles sous forme de baux emphytéotiques par les résidents.

Pour la mise en place des télécentres, la collectivité pourra établir une forme de partenariat avec les acteurs intéressés pour cofinancer le projet.

Donc, pour conclure cette seconde section, on relèvera que la téléactivité est porteuse d'avenir sur le territoire pyrénéen et en particulier dans la vallée du Louron, en témoigne le succès de l'initiative ariégeoise. Le développement du E-commerce pourrait favoriser la mise en valeur du projet de coopérative et du label louronnais, la mise en place de la E-santé serait un gage de qualité et d'innovation susceptible d'attirer de nouveau médecin, enfin le développement du télétravail est prometteur en ce sens qu'il permettrait une diversification de l'activité économique.

Pour autant, une campagne de communication importante doit être portée autour de cette innovation pour convaincre les employeurs, chercheurs, universitaires, auto-entrepreneurs, etc. à investir dans la téléactivité. En outre, la CCVL se doit de proposer des structures adaptées à l'exercice des différentes activités, le développement d'entités individuelles et d'un télécentre peuvent constituer des initiatives en ce sens.

Pour terminer, nous nous interrogerons en troisième lieu à la valorisation de l'économie de l'environnement en vallée du Louron.

Section 3 Economie de l'environnement : vers une autosuffisance énergétique valléenne

Ce développement va d'abord chercher à mettre en exergue l'ensemble du potentiel énergétique valléen, il évoquera ensuite les moyens dont dispose le canton pour amorcer une transition vers son autosuffisance énergétique.

I-) Un indéniable potentiel énergétique valléen

A-) Du bois, du soleil, de l'eau et du vent

1-) La houille blanche, la forêt et le vent de vallée

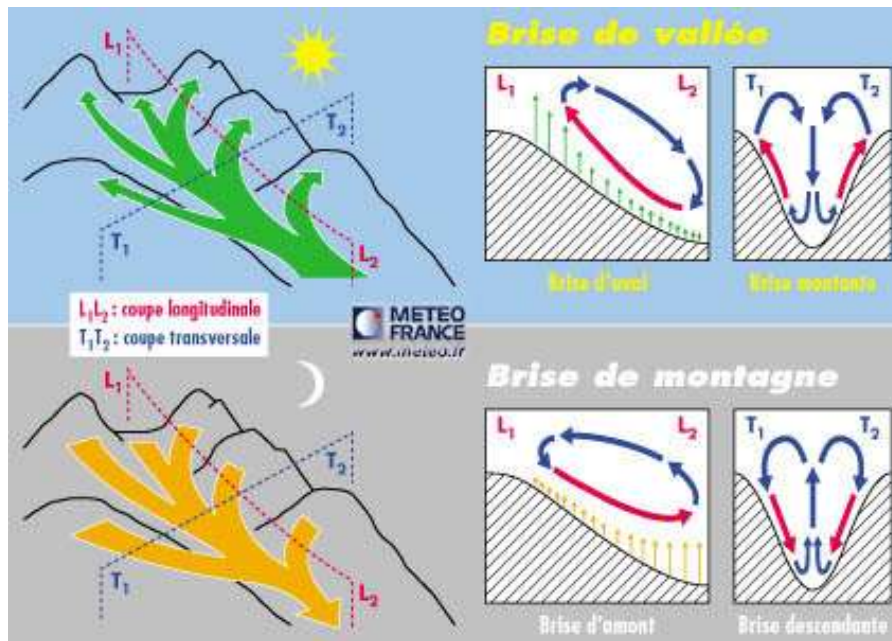
La houille blanche, terme apparu au début du XX^{ème} siècle et qui s'oppose à la houille noire du charbon, correspond à l'énergie hydro électrique. La construction des différentes retenues d'eaux et structure hydroélectrique jusque dans les années 1950¹, permet aujourd'hui de produire en moyenne 92,3 GWh, soit une puissance électrique de 49,4 MW. Ainsi, l'énergie hydroélectrique constitue donc dans la vallée un réel potentiel énergétique.

¹ Voir Part 2, Chap 1, Sec 1 « Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne »

La forêt louronnaise est une autre richesse de la vallée. Peu exploitée aujourd'hui, elle offre pourtant une large variété de bois de chauffage aux comportements hautement calorifiques qui peuvent être utilisés comme bois de chauffage ou pour produire de l'énergie électrique.

Enfin, notons qu'en été, les vallées pyrénéennes sont sujettes aux « brises de vallées ». Ce phénomène, bien connu des parapentistes, correspond à un vent qui provient de l'entrée de la vallée le matin et qui remonte le long des montagnes qui se réchauffent dans la journée ; le soir, avec le rafraîchissement plus rapide des terrains du fond de vallée, le vent emprunte le chemin inverse : il redescend du flan des montagnes vers le bas de la vallée.

Evolution schématique de la brise de vallée pendant la journée



Document Météo France

Là encore, la brise de vallée constitue un potentiel énergétique exploitable pour produire de l'électricité.

2-) Une énergie solaire exploitable mais contraignante

L'exploitation de l'énergie solaire peut se révéler très intéressante dans la vallée du Louron en particulier l'hiver puisque l'activité photovoltaïque sera maximum lors de journées enneigées par beau temps. En effet, outre la lumière directe du soleil qui rayonne sur les panneaux, ceux-ci bénéficient du rayonnement indirect de la neige elle-même capable de réfléchir jusqu'à 80% de la lumière du soleil¹.

Un problème se pose cependant quant au potentiel d'exploitation des panneaux solaires en zone de montagne : une réflexion préalable doit être menée pour éviter que ces structures ne se retrouvent ensevelies par la neige et ne puissent pas produire d'énergie.

¹ Neige et photovoltaïque font-ils bon ménage ?, <http://energies-renouvelables.consonéo.com/actualite/2011-01-03/neige-solaire-photovoltaieque/3017/>

B-) Une question qui commence à être étudiée par les élus comme par les habitants

1-) Des revendications déjà portées par certains habitants

En 2011, le collectif ARPA Louron a proposé trois initiatives vers une autonomie énergétique

- « La création de microcentrales hydro-électriques communales pouvant fonctionner grâce aux petits ruisseaux qui sillonnent les pentes du Louron.
- La mise en place de petites éoliennes à axe vertical, ne dénaturant pas le paysage et pouvant fonctionner avec la brise de vallée.
- La création d'une usine de méthanisation des déchets organiques permettant la production de biogaz et de compost utilisable dans les jardins »¹.

Donc, si peu d'initiatives individuelles sont à remarquer parmi les habitants de la vallée (le bois de chauffage est par contre relativement utilisé), il existe une volonté certaine des habitants de la vallée de valoriser une énergie plus verte.

2-) Une démarche de la CCVL vers un tourisme plus propre

Différentes démarches sont développées par l'intercommunalité pour orienter la politique de développement touristique vers une économie plus propre.

En premier lieu, on peut citer que le complexe thermo-ludique de Balnéa, pour sa dernière extension en 2011, s'est doté d'une chaudière à bois lui permettant de réduire pratiquement de moitié sa production de propane².

En second lieu, le projet de téléporté³ Peyragudes-Loudenvielle mérité également d'être souligné puisqu'il aurait vocation à réduire substantiellement le flot de véhicules circulant entre la station et le bas de vallée, diminuant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

En troisième lieu, la CCVL a également développé des initiatives plus localisées comme l'installation d'une chaudière à bois pour les logements adaptés à l'accueil de personnes âgées à Bordères-Louron, ou la mise en place de panneaux solaires sur les collines de Peyragudes (même si le succès de ces panneaux reste mitigé, ces structures étant relativement dégradées par les intempéries et régulièrement ensevelies sous la neige).

Enfin, on notera la volonté de la CCVL de prendre part à l'exploitation hydroélectrique du fond de vallée⁴.

¹ Réflexions et propositions locales d'ARPAL, <http://arpa.louron.free.fr/spip.php?article252>

² Voir Part 1, Chap 1, Sec 2 « Peyragudes, Val Louron et Balnéa : trois exemples de réussite basés sur des schémas de développement totalement différents »

³ Voir Part 2, Chap 1, Sec 1 « Une volonté de pérenniser le développement économique valléen »

⁴ Voir Part 2, Chap 1, Sec 2 « Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne »

II-) Des moyens concrets pour une vallée plus autonome en énergie

A-) Le renouvellement des concessions de la SHEM, une opportunité pour la vallée de se diriger vers l'autosuffisance énergétique

1-) La privatisation de l'exploitation de l'énergie, un processus de libéralisation européenne déplorable qui peut pourtant servir les collectivités

Avec l'ouverture d'un espace communautaire et le développement d'un marché commun, les Etats membres de l'Union Européenne sont contraints de céder une partie de leur souveraineté économique à l'Europe. Cette perte progressive des moyens de contrôle de l'Etat sur le marché se traduit par la mise en place d'un processus européen de libéralisation massive de tous les secteurs de l'économie. Ainsi, au nom du respect du principe d'une concurrence libre et non faussée, au nom du respect du principe sacralisé de la propriété privée, au nom de la liberté du commerce et de l'industrie, l'UE impose aux Etats membres d'intervenir de moins en moins dans l'économie pour favoriser la compétitivité. Il s'agit donc de privatiser des secteurs stratégiques tels que les grandes entreprises nationales de réseaux (France Télécom, EDF, la Poste, etc.), de réduire les possibilités de soutien de l'Etat aux différents secteurs économiques, d'encadrer très strictement les marchés publics pour garantir une situation de concurrence, etc.

Plus particulièrement, la privatisation d'EDF, transformée en Société Anonyme en 2004, a ouvert à la concurrence la capacité de distribuer l'énergie électrique. Pour ce faire, chaque société qui souhaiterait distribuer du courant devra payer une rente à EDF qui reste propriétaire du réseau. L'Europe crée ici une grande forme d'inégalité entre public et privé puisque l'Etat français a réalisé l'ensemble des investissements structurels nécessaires à la gigantesque construction du réseau tandis que les entreprises privées jouissent désormais de l'exploitation de ce réseau par une participation dérisoire. Ajoutons à cela que l'Etat reste tenu, à travers les collectivités locales, de financer la mise en place des réseaux d'alimentation pour les nouvelles structures. Ainsi, dans cette situation, on constatera que le contribuable est donc contraint de payer à une entreprise privée au prix fort pour obtenir l'accès à un réseau qu'il continue de financer par ses impôts !

Pour autant, il est possible d'imaginer que cette libéralisation massive du secteur de l'énergie peu favoriser le développement d'un commerce énergétique local. En effet, par ce biais, les collectivités locales pourraient, par de stratégiques montages juridiques, récupérer la gestion et la diffusion d'une énergie de proximité.

2-) Vers des collectivités maîtresses de l'exploitation énergétique

a-) Des initiatives qui existent déjà sur d'autres communes européennes : l'exemple de la municipalité de Kotka en Finlande¹

En Finlande, cette municipalité est propriétaire à 100% de la compagnie de distribution d'énergie. Ce succès s'explique par la volonté de la commune d'anticiper la dérégulation vers une privatisation des entreprises de distribution, en privatisant elle-même son service de distribution. Se faisant, la commune investit entièrement le capital de la nouvelle société privée ce qui lui permet de rester maître de la gestion de cette entité.

¹ Les collectivités locales et la distribution d'énergie, http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2003/willmann_e/pdf/willmann_e.pdf

Notons qu'en 1998, la société a distribué 800 GWh pour environ 56 000 habitants et quelques industries environnantes, son activité de distribution s'effectuant même au-delà des frontières municipales.

Ainsi, une initiative de ce genre est tout à fait envisageable sur le canton louronnais, d'autant plus que les collectivités locales bénéficient de soutiens puissants tels que celui de l'association européenne Energy Cities¹ dont l'objectif est de favoriser la transition énergétique des autorités locales, mais aussi la Confédération Européenne des Distributeurs d'Énergie Communales², etc.

b-) Un scénario envisageable sur le canton louronnais

La démarche de la CCVL de prendre des parts au capital, lors du renouvellement des concessions de la SHEM³, est intéressante mais mérite d'être approfondie. Plutôt que de se contenter de participer à l'exploitation de l'hydroélectricité dans la vallée du Louron pour le revendre à de grosses sociétés de distribution, l'intercommunalité pourrait chercher à maîtriser également la distribution de cette énergie.

Se pose alors la question de savoir comment récupérer la gestion de la distribution hydroélectrique puisque, dans un contexte où l'État n'est plus en situation de monopole, les collectivités territoriales sont contraintes de se plier au jeu de la concurrence. En ce sens, l'intercommunalité louronnaise devra être en mesure de proposer une offre d'achat intéressante pour espérer pouvoir acheter l'énergie produite par la SHEM tout en étant capable d'être compétitive pour arriver à revendre son énergie.

Pour ce faire, la SEM que la CCVL souhaite mettre en place pour intégrer le capital de la SHEM, pourrait également servir d'entreprise de distribution ce qui constituerait un double avantage

- La SEM étant gérée en majorité par la CCVL, elle pourrait choisir de vendre l'électricité en priorité aux autres SEM de la vallée favorisant ainsi l'autosuffisance énergétique des différentes structures stratégiques du Louron (Peyragudes, Val Louron et Balnéa).
- La volonté affichée de la SEM de développer une relation privilégiée avec les acteurs locaux pourrait en outre constituer une garantie pour la SHEM quant à la solvabilité de cette société.

B-) Deux difficultés majeures quant à la gestion de la distribution de courant électrique par la CCVL

1-) La nécessité de trouver un partenaire technique pour assurer la distribution

La problématique majeure pour la collectivité est d'abord son incapacité à gérer par elle-même la distribution de courant électrique. En ce sens, l'intercommunalité doit chercher à privilégier une relation de partenariat avec des acteurs déjà expérimentés dans la distribution. Ainsi, la CCVL pourrait par exemple choisir de proposer de s'associer avec le réseau « Enercoop⁴ », fournisseur électrique

¹ Association européenne des autorités locales en transition énergétique, http://www.energy-cities.eu/spip.php?page=index_fr#

² La confédération européenne des distributeurs d'énergie communales, [http://www.geg.fr/index.php/cms/1327/La-Confederation-europeennes-des-distributeurs-%3Cbr-%3Ed%92energies-publics-communales-\(CEDEC\)](http://www.geg.fr/index.php/cms/1327/La-Confederation-europeennes-des-distributeurs-%3Cbr-%3Ed%92energies-publics-communales-(CEDEC))

³ Voir Part 2, Chap 1, Sec 2 « Vers un renforcement de la politique environnementale valléenne »

⁴ Enercoop, l'énergie militante, <http://www.enercoop.fr/>

coopératif, reconnu d'utilité sociale et d'intérêt collectif, reconnu comme étant le seul fournisseur à s'approvisionner directement et à 100% auprès de producteurs d'énergies renouvelables.

2-) La question de la continuité de fourniture de courant électrique : une difficulté majeure qui n'est pourtant pas insurmontable

a-) Des partenariats possibles avec les sociétés d'exploitation d'énergie propres

Comme nous venons de le voir, le réseau de distribution Enercoop peut apparaître comme un partenaire privilégié tant concernant son expertise technique que concernant sa capacité à financer un tel projet.

b-) La constitution d'associations intercommunales pour développer un marché local de l'énergie

En outre, la SEM de distribution de courant électrique peut amorcer un nouveau processus de consommation propre susceptible d'attirer d'autres collectivités. Par une coopération entre les différentes structures et avec des partenaires privés responsables, la CCVL peut espérer développer une réelle activité de service public peu coûteuse (si elle est bien menée) pour la collectivité et préservant l'environnement.

Pour ce faire, l'intercommunalité doit donc accompagner son initiative d'une large campagne de promotion pour inciter d'autres acteurs institutionnels à prendre part à cette démarche. Il serait par exemple cohérent de développer un projet commun avec la vallée d'Aure voisine qui dispose également d'un potentiel hydroélectrique très intéressant.

C-) Des initiatives complémentaires à mettre en place pour favoriser cette transition énergétique

1-) Une exploitation forestière au service de la collectivité et des usagers

Les nombreux terrains en friche dans la vallée du Louron pourraient par exemple faire l'objet d'une politique intercommunale, en concertation avec les propriétaires, visant à récupérer le bois poussant de manière anarchique sur ces espaces pour l'utiliser comme combustible afin de produire une énergie électrique destinée à alimenter les bâtiments administratifs.

Cette démarche aurait par ailleurs pour conséquence un entretien des terres qui pourrait favoriser le développement d'activités agropastorales, etc.

2-) Le particulier au cœur de la transition énergétique valléenne

a-) La CCVL pour promouvoir les initiatives individuelles auprès de la Région

Les successives réformes de la décentralisation ont placé la collectivité territoriale régionale comme chef de file de la transition écologique du territoire. Ainsi, la Région Midi-Pyrénées s'est par exemple donnée comme priorité de travailler sur la sobriété énergétique des bâtiments par un processus de rénovations massives et de constructions propres. Par ailleurs, le conseil régional subventionne et soutient les initiatives publiques et privée en faveur du développement durable.

Ainsi, la CCVL peut se poser comme intermédiaire entre le citoyen du canton et l'institution Régionale pour promouvoir l'initiative individuelle de ses administrés vers une consommation plus propre et responsable.

b-) Une intercommunalité capable de redistribuer le surplus d'énergie produite par les particuliers

Enfin, soulignons qu'une SEM de distribution sur le territoire valléen pourrait constituer un interlocuteur privilégié pour les acteurs s'étant convertis à l'énergie propre et souhaitant revendre le surplus d'électricité dont ils n'ont pas besoin.

Nous concluons cette seconde partie en montrant donc que si les initiatives de la CCVL sont pertinentes et méritent d'être développées, pour autant une politique plus ambitieuse vers de nouveaux projets structurant sont à étudier.

L'intercommunalité se pose aujourd'hui sur trois types d'initiatives.

D'une part elle entend pérenniser le développement touristique valléen par la mise en place d'un service de soin de qualité et la construction d'une télécabine pour relier Peyragudes à Loudenvielle. Un pôle de santé apparaît désormais indispensable pour implanter durablement les populations sur le territoire et attirer de nouveaux venus, cette problématique doit en outre être impérativement étudiée dans la mesure où le seul médecin de la vallée va partir à la retraite dans quelques années. La construction du téléporté est un projet structurant voulu par la collectivité pour favoriser la cohérence de la liaison entre Peyragudes et Val Louron, on peut néanmoins critiquer cette initiative à plusieurs égards.

D'autre part la CCVL cherche désormais à promouvoir la diversification des activités économique valléenne. Depuis plusieurs années, elle se consacre par exemple à valoriser l'agropastoralisme par la mise en place de la maison pyrénéenne du pastoralisme, mais aussi par le financement d'une unité foncière pastorale pour permettre l'implantation d'un éleveur de la plaine sur les estives de Balestas en été. En second lieu, le canton louronnais développe actuellement une structure juridique pour essayer de prendre part prochainement aux concessions du complexe hydroélectrique de la SDEM.

Pour autant, d'autres pistes de réflexions méritent d'être approfondies.

Il serait par exemple judicieux de renforcer l'activité agropastorale en fédérant les producteurs locaux autour d'une coopératives en mettant en place un label garantissant l'origine valléenne et coopérative des produits. En complément de cette initiative, pourrait être mis en place un centre de formation aux métiers de la montagne sur les estives de Val Louron. Ce projet permettrait d'une part de pérenniser le développement économique de la station de Val Louron en difficulté avec le départ de certains gestionnaires de lits, il permettrait en outre de créer une activité permanente été comme hiver sur le domaine.

Une autre initiative pourrait être développée dans le domaine de la téléactivité, mode de travail transectoriel favorisant le bien être de l'individu qui évolue dans son environnement familial, et très adaptable selon les besoins. On pourra par exemple imaginer la création de logements sociaux adaptés pour l'accueil de télétravailleur auto-entrepreneurs, la construction d'un télécentre pour attirer des chercheurs, scientifiques, universitaires et employeurs du milieu toulousain, etc.

Enfin la CCVL pourrait également se diriger vers l'autonomie énergétique de la vallée du Louron en créant une SEM de distribution de l'énergie hydroélectrique associée à des experts techniques et d'autres institutions pour développer un marché local de distribution d'une énergie propre.

Conclusion

Par une stratégie novatrice de développement harmonisé, l'intercommunalité louronnaise a donc réussi à réaliser sa transition économique. La volonté des élus de la vallée du Louron de construire des projets cohérents par une relation de proximité avec les différents acteurs valléens, a constitué une initiative payante qui contribue aujourd'hui à pérenniser l'activité touristique sur le territoire. Depuis dix ans, EPIVAL puis la CCVAL ont réorienté leur stratégie en souhaitant d'une part approfondir le développement du tourisme, mais aussi développer de nouvelles initiatives en faveur de l'agropastoralisme, de l'accès aux soins et de l'hydroélectricité. Pour autant, de nouvelles pistes de réflexion méritent d'être étudiées.

Tout d'abord, l'analyse approfondie des échecs et des réussites de la politique valléenne montre bien en quoi les élus ont été capables de tirer les enseignements des erreurs commises dans le passé pour construire une politique plus pertinente. En ce sens, l'intercommunalité louronnaise se distingue donc des développements valléens voisins puisqu'elle attache une grande importance au fait de rester maître de ses outils économiques. Dans cette dynamique, la collectivité a donc pu, par un judicieux montage juridique, favoriser le développement de Val Louron, puis celui de Peyragudes pour enfin aboutir à la construction de Balnéa depuis les années 2000.

D'autre part il faut souligner la volonté de la collectivité locale à favoriser un développement économique proche de ses administrés. Cependant, la politique valléenne reste critiquable sur de nombreux points. En premier lieu, nous pouvons déplorer la réalité de gestion de la collectivité territoriale. Loin des grands principes démocratiques, on peut contester le fait que M. Pélieu, conseiller général du canton, cumule les mandats depuis plus de 20 ans ; on peut aussi déplorer que la vallée favorise une anthropisation exacerbée de la nature en s'éloignant des idéaux écologiques qu'elle avait pourtant promis de respecter. Enfin, notons qu'il apparaît dommage que les élus privilégient uniquement une certaine forme d'idéologie de développement au détriment d'autres initiatives culturelles qui mériteraient pourtant d'être mises en valeur.

Par ailleurs, soulignons les démarches entreprises par la vallée pour diversifier son activité économique. On notera tout d'abord la volonté de mettre en place un pôle de santé de qualité sur le territoire avec la création de locaux adaptés à l'accueil de personnes âgées. L'intercommunalité cherche par ailleurs à développer un projet de téléporté pour rationaliser la liaison entre Peyragudes et Loudenvielle en créant ainsi des économies d'échelle (mutualisation des services touristiques) et en diminuant l'impact carbone sur le territoire. La CCVL favorise également le développement de l'agro pastoralisme par la création de la maison pyrénéenne du pastoralisme il y a quelques années et par la construction d'une unité foncière pastorale (fromagerie et refuge de berger) pour accueillir un éleveur de la plaine sur les estives de Balestas en été. L'intercommunalité cherche enfin, à intégrer le capital de la Société Hydro-Electrique du Midi en créant une SEM capable d'être actionnaire lors du futur renouvellement de la concession.

Enfin, de nouvelles pistes d'étude méritent d'être abordées quant au développement futur de la vallée du Louron. D'une part, des projets restent à mener concernant la promotion de l'activité agropastorale sur le territoire valléen. Une réflexion pourrait par exemple porter sur la mise en place d'une structure coopérative capable de fédérer les producteurs locaux autour d'un label garantissant la production louronnaise. Par ailleurs, la mise en place d'un centre de formation sur la station de Val Louron pourrait permettre de redynamiser la politique d'accueil en perte de vitesse sur le domaine depuis plusieurs années. Le site de Val Louron semble tout indiqué à la mise en place d'une telle

initiative dans la mesure où il est idéalement placé pour accueillir différents types de formations liées au tourisme ou à l'agropastoralisme. Un autre projet de développement peut porter sur la promotion de la téléactivité, diversifiée dans les domaines de la santé, du commerce et du travail, sur le territoire valléen. Enfin, la vallée du Luron peut s'orienter vers une démarche environnementale par la création d'une SEM qui, en plus d'être concessionnaire de l'exploitation hydroélectrique de la SHER, pourrait, par un projet de partenariat avec des acteurs techniques privés et d'autres institutions, développer un projet de distribution de l'énergie pour se diriger vers une autonomie énergétique.

Enfin, si ce projet de mémoire a sans doute permis de dresser un bilan du potentiel économique valléen, notons que désormais de nouvelles études plus approfondies restent à mener pour garantir le succès de nouvelles initiatives des acteurs luronais.

Bibliographie

I-) Personnes rencontrées

- **Approche historique du développement valléen**
J-P. Duprez, secrétaire général de la Communauté de Commune de la vallée du Louron depuis ces trente dernières années
J-L. Morinière, professeur agrégé émérite d'Histoire, spécialiste de la vallée du Louron depuis le moyen-âge jusqu'aujourd'hui
- **Balnéa (Centre thermo-ludique de Génos-Loudenvielle)**
C. Bourg, adjointe de direction au centre thermo-ludique de Balnéa (sur le développement de Balnéa)
- **Le pastoralisme**
D. Berger, éleveur (sur le développement et l'avenir du pastoralisme).
- **Val Louron**
F. Mur, maire de Germ (sur le développement de la station de Val Louron)
P. Cohen, directeur d'étude sur le devenir de la station de Val Louron
- **Sur le développement global de la vallée**
J. Tardos, ancien maire d'Adervielle-Pouchergues. Directeur d'un village vacances « Renouveau »
J. Allenou, ex-conseiller municipal et candidat aux élections cantonales. Directeur d'un village vacances « Val »
- **Economie sociale et solidaire**
M-C. Pons, conseillère régionale EE-LV, Présidente de la commission « Economie Sociale et Solidaire-Insertion » par l'économie
J-P. Pla, conseiller Municipal PCF à la ville de Toulouse, créateur du SOL Violette
- **Le télétravail**
A. Fachetti, chargée de Mission à Ariège expansion (sur le développement du télétravail dans les vallées pyrénéennes)
J. Rocher, télétravailleur en vallée du Louron
- **Cartographie, histoire des Pyrénées, base documentaire**
P. Delvit, professeur d'histoire contemporaine, université Toulouse 1 Capitole

II-) Bibliographie

A-) Sites internet consultés

- **Données statistiques vallée du Louron**
 - <http://www.cdde65.fr/accueil>
 - <http://www.cg65.fr/front.aspx?sectionId=62>
 - <http://entreprises.sig-pyrenees.net/leconomie-du-ski.html>
 - <http://appli.php.univ-tlse1.fr/LEREPS/spip/>

- **Le télétravail**
 - <http://www.hautes-pyrenees-numerique.fr/>

- **L'économie sociale et solidaire**
 - http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?page=territoire&id_mot=79
 - <http://www.ecotheque.org>

- **L'industrie autour de la vallée**
 - <http://www.beyrede-jumet.fr/economie.htm>
 - <http://www.lannemezan.fr/>

- **Sites généraux**
 - <http://www.vallee-du-louron.com/>
 - <http://www.cress-midipyrenees.org/fr/schapitre.php?schap=59>
 - <http://www.lespyrenees.net/fr/index.php?gestion=pro>

- **Les stations de ski**
 - <http://www.altiservice.com/>
 - <http://www.val-louron-ski.com/>
 - <http://www.peyragudes.com/>
 - <http://www.n-py.com/fr/ete/accueil-ete.html>

- **Le combat de la THT dans la vallée du Louron**
 - http://depris.cephes.free.fr/cahors_debat/historique.htm
 - <http://www.lavie.fr/archives/1996/02/08/pyrenees-le-val-louron-respire-juppe-fait-baisser-la-tension,1968603.php>

- **Association Réfléchir Proposer Agir pour le Louron**
 - <http://arpa.louron.free.fr>

- **Thermalisme dans les Hautes Pyrénées**
 - <http://www.aquensis.fr/>
 - <http://www.saintlary.com/ete/page/remise-en-forme-sensoria>

- **La Tradition dans la vallée du Louron**
 - <http://www.tourisme-midi-pyrenees.com/22eme-foire-aux-traditions-pyreneennes-de-genos-loudenvielle/>
 - http://www.vallee-du-louron.com/fr_et/espace-museographique-arixo.php
 - <http://videos.tf1.fr/jt-13h/vallee-du-louron-chez-roge-on-se-regale-en-musique-7032044.html>

- <http://www.patrimoine-aure-louron.fr/accueil-1.html>
- **Mise en place de logements adaptés à l'accueil de personnes âgées**
- <http://www.lesmaisonsderetraite.fr/maison-de-retraite/residence-le-logis-d-aure---ehpad---fces-guchen.htm>
- <http://www.linternaute.com/argent/pratique/vos-droits/logement/acheter/39/la-location-accession-a-la-propriete.html>
- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/competences-collectivites-territoriales/quelles-sont-competences-exercees-par-departements.html>
- <http://www.senat.fr/rap/r10-600/r10-6000.html>

B-) Bibliographie thématique et chronologique

1-) Le diagnostic du territoire

Schéma d'orientation des Pyrénées (projet), DATAR, Juin 1977.

La vallée du Louron/Azet. Programme de développement harmonisé, Direction Départementale de l'Agriculture (65) / IFDES, Décembre 1977.

DUJARDIN Elisabeth, *Pollution et agriculture sur le Plateau de Lannemezan et les Vallées de la Neste (Hautes-Pyrénées)*, sous la direction d'André Blanc, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nanterre. 1977.

Recherches et publications sur les Hautes-Pyrénées / Bibliographie 1981/1988, Archives Départementale 65, Association Guillaume Mauran, Février 1990.

GUILHEM Marie-Elisabeth, *Le pouvoir financier et le développement des communes des vallées d'Aure et du Louron*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1990.

DUPEUBLE Thierry, *Le diagnostic de territoire au service du projet*, Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le milieu rural, ADIR, Mars 1995.

DURO Philippe, *Essai de bibliographie sur la Vallée du Louron*, Janvier 2004.

Espaces Montagnards et Développement Touristique / Pays des Nestes et Vallée du Louron, Centre de formation Georges Lépineux, Mémoires des Vallées, 2004.

MAZET GONZALEZ Gilles, *Développement touristique de la vallée du Louron*, Université Toulouse/Le Mirail, Ecole nationale de formation agronomique, 2008.

2-) La culture en vallée du Louron

α-) Culture « contemporaine »

- **Culture contemporaine, généralités**

CASTAN Felix-Marcel, *Manifeste multiculturel et anti régionaliste, 30 ans d'expérience décentralisatrice*, 1984.

Actes de la journée « Culture en Région », Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Janvier 2012.

- **Association Perspectives**

- **Le Festival et Rencontres de Germ**

Dossiers de présentation des Festivals et Rencontres de Germ et des Communautés en Vallée du Louron, Association Perspectives (9 documents de 1992 à 1999).

Festival de la Vallée du Louron : Projet et propositions de mise en œuvre et de partenariat SIVOM/Maison du tourisme et Association Perspectives, Association Perspectives, 1994.

Festival et Rencontre de Germ et des Communautés en vallée du Louron : 6ème édition, Association Perspectives, 1998.

Acte de la rencontre transpyrénéenne : « Pyrénées Vivantes ! », Association Perspectives, 1999.

MORINIERE Franck, *L'association Perspectives, 10 années de réflexion, de pratiques et d'actions culturelles en Vallée du Louron*, Juin 2000.

- **La Coop, coopérative culturelle (ancienne coopérative laitière).**

La coop : un carrefour culturel pour une démarche d'identité, Edition Association Perspectives, 1998

La Vaca Libre, transartistique Café, Association Perspectives, 2000.

b-) Culture « traditionnelle »

- **Histoire et Patrimoine**

GRAVARI-BARBAS Maria, VIOLIER Philippe, *Lieux de culture, culture des lieux : production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs enjeux*, Presses Universitaires de Rennes.

Adervielle-Pouchergues, villages de caractères, un projet culturel et touristique hors saison, Mémoires des vallées.

Mémoires des Vallées : le patrimoine en question, La Nouvelle République des Pyrénées.

Intégrer tourisme et développement, CIVAM « Tourisme de Pays ».

Etude sur l'identité Gasconne (date et éditeur inconnus).

SACAZE Julien, *Recueil de linguistique et de toponymie des Pyrénées*, volume XIV, Février 1887.

MORINIERE Jean-Luc, *Le Louron une vallée pyrénéenne au passé harmonieux*, Imprimeries du Sud, 1988.

MORINIERE Jean-Luc, *Germ, mémoire d'une communauté*, Imprimeries du Sud, 1993.

Débats et définitions : tourisme, patrimoine et identité, Les Cahiers Espaces Tourisme et Culture n° 37, 1994.

Itinérance et morceaux d'histoire : Les villages de rive gauche, en « Ribères », Association Perspectives, 1995.

DESPIN Laurent, *Passions patrimoniales en vallée du Louron : spatialisation institutionnelle et territorialisation associative d'un canton des Hautes-Pyrénées, Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à la fin du XX^{ème} siècle*, Paris, 7-9, Octobre 1999.

MORINIERE Jean Luc, *Arreau ville d'eaux. Confluences et morceaux d'histoire*, Mémoires des Vallées, 2004.

MORINIERE Jean Luc, *Lettre aux habitants des vallées d'Aure et du Louron : Un « Pays d'art et d'histoire » dans les Pyrénées avec et pour les habitants*, Octobre 2005.

Vallées d'Aure et du Louron : Sauvegarder le patrimoine, Le Petit Journal, Avril 2006.

MORINIERE Jean Luc, *Itinérance et morceaux d'histoire : « Au fil de l'eau, les Bains de Saoussas et Balnéa »*, 2006.

VERDIER Joseph, *Texte d'introduction des Rencontres Départementales du Patrimoine de Pays : « Les grands cheminements dans les Hautes-Pyrénées »*, Juin 2007.

Sensibiliser les habitants au cadre de vie, Collection projets à suivre, Association nationale des « Pays d'Art et d'Histoire, Septembre 2007.

Bilan de la 11^{ème} édition des « Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins », Septembre 2008.

Aure et Louron : Pays d'art et d'histoire, Pyrénées Magazine, 2009.

Patrimoine photographique et histoire, Revue Midi-Pyrénées Patrimoine, Juin 2010.

- **Architecture et urbanisme**

BARTHE Laurence, *Exposition sur l'habitat montagnard, entre tradition et modernité*, Université Toulouse/Le Mirail, 2005.

Valoriser l'identité des Pyrénées dans les projets d'aménagement, CAUE du massif pyrénéen et DATAR, 2009.

3-) Développement du territoire

a-) Généralités

- **Rapports**

Aménagement du Lac de Génos-Loudenvielle : Etude sur le produit touristique, (date et éditeur inconnus).

Le Louron, petit historique de trente années de développement, (date et éditeur inconnus).

Des Hommes et des bêtes en vallée d'Aspe, Le Louron entre agriculture et Tourisme, Centre de formation d'Etcharry, Module de connaissance du milieu socioprofessionnel et du Pastoralisme, Juin 1995.

TARDOS Jean, *Le Louron, 1975-1995 : 20 ans de développement local*, IUP de Pau, 1996.

Contrat de développement de terroir des vallées d'Aure et du Louron : projets prioritaire soumis par le SIVOM du Louron, SIVOM du Louron, 1999.

Statuts de la Société Anonyme Publique Locale « SPL » Louronnaise des Vallées (document de travail), Communauté de Communes de la Vallée du Louron, 2012.

Débat sur les orientations budgétaires, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, 2012.

Service publique d'élimination des déchets. Indicateurs Techniques et Financiers. Propositions de tarifs pour la redevance 2012, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, Septembre 2012.

Budget primitif, avec compte administratif 2011, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, 2012.

Régie de l'eau et de l'assainissement / comptes administratifs 2013 et propositions budgétaires 2013, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, Février 2013.

Régie des transports / comptes administratifs 2013 et propositions budgétaires 2013, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, Février 2013.

Budget 2013, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, Février 2013

Etat des Emprunt de la CCVL, Communauté de Communes de la Vallée du Louron, Février 2013

Compte-rendu des réunions communautaires du 18 octobre 2011, du 8 novembre 2011, du 30 octobre 2012, du 13 novembre 2012, du 11 décembre 2012, du 22 janvier 2013, du 5 mars 2013, Communauté de Communes de la Vallée du Louron.

Main courante des projets de délibération. Conseil Communautaire, Communauté de Communes de la Vallée du Louron. 26 Mars 2013.

- **Revues**

La tribune d'Aure et du Louron, n°1, Août-Septembre 1987.

La tribune d'Aure et du Louron, n°9, Avril-Mai 1989.

Neste Horizon, aout-septembre-octobre 1994.

Magazine d'information « Perspectives 65 » de la CCI de Tarbes, Juin 1999.

Louron Info, n°1 - Bulletin de la Communauté de Communes du Louron, Aout 2000.

Louron Info, n°5 - Bulletin de la Communauté de Communes du Louron, Février 2003.

Louron Info, n°8 - Bulletin de la Communauté de Communes du Louron, Juin 2005.

- **Article de presse**

Protection du site et développement local, La Dépêche du Midi, 29 mars 1993.

- **Articles d'analyse**

Pays du Louron (Hautes-Pyrénées), Quand le Tourisme fait renaître un canton, Revue Aménagement et Montagne n°27, Octobre/Novembre 1980.

Tourisme, un piège pour les élus, F. Benhamou / Revue « Espaces », Octobre/Novembre 1988.

Les cantons touristiques affirment leur existence, Revue Espace Février/Mars 1992.

b-) Peyragudes - Val Louron

Val Louron : Rapport d'étude 1^{ère} année, CEST, Mars 1978.

P.P.D.T : Constat de l'existant/Diagnostic/Rapport de synthèse, Rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes, 19 septembre 1988.

Protocole d'accord en vue de la réalisation du complexe de la station touristique de Peyresourde - Les Agudes, Rapport conjoint du Syndicat intercommunal d'Organisation de Peyresourde Balestas et du Syndicat Mixte des Agudes, 23 septembre 1988.

Station de sports d'hiver et de Montagne de « Peyragudes » - « Val Louron » - « Vallée du Louron », SIVOM de la vallée du Louron, Novembre 1995.

Station de sports d'hiver et de Montagne de « Peyragudes » - « Val Louron » - « Vallée du Louron », SIVOM de la vallée du Louron, Septembre 1999.

Peyragudes, toujours en avance !, La Dépêche du Midi, Février 2001.

Peyragudes, La station donne l'exemple, La Semaine des Pyrénées, Janvier 2008.

c-) Balnéa

Complexe Balnéa - Fréquentation - Comparatif années, SEM Ludotherm, 2010.

Balnéa : Bilan social, énergétique, comptable et financier de l'exercice 2011/2012, SEM Ludotherm, 2012.

Evolution des chiffres d'affaires (en euros HT) - Prestations bien-être à la journée en Midi-Pyrénées, Observatoire ADT/CDT/CRT, juin 2012.

d-) La coopérative laitière

Le SIMA de la vallée du Louron et la Coopérative Laitière et Fruitière de la vallée du Louron, 1963.

e-) Le pastoralisme

L'agrotourisme « professionnalisé », Cahier Espace, Février/Mars 1992.

4-) La ligne THT

« Ligne 400 000 volts France/Espagne » : Pourquoi saccager les montagnes de Nistos, de Barousse du Louron de Gistau (Espagne) ? D'autres solutions existent, COPRAE, Mai 1985.

Le courant coupe la vallée, La Dépêche du Midi (Hautes-Pyrénées), 23 avril 1990.

Une charte pour régler la facture environnement, La Dépêche du Midi (Grand Sud), 27 janvier 1996.

Ligne THT du Louron : La parole est à l'Espagne !, La Dépêche du Midi (Hautes-Pyrénées), 27 janvier 1996.

La cour d'appel rebranche EDF !, La Dépêche du Midi (Spécial Vallée du Louron), 12 janvier 1996.

5-) Autres

- **Cartes et données statistiques sur la vallée du Louron**

Cartes et données statistiques, (date et éditeur inconnus).

Quelques données statistiques sur la vallée du Louron, Source INSEE/Mémoires des Vallées, Mars 2000.

Résultat des cantonales de 2004, La dépêche du Midi, 22 mars 2004.

- **Ouvrages**

LECLERCQ Vincent, *De la mondialisation à la perte des significations : étude sur les phénomènes économiques et techniques et leur répercussions sur les significations imaginaires sociales*, IUT Michel de Montaigne, Université Bordeaux III, Animation Socioculturelle, 1994.